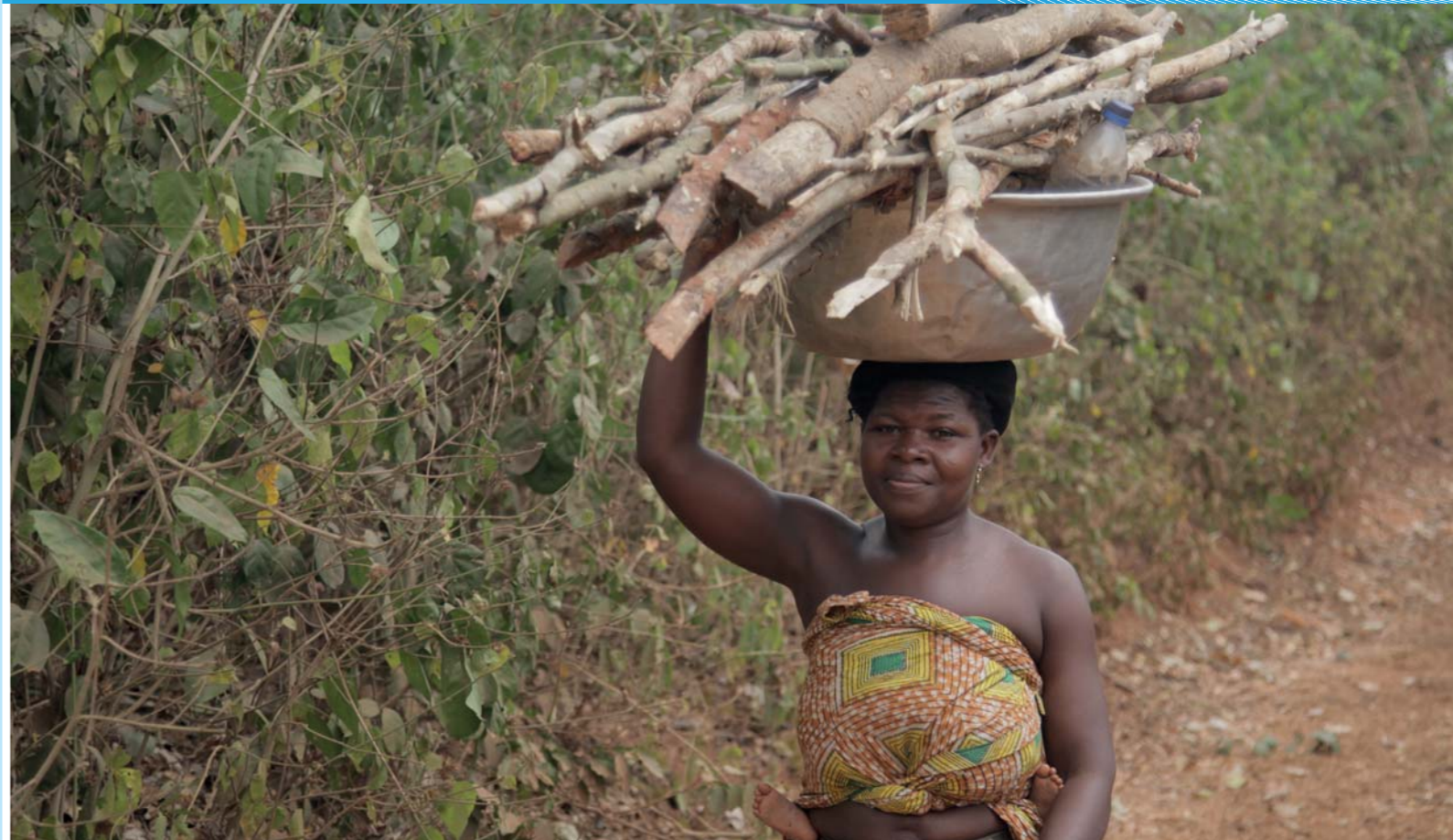


TOGO



2006-2011

TOGO PROFIL DE PAUVRETE



PNUD Togo

40, Avenue des Nations Unies

B.P.911 Lomé

Tél. +228 22 21 20 08 / 22 21 20 22

Fax. +228 22 21 16 41

E-mail. registry.tg@undp.org

Site web www.tg.undp.org



TOGO

PROFIL DE PAUVRETE 2006-2011

Harold COULOMBE, Chata MALE

avec la contribution de
Akoly GENTRY et Kokou AMOUZOUVI

ÉQUIPE DE RELECTURE DU RAPPORT FINAL

AGBETI Komi, FEBON Akindélé, ETSE Kafui, AGBOBLY-ATAYI Ayikoué, ALOGNON Amakoé, FAROUH P'lanam, FANKEBA Souradji, GUEMA Dyen, BADOHOUN K. Yawovi, OURNA Tchambago, AKAKPO Koassi, TELOU Tchilabalo, KOUPOGBE Essey Senah, DUYIBOE Abravi, DJATO Souleymane, AKOUETE F. Délali, ADEDZI Kodzo Awoenam, LAMBONI Mateyédou, SEGLA A. Komi.

Publié avec l'appui du
Programme des Nations Unies pour le développement

Direction artistique
Emile KENKOU, PNUD

Edition
BEYOND PRODUCTIONS



I. INTRODUCTION

Le présent rapport analyse la pauvreté au Togo au cours des cinq dernières années de 2006 à 2011. Nous examinons à la fois l'évolution de la pauvreté et sa décomposition selon différents groupements de la population. Entre autres, nous étudions la pauvreté selon le milieu et la région de résidence des ménages ainsi que selon certaines caractéristiques des chefs de ménage. Depuis 2006, la croissance économique du Togo a été d'environ un pourcent par année per capita. Réduire la pauvreté dans un tel environnement économique est un défi de taille.

Dans ce rapport, nous allons tenter de répondre aux questions suivantes :

Dans quelle mesure les ménages togolais ont-ils bénéficié de cette croissance économique? Quelles groupes de la société ont profité le plus de cette croissance? Est-ce que ces résultats sont fiables? Est-ce que les Togolais les plus pauvres ont aussi bénéficié de cette croissance?

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, caractérisé à la fois par une faible consommation de biens privés, mais aussi par la malnutrition, la maladie, une faible scolarisation, ou bien par un accès difficile aux services publiques. Ces différents aspects de la pauvreté sont souvent combinés et interagissent, et ainsi, isolent des ménages, et parfois même des villages entiers, dans une pauvreté persistante. Les politiques de lutte contre la pauvreté doivent être globales et ainsi couvrir les différentes dimensions de la pauvreté ; et être basées sur de l'information solide sur le niveau de vie des ménages.

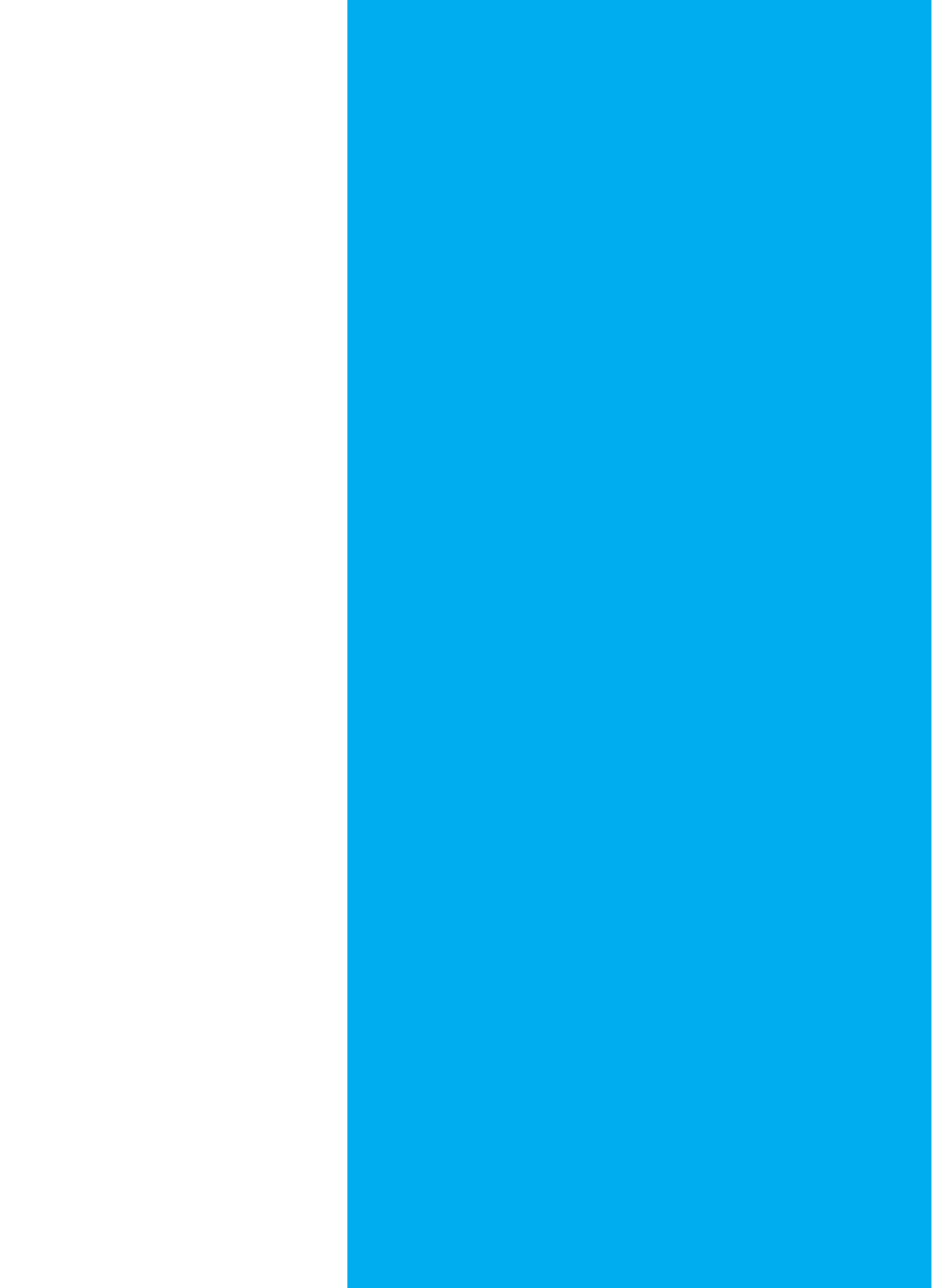
Ce rapport utilise les deux dernières enquêtes auprès des ménages ayant une couverture des différentes dimensions du bien-être des ménages togolais, y compris les dépenses des ménages. Ces enquêtes, dite QUIBB, de 2006 et 2011 sont hautement comparables et mettent l'emphase sur trois grandes dimensions du bien-être des ménages : la consommation, l'accès aux services publiques et le capital humain (éducation et santé). Ces résultats devraient enrichir le débat sur les politiques de lutte contre la pauvreté.

Le profil de pauvreté basé uniquement sur les données de 2006, donnait un taux de pauvreté de 61,7 % pour l'ensemble du pays. Le nouveau profil de pauvreté met à jour cette analyse à l'aide des données de 2011. La comparaison des résultats de ces deux enquêtes est fortement facilitée par la grande similitude des questionnaires et de la méthodologie utilisée pour la construction des agrégats de dépenses. Nous démontrons que pour l'ensemble du pays, la pauvreté a diminué de trois points de pourcentage pour se situer à 58,7 % en 2011. Malheureusement, nous montrons aussi que la pauvreté extrême a augmenté de façon significative durant le même intervalle.

En outre, il faut savoir qu'au-delà de ce rapport qui fait une analyse descriptive des conditions de vie des ménages, d'autres analyses plus approfondies pourraient être menées avec ces données.

La prochaine section présente la méthodologie utilisée pour le calcul des agrégats de dépenses, ainsi que l'élaboration des seuils de pauvreté. La section III analyse les principaux résultats de la pauvreté monétaire tandis que la section IV utilise la possession de certains biens durables comme mesure alternative de la consommation des ménages. La pauvreté étant un phénomène multidimensionnel, ces mesures de bien-être basées sur la consommation privée sont enrichies par d'autres mesures non monétaires. Les deux sections suivantes de ce rapport étudient la pauvreté en termes d'accès aux services (section V) et l'utilisation des institutions scolaires et sanitaires comme mesure de capital humain (sections VI et VII). Une série de remarques concluent le rapport ¹.

¹ Dans ce rapport, nous avons essayé de minimiser le nombre de tableaux ainsi que les détails techniques dans le texte principal. Ainsi, ces éléments ont été incorporés en annexes. Les annexes 1 à 4 présentent les résultats détaillés provenant des deux enquêtes.



II. PAUVRETE MONETAIRE : METHODOLOGIE

Tout rapport sur la pauvreté monétaire s'intéresse aux individus dont le niveau de vie est jugé inférieur à un minimum défini par le seuil de pauvreté. Pour mettre cela en pratique, deux éléments importants doivent être pris en compte :

- la mesure du niveau de vie des ménages ;
- le choix d'un seuil de pauvreté.

Dans cette étude, comme c'est le cas dans de nombreux pays, un indicateur de bien-être basé sur la consommation des ménages est utilisé. Le seuil de pauvreté sera défini comme le niveau de mesure du bien-être auquel les exigences de consommation sont requises.

2.1. Sources de données

Les données sur lesquelles porte cette étude sont issues de deux enquêtes auprès des ménages réalisées par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN). Ces enquêtes, dénommées Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB), ont été réalisées en 2006 et 2011. Elles ont porté respectivement sur 7500 et 5532 ménages représentatifs de la population togolaise au niveau national. Les deux enquêtes visent le même objectif principal, c'est-à-dire fournir des éléments nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Il s'agit d'informations sociodémographiques (composition du ménage, éducation, etc.), des caractéristiques du logement, de la possession des biens durables, de l'accès aux infrastructures de base. Elles collectent aussi des informations suffisantes pour l'estimation des dépenses totales de consommation de chaque ménage. Celles-ci couvrent à la fois les dépenses alimentaires et non alimentaires. Les produits alimentaires et non alimentaires peuvent être achetés par les ménages ou acquis d'une autre manière (autoconsommation/autofourniture, rémunération d'un travail en nature, cadeaux reçus).

2.2. Construction de l'indicateur du bien-être²

Pour utiliser la consommation des ménages comme instrument de mesure du niveau de vie par pays, il est nécessaire de tenir compte de leur taille, leur composition ainsi que des variations du coût de la vie entre les régions. L'agrégat sur lequel porte l'analyse de la pauvreté est la dépense par équivalent adulte obtenue en divisant la dépense totale par une mesure d'équivalence adulte. La variation du coût de la vie selon le milieu et la région de résidence sera prise en compte par le calcul de seuils de pauvreté différenciés.

L'agrégat de dépenses des ménages prend en compte toutes les dépenses dites « courantes ». Les dépenses en capital (l'achat d'une maison ou d'une terre agricole) et les achats de biens durables (TV, automobile etc.) ne sont pas comptabilisés dans ladite mesure du bien-être. Par contre, une valeur d'usage de tous les biens durables a été calculée et incorporée dans la mesure de bien-être. Cette valeur d'usage est basée sur la valeur actuelle des différents biens durables ainsi que sur un taux d'amortissement spécifique à chaque type de biens.

² La construction de la mesure du bien-être des ménages suit la méthodologie développée par Angus Deaton et Salman Zaidi, (2002), Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare analysis, Living Standards Measurement Study Working Paper: 135, v. 104, pp. xi, Washington, D.C.: The World Bank

Concernant la consommation alimentaire, les dépenses en espèces ont été naturellement prises en compte, mais aussi l'autoconsommation alimentaire des ménages agricoles. La valeur de cette autoconsommation a été évaluée par les ménages eux-mêmes.

Similairement, les dépenses de loyer ont été prises en compte, mais aussi une valeur imputée pour les ménages propriétaires de leur propre logement ou maison. Cette imputation a été effectuée à l'aide d'une série de régressions dite « hédoniques ». Ces régressions, effectuées sur l'échantillon des ménages locataires, font le lien entre le loyer déboursé et les caractéristiques des logements loués. Par la suite, les coefficients de ces régressions ont été appliqués sur les caractéristiques des logements des ménages-propriétaires afin de calculer un loyer imputé.

Une fois les différents postes de dépenses annualisées, une investigation des valeurs aberrantes a permis de les réestimer par leur valeur médiane (variable par variable, milieu par milieu). Une infime proportion des dépenses (moins de 0,5%) ont été réestimées.

Un soin particulier a été apporté au calcul de ces agrégats afin de s'assurer que ceux-ci soient les plus comparables possibles entre les enquêtes de 2006 et 2011. Pour ce faire, un léger changement a été effectué à la méthode de calcul de l'agrégat de 2006 par rapport à celui utilisé lors de l'élaboration du dernier profil de pauvreté. Les changements concernent surtout l'imputation des loyers et la réestimation des valeurs aberrantes. Les différentes dépenses ont été regroupées en 12 grands postes. Le Tableau 1 montre, pour 2006 et 2011, la proportion des dépenses pour chacun de ces grands postes. Malgré une faible baisse de leur importance entre 2006 et 2011, les dépenses alimentaires (en espèces et imputés) demeurent très importantes à plus de 40% des dépenses totales. Le deuxième rang est occupé par les dépenses de loyers (en espèces et imputées), eau et électricité. Il convient de noter une importante augmentation des dépenses en communication et en transport.

Tableau 1 : Décomposition des dépenses des ménages par catégorie, 2006 et 2011

Biens (par catégorie)	2006	2011
Alimentation	44.1	40.8
Alcool & Tabac	2.2	1.7
Habillement et Chaussure	4.8	5.4
Logement, Eau & Electricité	12.9	11.2
Articles et entretien du foyer	4.4	4.3
Santé	3.3	3.9
Transport	5.3	7.1
Communication	2.2	3.9
Loisir & Culture	1.0	1.0
Education	3.7	4.9
Hôtel & Restaurant	7.5	6.5
Biens & Services divers	8.7	9.4
Dépenses Totales	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

2.3. Seuils de pauvreté

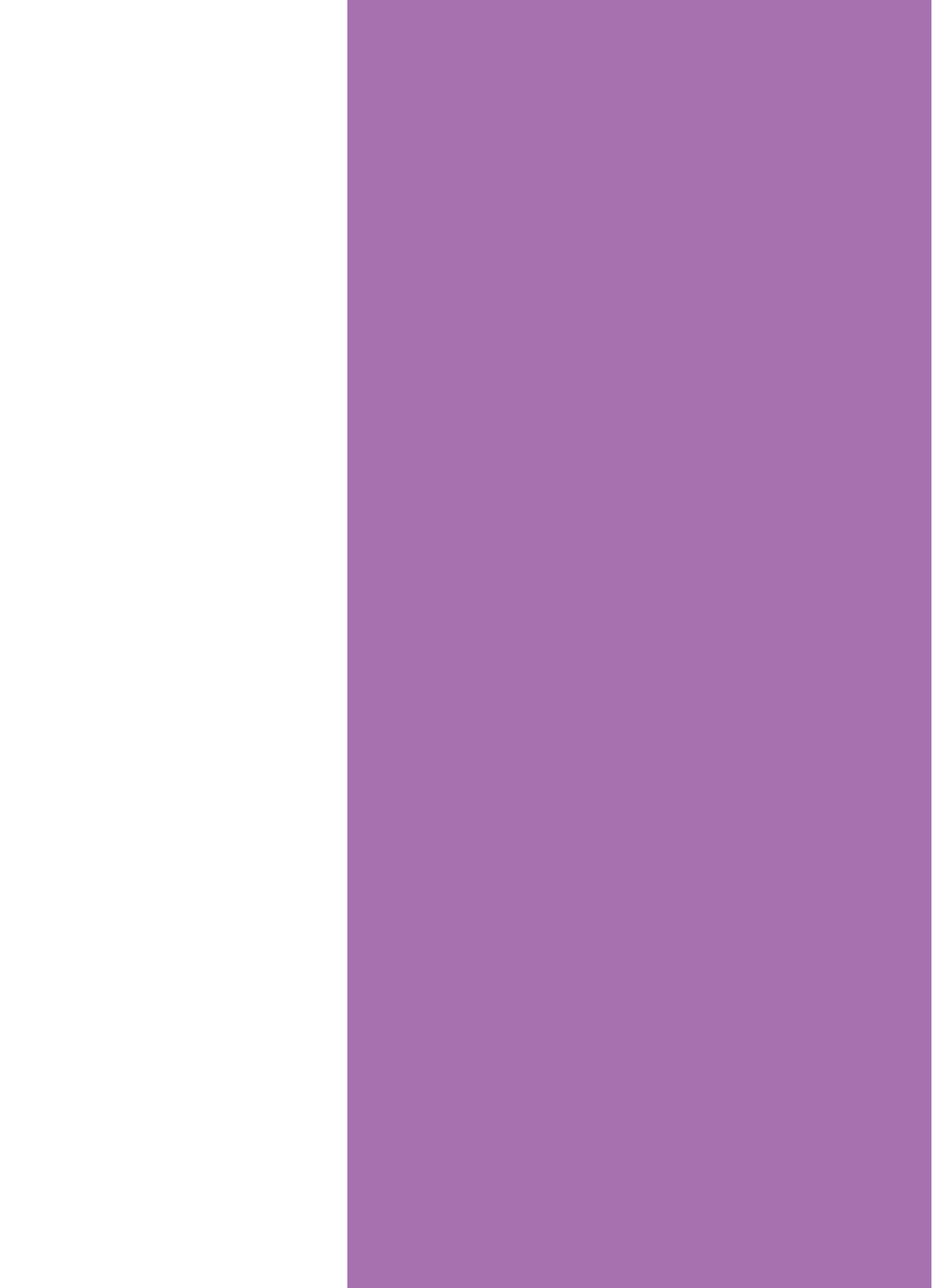
Après le choix d'un indicateur du bien-être, il faut disposer d'un seuil de pauvreté. Ce seuil est conçu afin de classer les personnes pauvres ou non pauvres et de déterminer leurs besoins minima. La difficulté est de définir ces besoins minima (alimentaires et non alimentaires). Concernant les seuils de pauvreté de 2011, ils ont été obtenus en actualisant ceux de 2006 par le taux d'inflation entre 2006 et la période de collecte de l'enquête (juillet et août 2011). Ces seuils sont consignés dans le tableau ci-dessous³

Tableau 2: Seuils de pauvreté par équivalent adulte et par an en 2006 et 2011

Région	2006	2011
Lomé	276 400	323 388
Maritime	178 278	208 585
Plateaux	176 896	206 968
Centrale	205 365	240 277
Kara	176 896	206 968
Savanes	179 660	210 202

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

³Tel que décrit ci-dessus, l'agrégat de dépenses des ménages pour 2006 a été légèrement modifié par rapport à celui utilisé dans le précédent profil de pauvreté basé uniquement sur l'enquête de 2006. Afin de garder une certaine cohérence temporelle entre les différents profils de pauvreté, les seuils de pauvreté pour 2006 sont ajustés afin que le taux de pauvreté national (61,7%) soit le même dans les deux profils. Cet ajustement ne change en rien les conclusions du présent rapport.



III TENDANCES DE LA PAUVRETE MONETAIRE

Les indicateurs de pauvreté monétaire au Togo sont obtenus en appliquant un seuil de pauvreté à la distribution de la mesure du niveau de vie. Dans cette section, deux indicateurs de pauvreté sont particulièrement importants. Il s'agit de:

- l'incidence de la pauvreté ou la proportion de la population identifiée comme pauvre,
- la profondeur de la pauvreté ou la distance par rapport au seuil de pauvreté, qui est l'écart de consommation des pauvres par rapport au seuil de pauvreté.

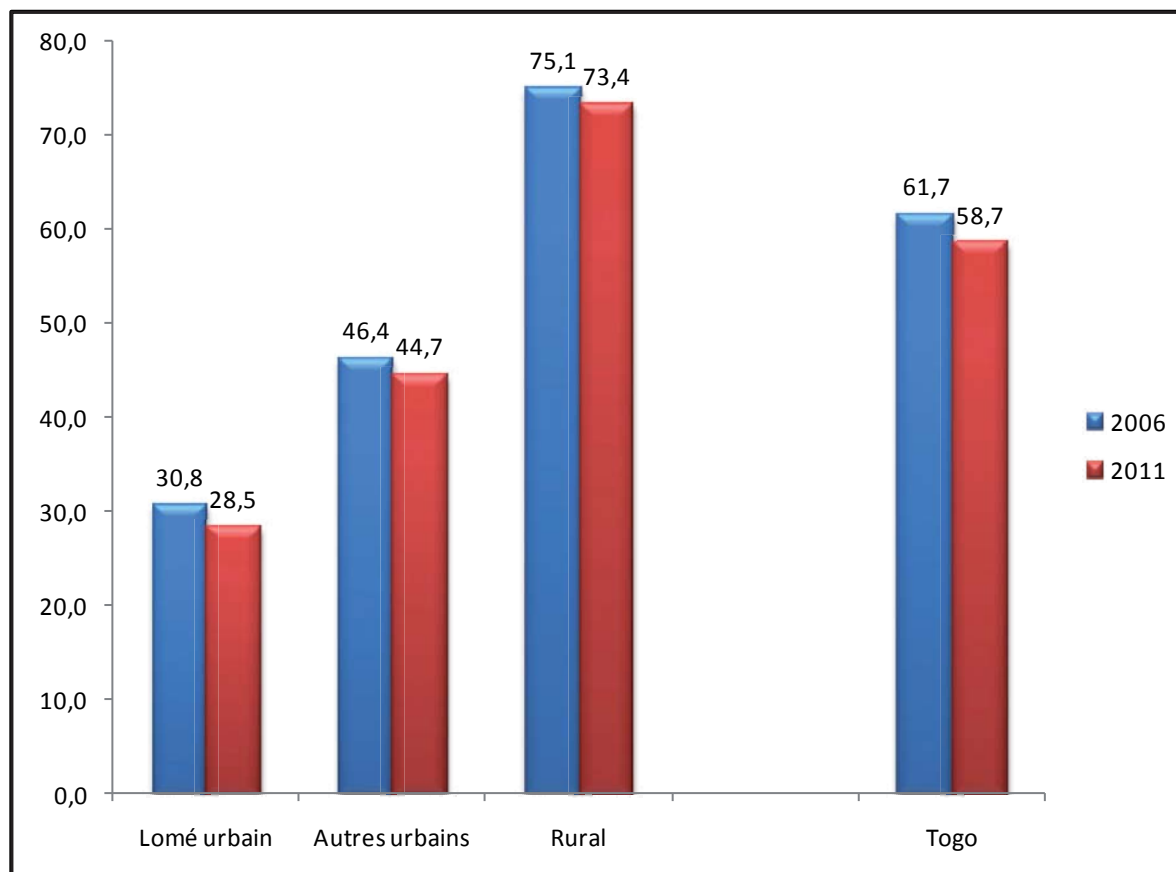
Ces deux indicateurs de la pauvreté appartiennent à la famille des indices qui sont habituellement utilisés pour mesurer la pauvreté (voir annexe VII). L'analyse de cette section est basée sur une mesure monétaire du niveau de vie des ménages et sur deux seuils de pauvreté à partir desquels on peut calculer des taux de pauvreté et de pauvreté extrême. La mesure du niveau de vie pour 2011 a été calculée de la même façon qu'en 2006 afin d'obtenir des indicateurs de pauvreté comparables dans le temps.

L'objectif de cette section est d'analyser la situation de la pauvreté entre 2006 et 2011 au niveau national, mais aussi d'examiner les résultats selon les régions, les milieux de résidence ainsi que selon certaines caractéristiques du chef de ménage.

3.1. Tendances de l'incidence de la pauvreté

La proportion de la population togolaise définie comme pauvre est passée de 61,7% en 2006 à 58,7% en 2011. Ces taux de pauvreté sont basés sur un seuil de pauvreté en termes réels de 323 388 F CFA aux prix de Lomé en 2011 (voir Tableau 2). Tel que décrit à la section précédente, les variations des prix dans le temps entre 2006 et 2011, et entre les différentes régions du Togo ont été prises en compte dans le calcul de ces taux de pauvreté. Ainsi il est observé une baisse de la pauvreté pour l'ensemble du pays de trois points de pourcentage entre 2006 et 2011. Le Graphique 1 montre aussi que cette baisse de la pauvreté s'est produite autant en milieu rural qu'en milieu urbain. Malgré cette baisse généralisée selon les milieux, il demeure que la pauvreté est un phénomène surtout rural avec plus de 73% de cette population se retrouvant sous le seuil de pauvreté.

Graphique 1: Incidence de la pauvreté (P0) par milieu de résidence, 2006 et 2011

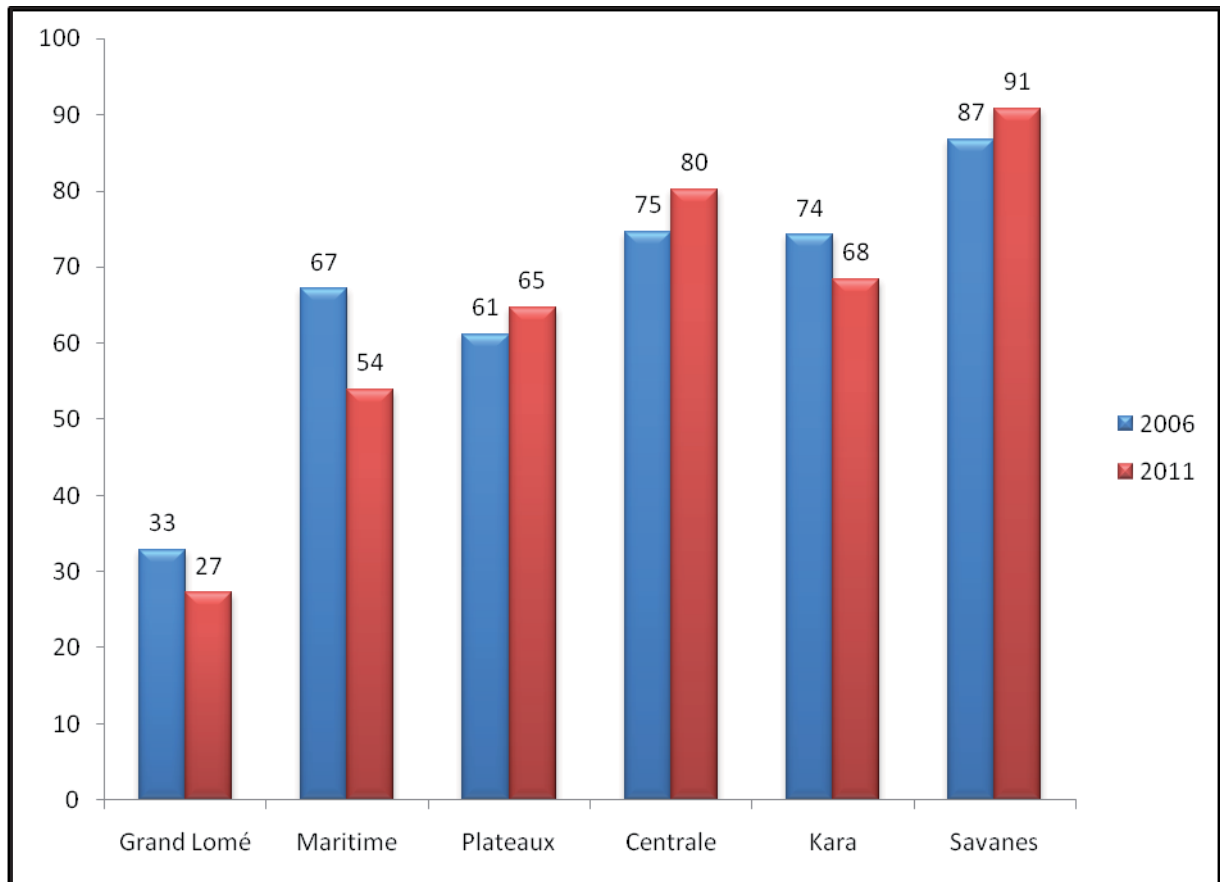


Source : QUIBB 2006 et 2011

Une ventilation de ces résultats par région est présentée au Graphique 2. Il en ressort que la diminution de la pauvreté s'est concentrée dans le sud du pays, particulièrement dans le Grand Lomé⁴ et la région Maritime. Parmi les autres régions, seule la région de la Kara a connu une baisse de la pauvreté entre 2006 et 2011. En particulier, les deux régions les plus pauvres en 2006 (Centrale et Savanes) ont connu une hausse significative de la pauvreté. La région la plus pauvre demeure celle se trouvant la plus éloignée de la côte (Savanes) avec plus de 90 pourcent des individus étant sous le seuil de la pauvreté.

⁴Grand Lomé comprend la commune de Lomé et Golfe urbain

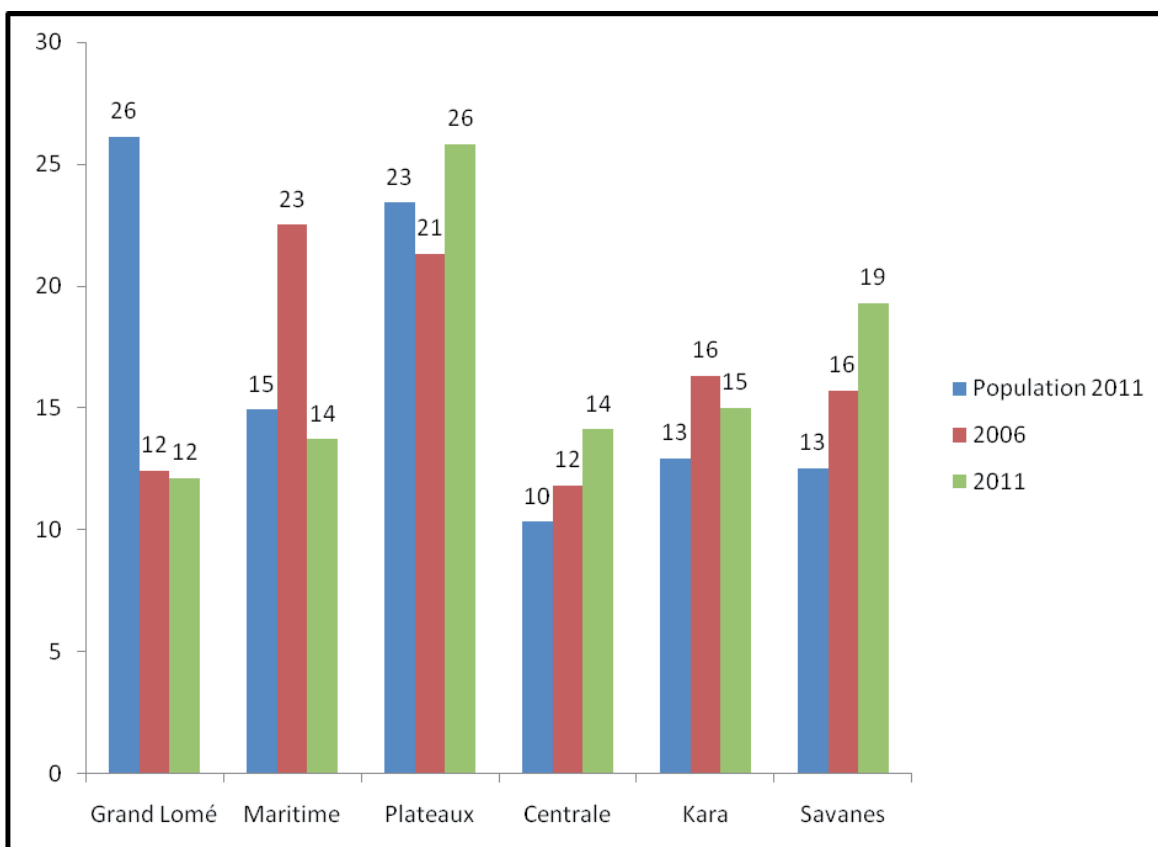
Graphique 2 : Incidence de la pauvreté (P0) par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

La pauvreté au Togo reste un phénomène principalement rural avec un taux de pauvreté de 73,4% par rapport à un taux de 28,5% à Lomé et 44,7% dans les autres zones urbaines. Avec plus de 62% de la population togolaise, le milieu rural regroupe 78% des pauvres du pays. Le Graphique 3 présente la proportion de la population de chacune des régions ainsi que la contribution de ces régions à la pauvreté nationale. Ainsi, avec 26% de la population togolaise, le Grand Lomé ne contribue qu'à 12% à la pauvreté nationale. A cause de son taux élevé de pauvreté et à sa grande population, la région des Plateaux englobe plus du quart des togolais considérés comme pauvres. Elle est suivie de la région des Savanes qui contribue à un taux de 19% en 2011 malgré le fait que 13% de la population togolaise y habitent. La baisse importante de la pauvreté dans la zone rurale de la région Maritime, abritant environ 15% de la population totale, contribue plus à la baisse totale de la pauvreté au Togo. Cette zone contribuait à hauteur de 23% en 2006. En 2011, cette contribution a été réduite à seulement 14%.

Graphique 3 : Part de la population et la contribution à l'incidence de la pauvreté (C0) par milieu, 2006 et 2011



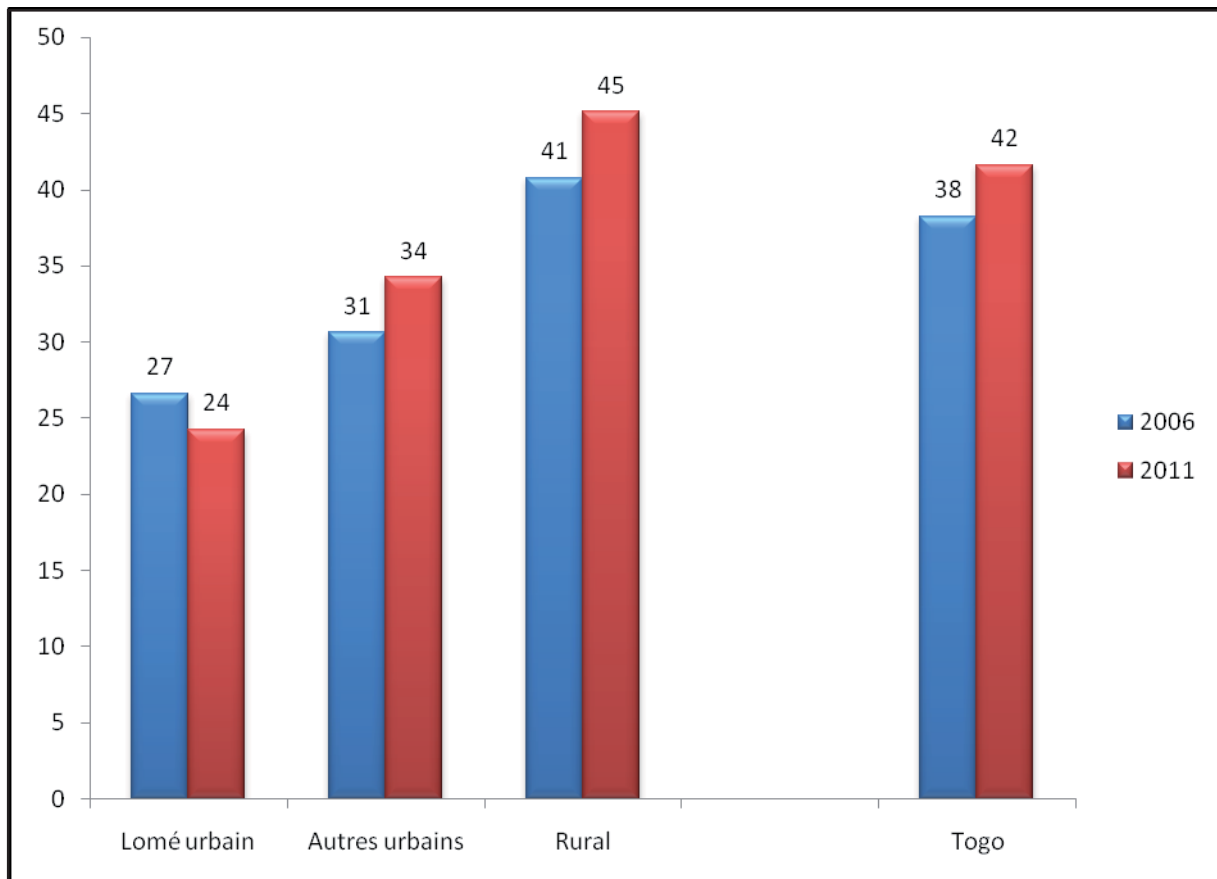
Source : QUIBB 2006 et 2011

3.2. Profondeur de pauvreté

Les informations qui sont considérées comme préoccupantes à ce jour concernent seulement le nombre de personnes classées comme pauvres, sans tenir compte de l'ampleur de la pauvreté. Le ratio de l'écart de revenu qui traduit la proportion dans laquelle le niveau de consommation moyenne des ménages pauvres est inférieur au seuil de pauvreté, donne une bonne idée sur l'intensité de la pauvreté au Togo (Graphique 4).

La consommation moyenne des pauvres au Togo est d'environ 42% en dessous du seuil de pauvreté en 2011 soit quatre points de pourcentage de plus qu'en 2006. Ainsi, il semble que malgré le fait que la pauvreté ait diminué au Togo au cours des cinq dernières années, les pauvres se sont davantage appauvris. Selon le milieu de résidence, le ratio est en hausse par rapport à 2006 pour les milieux urbain et rural à l'exception de Lomé où il a diminué.

Graphique 4 : Ratio de l'écart de revenu (P1/P0) par milieu de résidence, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011.

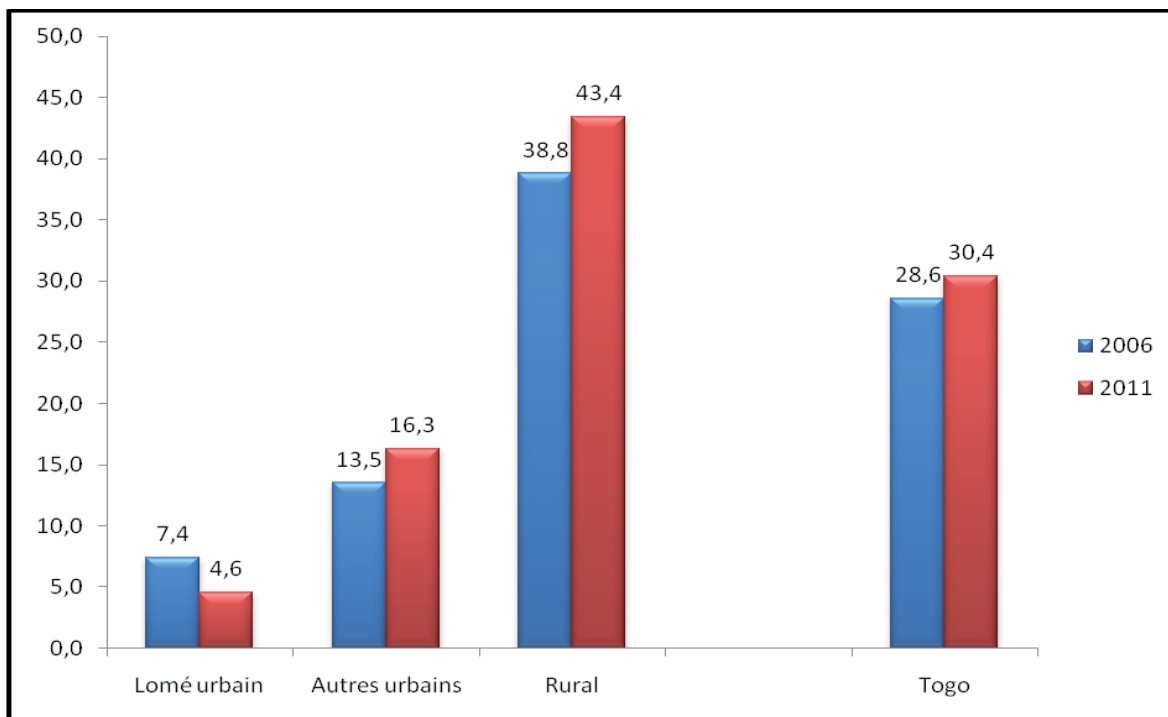
3.3. Extrême pauvreté

Les ménages dans l'extrême pauvreté ont été définis comme ceux dont le niveau de vie est insuffisant pour satisfaire leurs besoins nutritionnels de base, même s'ils consacrent tout leur budget de consommation à la nourriture. Le graphique 5 illustre la tendance de l'incidence de l'extrême pauvreté pour le pays dans son ensemble et par milieu de résidence.

Au niveau national, l'incidence de la pauvreté extrême est passée de 28,6% en 2006 à 30,4% de la population en 2011 soit une hausse de près de deux points en cinq ans. Cette hausse de la pauvreté contraste avec la baisse de la pauvreté lorsqu'un seuil de pauvreté plus élevé est utilisé. Une ventilation des résultats selon le milieu de résidence montre que la pauvreté extrême s'est surtout intensifiée dans le milieu rural où le taux est passé de 38,8% en 2006 à 43,4% en 2011.

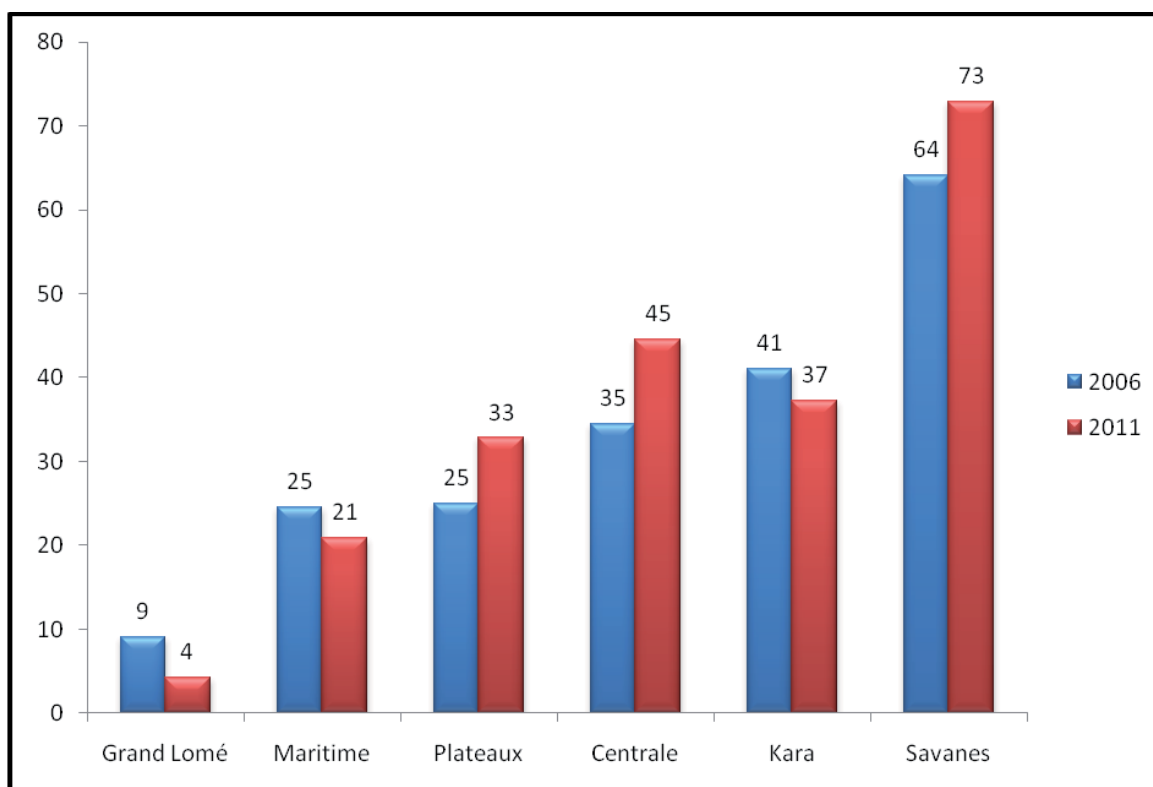
L'analyse des résultats selon les différentes régions (Graphique 6) nous donne un portrait très semblable de celui de la pauvreté générale. En utilisant le seuil de pauvreté alimentaire, les régions de Grand Lomé, Maritime et de Kara voient leurs incidences de la pauvreté diminuer significativement. Par contre les autres régions voient une augmentation de leur niveau de pauvreté identiquement à l'analyse précédente.

Graphique 5: Incidence de l'extrême pauvreté (P0) par milieu de résidence, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 6: Incidence de l'extrême pauvreté (P0) par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

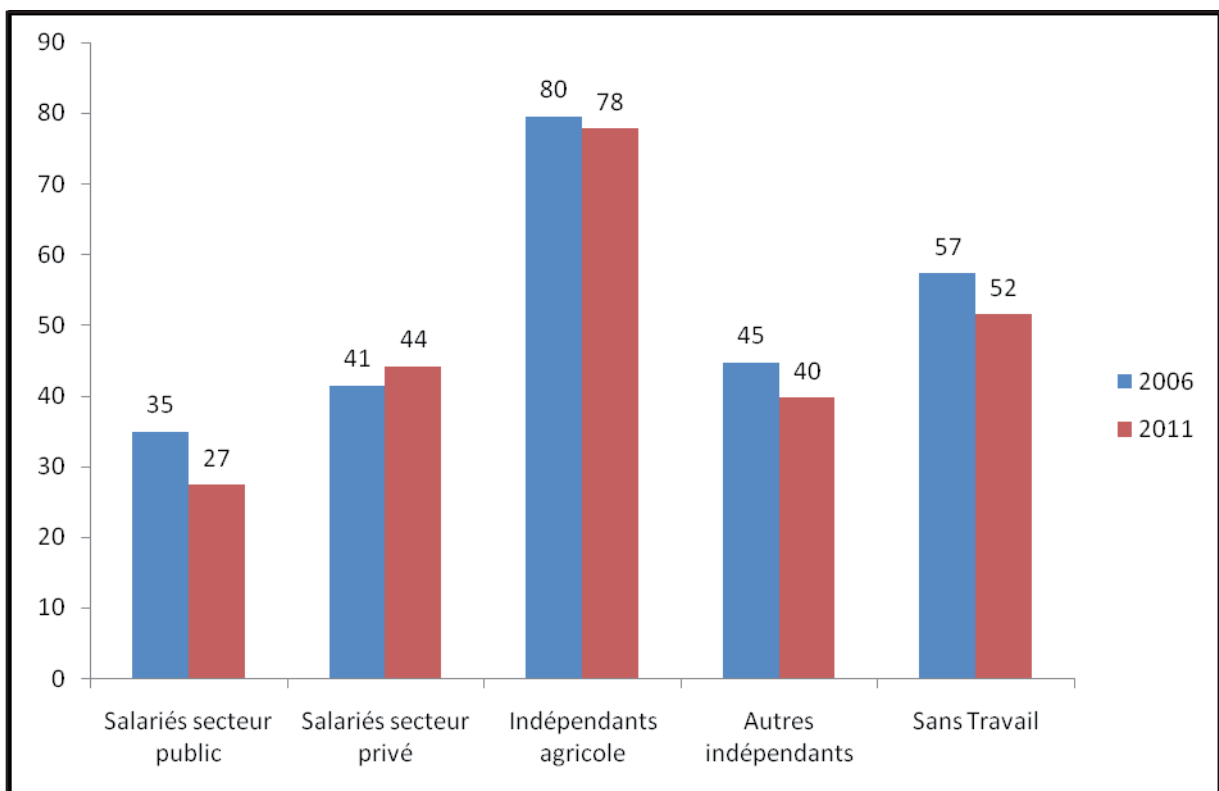
3.4. Pauvreté selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Au-delà de la répartition géographique, il est également intéressant d'examiner la distribution de la pauvreté selon les différents groupes socio-économiques des chefs de ménage. Le graphique 7 montre clairement que les agriculteurs, le groupe le plus important en termes d'effectifs, sont les plus pauvres. En fait, à 78% de pauvreté en 2011, les ménages ayant l'agriculture comme principale activité économique restent le groupe le plus pauvre parmi les groupes socioéconomiques de 2006 à 2011. Le groupe ayant bénéficié de la plus grande baisse de la pauvreté entre 2006 et 2011 sont les ménages dont le chef est un salarié du secteur public.

Etant donné que presque la moitié (47,9%) de la population togolaise vit au sein de ménage ayant l'agriculture comme principale activité économique, il s'avère qu'environ 64% des pauvres s'y retrouvent. Ainsi, toutes politiques efficaces de lutte contre la pauvreté devraient accorder une place prépondérante à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs.

Les autres groupes socioéconomiques les plus pauvres sont les ménages sans emploi et les salariés du secteur privé avec des incidences respectives de 49% et 46%. Elles sont suivies par les autres indépendants non agricoles (42%).

Graphique 7: Incidence de la pauvreté (P0) par groupe socio-économique, 2006 et 2011

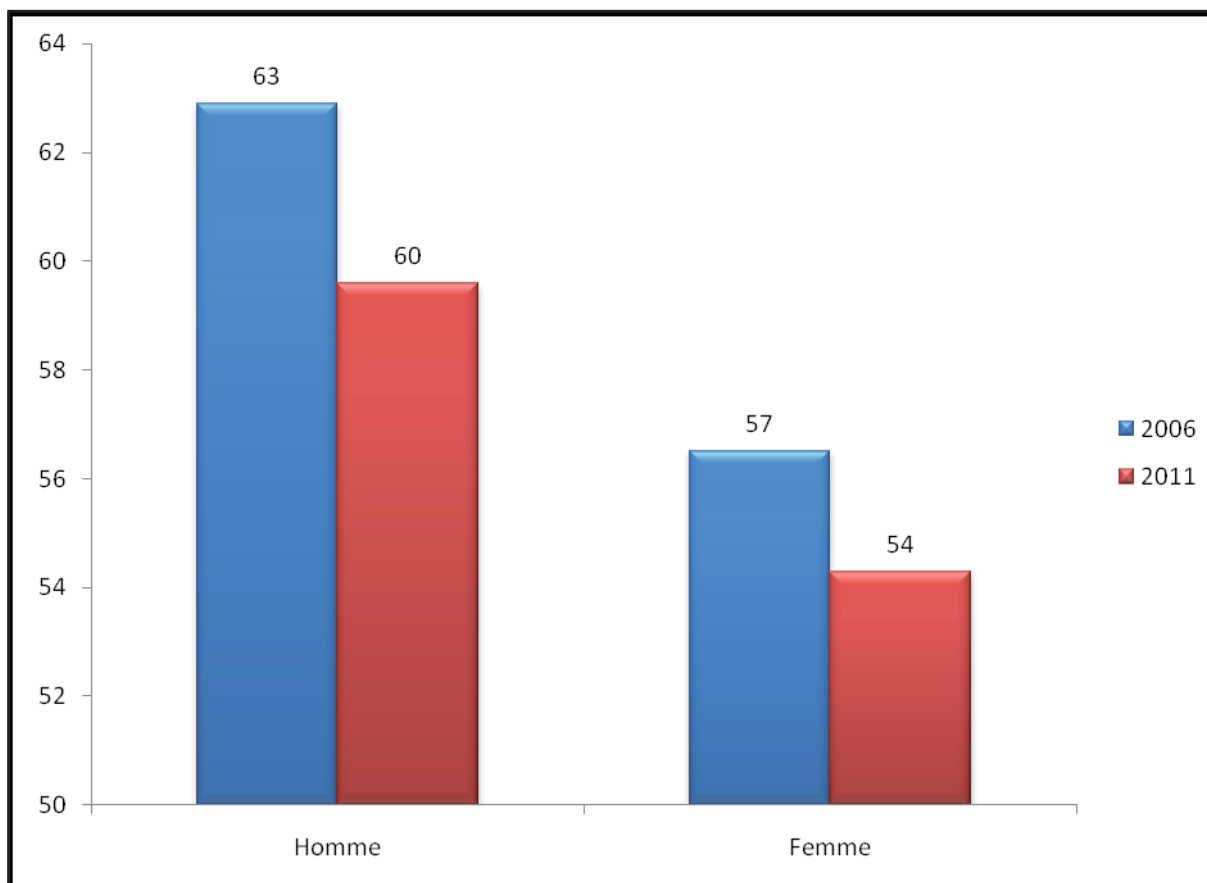


Source : QUIBB 2006 et 2011

3.5. Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Cette rubrique examine le niveau de pauvreté selon le sexe du chef de ménage. Le Graphique 8 montre clairement que les ménages dirigés par des femmes sont légèrement moins pauvres que ceux dirigés par des hommes (57% contre 54% en 2011). Par contre, les deux groupes ont vu leur taux de pauvreté diminué dans des proportions semblables.

Graphique 8: Incidence de la pauvreté (P0) selon le sexe du chef de ménage, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

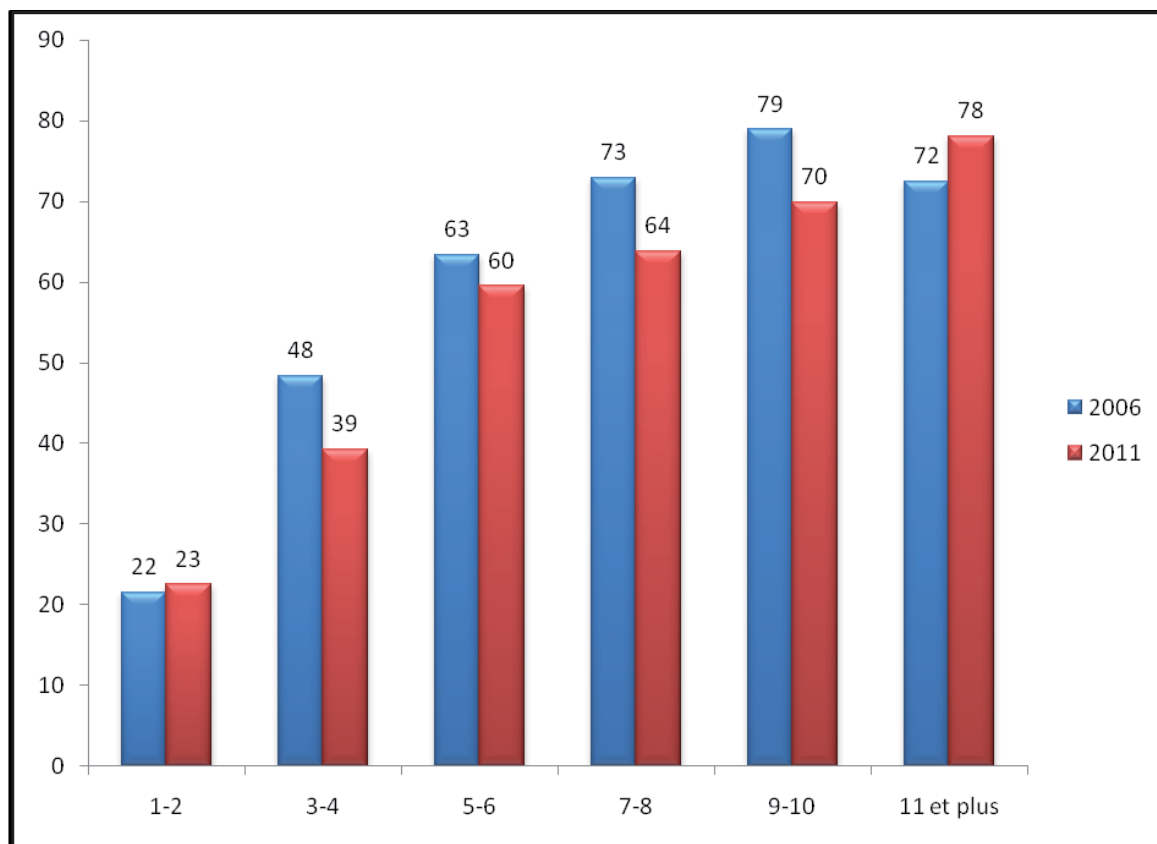
3.6. L'incidence de la pauvreté selon la taille du ménage

Dans l'analyse des causes de pauvreté, on considère généralement l'hypothèse que la pauvreté augmente avec la taille du ménage. En effet, plus le nombre de membres du ménage augmente, plus les besoins d'argent se font sentir. Il s'agit des besoins commençant par le minimum vital (alimentaire) à d'autres comme non alimentaires. Le nombre de personnes à prendre en charge dans un ménage est, alors, très déterminant dans l'incidence de la pauvreté en Afrique où les programmes d'aides sociaux sont peu développés.

Les données disponibles confirment cette hypothèse : on remarque que les ménages restreints (1 ou 2 personnes) sont moins pauvres (23%) que ceux élargis (78%) en 2011. Cette tendance était constatée aussi dans les données de 2006.

Cependant, les deux extrêmes dans la typologie des ménages, c'est-à-dire ménage de 1 ou 2 personnes et ménage de 11 personnes ou plus, ont vu leur niveau de pauvreté augmenté entre 2006 et 2011 contrairement aux autres types de ménage.

Graphique 9: Incidence de la pauvreté (P0) selon la taille du ménage, 2006 et 2011

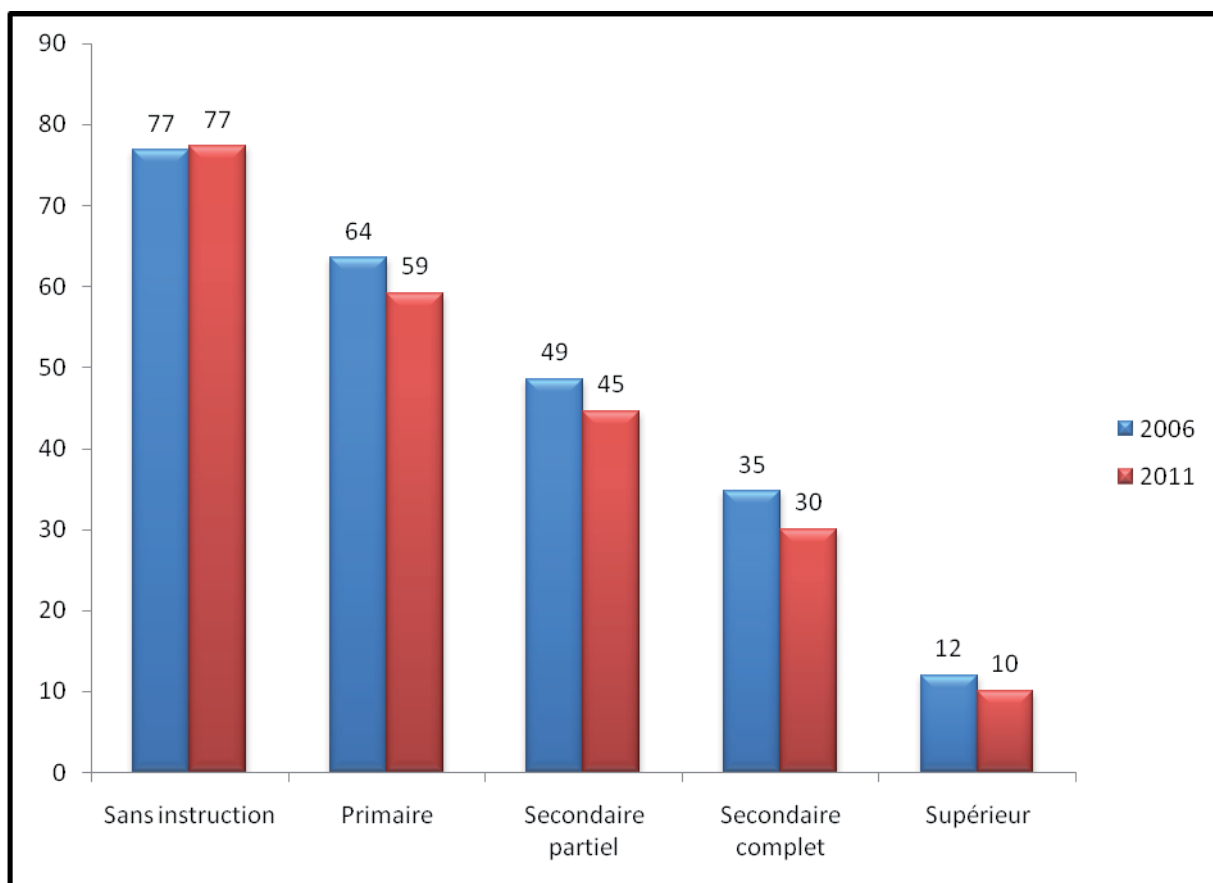


Source : QUIBB 2006 et 2011

3.7. Pauvreté selon le niveau d’instruction du chef de ménage

La fréquentation scolaire permet l’acquisition de capital humain et ainsi de meilleurs revenus permettant donc d’ échapper à la pauvreté. Le graphique 10 montre très clairement que plus le niveau d’instruction du chef de ménage augmente, moins est le taux de pauvreté. Ainsi, en 2011, les ménages ayant un chef sans instruction ont un taux de pauvreté élevé (77%) tandis que ce taux descend à 59% pour un niveau primaire et s’élève seulement à 10% pour les ménages dont le chef a un niveau supérieur. Entre 2006 et 2011, seul le groupe des « sans instruction » n’a pas vu son taux de pauvreté baisser.

Graphique 10: Incidence de la pauvreté (P0) selon le niveau d’instruction du chef de ménage, 2006 et 2011

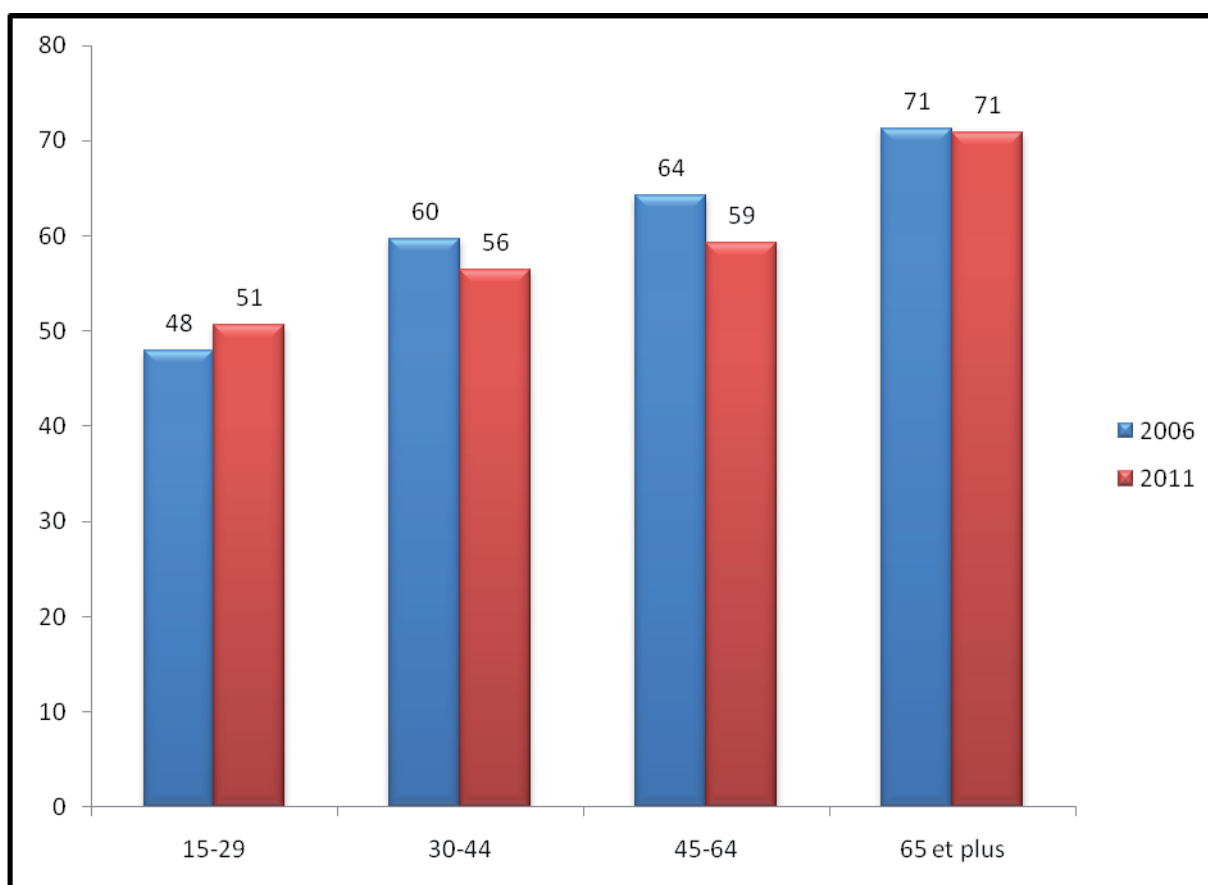


Source : QUIBB 2006 et 2011

3.8. Pauvreté selon l'âge du chef de ménage

Même si l'on remarque un niveau de pauvreté assez élevé dans chaque groupe d'âge, le graphique ci-dessous permet de constater que la pauvreté augmente avec l'âge des chefs de ménage. Selon les groupes d'âges, les chefs de ménage âgés d'au moins 65 ans sont plus touchés par la pauvreté au Togo. Ceci s'expliquerait par le fait que cette tranche est essentiellement celle des retraités ou des inactifs. De 51% pour les plus jeunes chefs de ménage, l'incidence de la pauvreté passe à 71% parmi les chefs de ménages les plus âgés.

Graphique 11: Incidence de la pauvreté (P0) selon le groupe d'âge du chef de ménage, 2006 et 2011

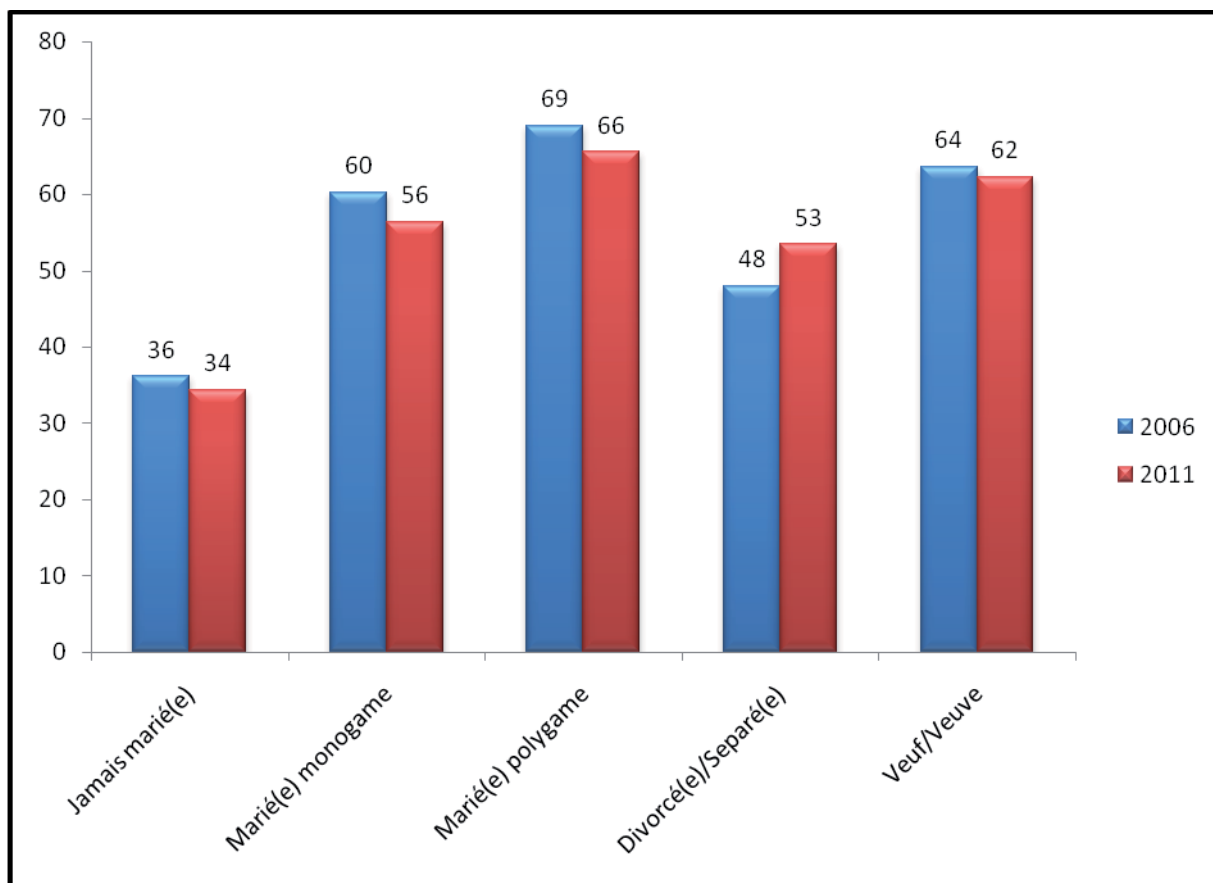


Source : QUIBB 2006 et 2011

3.9. Pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage

L'analyse de l'incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial des chefs de ménage dans le graphique ci-dessous, montre que les polygames sont plus nombreux à être pauvres que ceux des autres statuts. Cependant les « veufs/veuves » ont aussi un taux de pauvreté élevé. Les célibataires ou jamais mariés constituent le groupe le moins pauvre de tous les autres.

Graphique 12: Incidence de la pauvreté (P0) selon le statut matrimonial du chef de ménage, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

3.10. Robustesse de la tendance de la pauvreté

L'examen de la tendance de la pauvreté à partir de deux seuils de pauvreté différents permet de conclure dans un cas que la pauvreté avait diminué significativement entre 2006 et 2011, tandis que l'utilisation d'un seuil alimentaire nous menait à penser que la pauvreté avait augmenté légèrement. Donc, il est évident que le choix du seuil de pauvreté est crucial quant aux conclusions de la tendance de la pauvreté au Togo entre 2006 et 2011. Par rapport aux seuils, on peut se poser des questions suivantes : quels sont les seuils conduisant à une hausse de la pauvreté et quels sont les autres permettant d'arriver à la conclusion contraire?

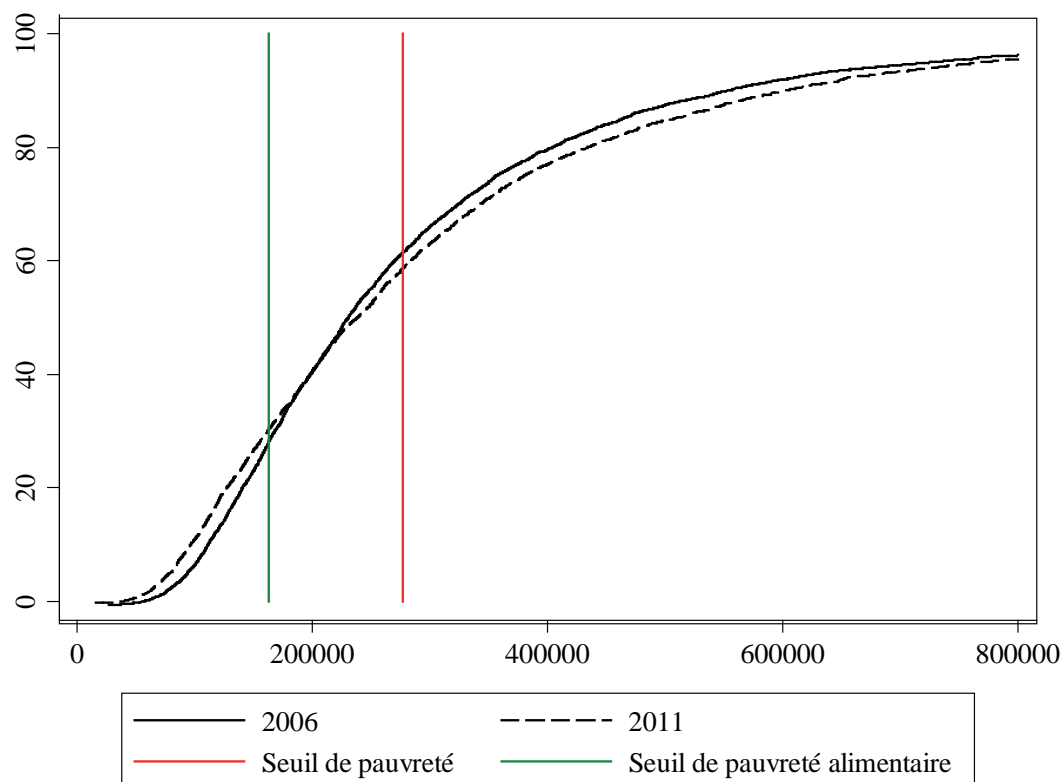
Pour répondre à ces questions, une méthode un peu plus sophistiquée serait de prendre en compte un continuum de seuils possibles. Ceci peut être fait à l'aide de courbes cumulatives de la consommation.

Ces courbes représentent la proportion de pauvres pour différentes valeurs du Seuil. Si une telle courbe est tracée pour deux groupes distincts, soient un groupe A et un groupe B. Si la courbe du groupe A est toujours en-dessous de celle du groupe B, alors il y a un cas de dominance du premier ordre. Cela signifie que le taux de pauvreté pour le groupe A sera toujours moindre que celle du groupe B, peu importe le choix du seuil de pauvreté. Cette technique peut être utilisée pour comparer un groupe donné pour différentes périodes, ou bien pour comparer différents groupes à un moment précis. Parfois les courbes vont se croiser.

Dans ce cas, la direction du changement des taux de pauvreté dépendra d'où le seuil de pauvreté se retrouvera par rapport au point de croisement. Choisir un seuil à gauche du point de croisement donnera un résultat opposé au cas où le seuil se trouve à droite de ce point. Dans ces circonstances, comparer les taux de deux groupes pourrait ne pas donner des résultats très robustes.

Le graphique 13 montre ces courbes pour les deux enquêtes étudiées. La courbe pour l'enquête de 2006 domine complètement celle de 2011 jusqu'à un niveau légèrement supérieur au seuil de pauvreté alimentaire. Au-delà de ce seuil, on remarque un changement de tendance avec la dominance de la courbe de 2011. Autrement dit, il y a un seuil de croisement des courbes. Ainsi, tous les seuils à gauche de ce seuil de croisement (incluant le seuil alimentaire) donneraient une hausse de la pauvreté, tandis que tous les seuils à droite de ce seuil de croisement nous laisseraient conclure à une baisse de la pauvreté. En conclusion, il s'avère qu'au Togo, entre 2006 et 2011, la tendance de la pauvreté est dépendante du choix du seuil de pauvreté. Mais, la conclusion en une augmentation de la pauvreté entre 2006 et 2011 ne peut être observée que si le seuil de pauvreté est très faible, ce qui correspondrait à une incidence plus faible de la pauvreté.

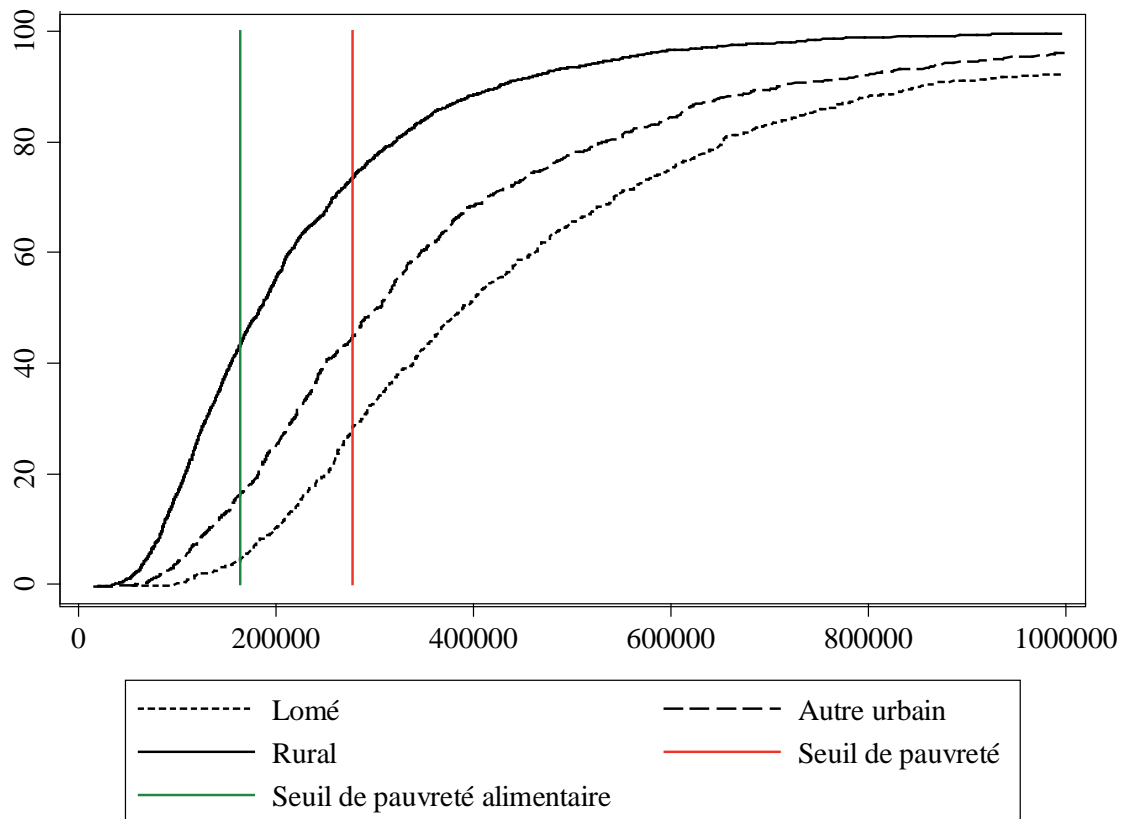
Graphique 13: Robustesse de la tendance de la pauvreté au niveau national, 2006 et 2011



Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Le graphique 14 trace ces mêmes courbes mais par milieu de résidence pour 2011. Selon la logique d'interprétation de la courbe cumulative, on peut dire que le seuil de 2011 est un bon indicateur pour distinguer les pauvres dans chacun des milieux. Ces courbes permettent de constater la prédominance de la pauvreté et de l'extrême pauvreté dans le milieu rural par rapport aux deux autres milieux.

Graphique 14 : Robustesse de la tendance de la pauvreté par milieu de résidence, 2011



Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB 2011



IV. TENDANCE DES INEGALITES

4.1. Décomposition de l'incidence de la pauvreté entre les effets croissance et redistribution

Pour un seuil de pauvreté donné, il est possible de décomposer un changement du taux de pauvreté entre deux périodes en deux effets distincts:

- Un effet "croissance" mesurant le taux de pauvreté qu'aurait eu la population si la consommation avait augmenté au même rythme que la croissance économique observée en supposant que la distribution de la consommation n'a pas changé;
- Un effet "redistribution" mesurant le taux de pauvreté qu'aurait eu la population si la distribution de la consommation avait changé selon les données observées en supposant que la consommation moyenne n'a pas changé.

Toutes choses étant égales par ailleurs, la croissance économique va nécessairement diminuer la pauvreté. Par contre, si celle-ci est accompagnée d'une augmentation des inégalités, la réduction de la pauvreté sera moindre.

L'efficacité de la croissance économique dans la réduction de la pauvreté est amplifiée dans la mesure où la croissance est pro-pauvre, c'est-à-dire qu'elle est accompagnée d'une réduction des inégalités.

Dans quelle mesure la diminution de la pauvreté au Togo sur les cinq dernières années est due à la croissance économique, et quel a été le rôle de tout changement des inégalités de la consommation?

Le Tableau 2 présente la décomposition de l'incidence de la pauvreté entre les effets croissance et redistribution, avec une ventilation entre les milieux urbain et rural. Pour l'ensemble du pays, la réduction de la pauvreté semble être le fruit quasi-exclusif de la croissance économique étant donné que la baisse de la pauvreté (3,1%) est beaucoup plus due à l'effet croissance (-2,8%) qu'à l'effet redistribution (-0,2%). Pour le milieu urbain (Lomé et autres urbains), l'augmentation des inégalités a atténué l'effet croissance relativement élevé. Dans le milieu rural, sur la période d'étude, l'incidence de la pauvreté a diminué de 1,7 point mais cette diminution n'aurait pas eu lieu n'eut été la réduction des inégalités en milieu rural.

Tableau 2: Décomposition de l'évolution de l'incidence de la pauvreté entre les effets croissance et redistribution par milieu de résidence, 2006 à 2011

	Différence	Effet croissance	Effet redistribution
National	-3,1	-2,8	-0,2
Lomé urbain	-2,4	-5,0	+2,5
Autres urbains	-1,6	-3,6	+2,0
Rural	-1,7	+0,6	-2,3

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

4.2. La croissance a-t-elle été pro-pauvre ?

Est-ce que la croissance économique togolaise a été pro-pauvre est une question qui a été soulevée à plusieurs reprises au cours des dernières années. Autrement dit, est-ce que les ménages les plus pauvres ont bénéficié de la croissance économique des cinq dernières années? Les courbes croissance-incidence (Growth incidence curve) est une approche permettant de répondre à cette question (Ravallion, 2003). Ces courbes présentent les taux de croissance de la consommation des ménages pour différents points de la distribution de la consommation, après avoir trié les ménages selon leur niveau de vie (mesuré par la consommation).

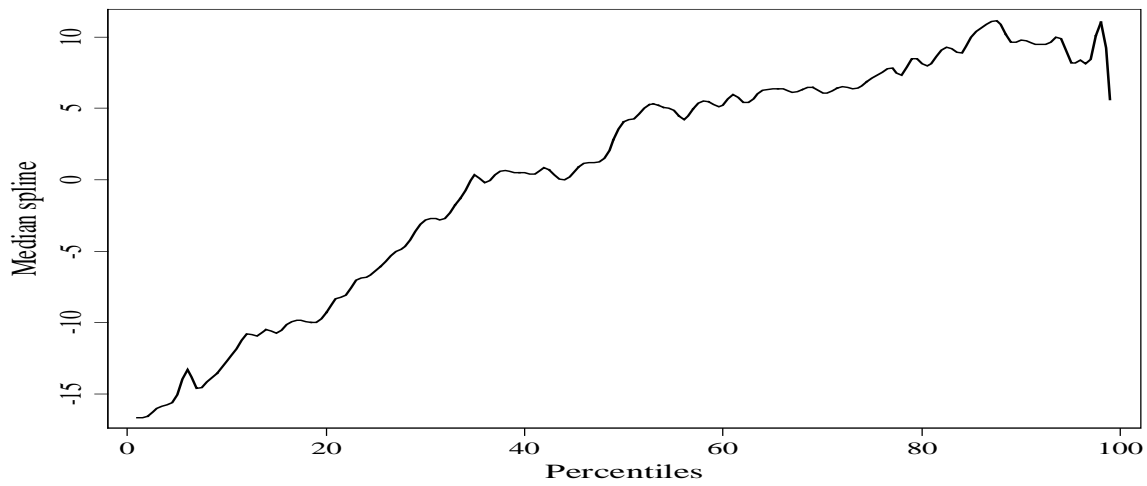
Comme le démontre le graphique 15, le taux de croissance de la consommation des ménages togolais a été significativement plus important pour les ménages les plus riches. En fait, les ménages les plus pauvres (ceux à gauche sur le graphique 15) ont vu leur consommation diminuée entre 2006 et 2011.

L'analyse des graphiques ci-dessous permet de conclure que la croissance économique au Togo au cours des cinq dernières années n'a pas été pro-pauvre. Les résultats de l'enquête montrent qu'entre 2006 et 2011 au niveau national, les ménages du premier quintile n'ont pas vu leur niveau de consommation augmenté. Ils ont plutôt enregistré une baisse variant entre 10% et 20%. Tandis que les ménages riches ont peu bénéficié de la croissance économique (Graphique 15).

Au niveau du graphique 16, la courbe de la capitale togolaise, il est remarqué que le premier et le dernier décile ont pu profiter de la croissance économique.

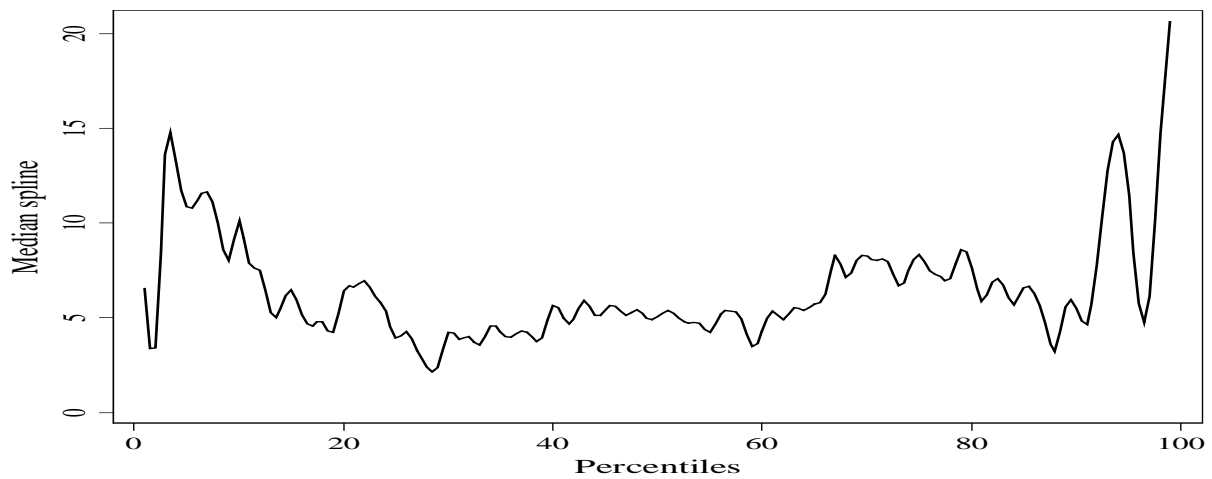
Dans les autres milieux urbains (Graphique 17) et en milieu rural (Graphique 18), hormis les deux derniers quintiles, aucun groupe de quintile n'a bénéficié de la croissance économique du pays. Il en ressort que la croissance a été plus bénéfique aux riches qu'aux plus pauvres.

Graphique 15: Courbe croissance-incidence, niveau national, 2006 à 2011



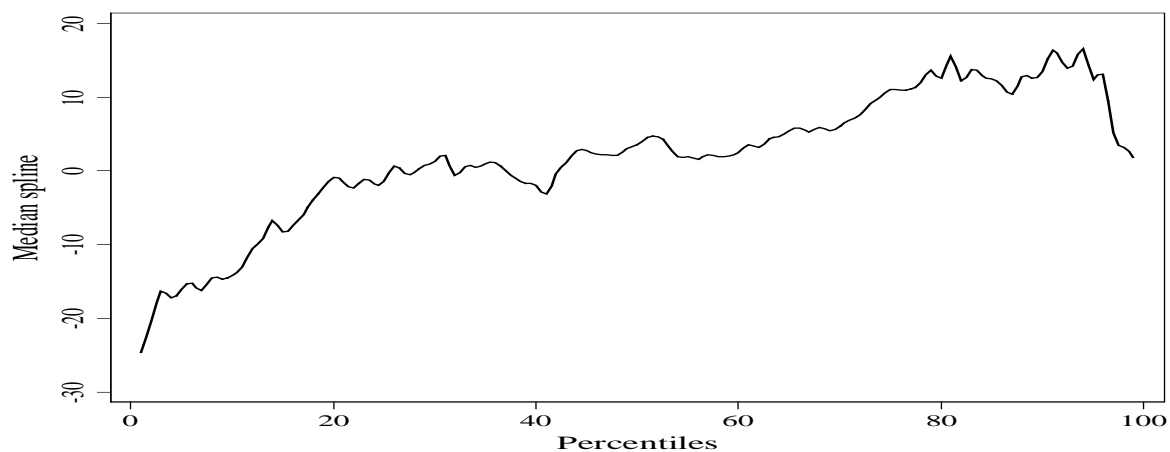
Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Graphique 16: Courbe croissance-incidence, Lomé urbain, 2006 à 2011



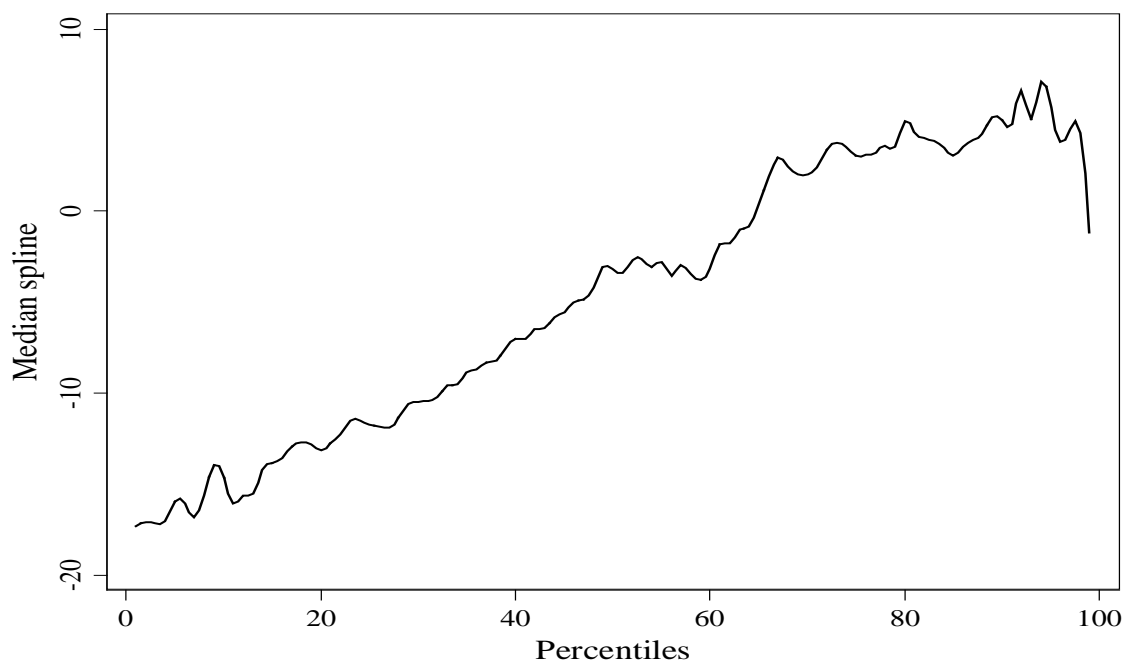
Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Graphique 17 : Courbe croissance-incidence, autres urbains, 2006 à 2011



Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Graphique 18 : Courbe croissance-incidence, milieu rural. 2006 à 2011



Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

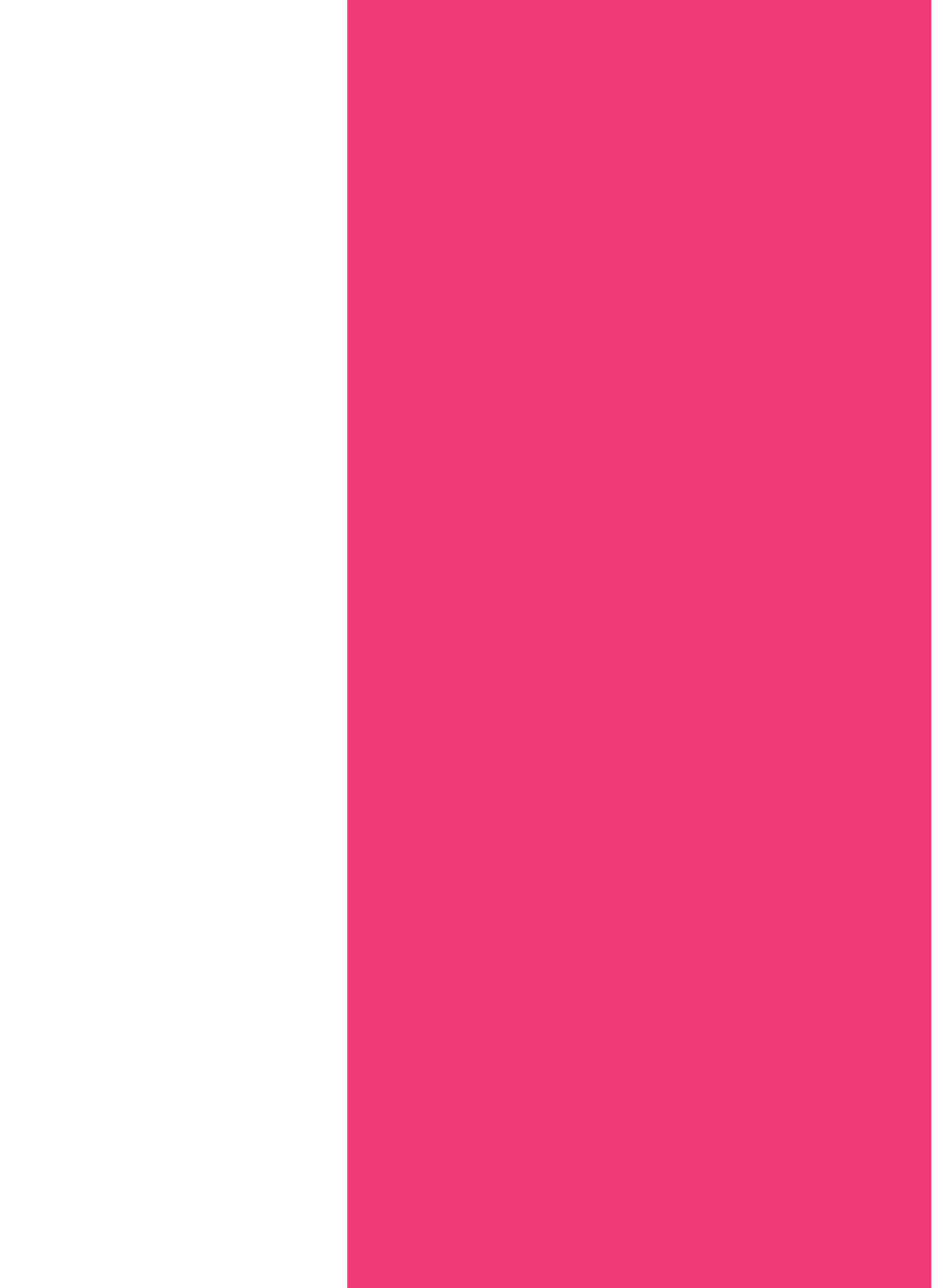
4.3. Evolution de l'indice de Gini et la part des déciles et quartiles des plus pauvres

L'analyse précédente portant sur l'incidence de la pauvreté entre 2006 et 2011 a permis de conclure dans un premier temps que la pauvreté a légèrement diminué mais l'extrême pauvreté a augmenté de presque 2 points de pourcentage et dans un second temps que la pauvreté a diminué dans les régions les moins pauvres (Grand Lomé et Maritime) et augmenté dans les régions les plus pauvres (Centrale et Savane). Autrement dit, les régions pauvres se sont appauvries et les régions plus riches se sont enrichies. Dans ces circonstances, sans surprise, les inégalités entre les ménages ont augmenté entre 2006 et 2011. Le Tableau 3 montre que le coefficient de Gini, la mesure des inégalités la plus populaire, est passé de 0,361 en 2006 à 0,393 cinq ans plus tard. Même si à 0,393, le niveau des inégalités est semblable à celui des pays de la sous-région, une augmentation de 3 points de pourcentage est importante. Les deux autres mesures des inégalités présentées au tableau 3 mènent à la même conclusion. Le ratio des dépenses du décile le plus riche divisé par les dépenses du décile le plus pauvre (P90/P10) est passé de 5.02 à 6.31. Le même ratio au niveau des quartiles (P75/P25) a aussi augmenté.

Tableau 3 : Mesure des inégalités des dépenses, 2006 et 2011

	2006	2011
Gini	0.361	0.393
P90/P10	5.02	6.31
P75/P25	2.30	2.64

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011



V. POSSESSION DES BIENS DURABLES

La possession de biens durables peut être considérée comme une mesure de bien-être alternative à la consommation totale des ménages. Un des avantages de mesurer le bien-être par la possession de biens durables est la simplicité et la rapidité avec lesquelles il est possible de collecter l'information. Par contre, il est difficile de mesurer la qualité de ces biens durables. Par exemple, un téléviseur peut être un vieil appareil noir et blanc, mais peut aussi être un téléviseur moderne à écran plat. Ceci dit, il est indéniable que ces indicateurs sont utiles et informatifs.

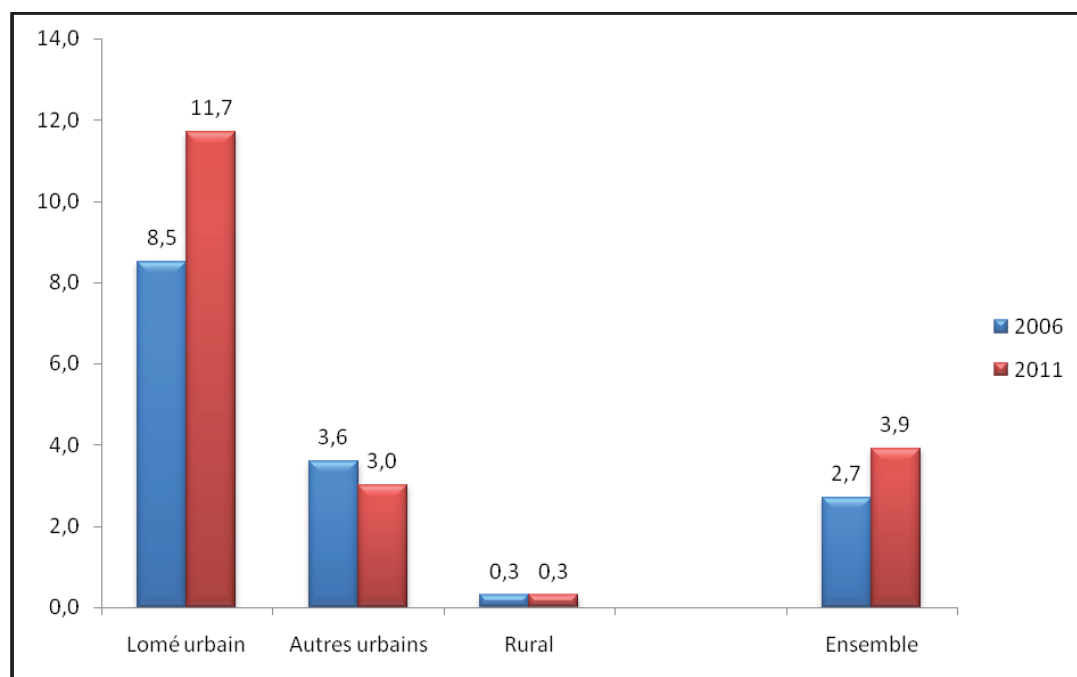
Les biens durables suivants ont été retenus dans ce profil de pauvreté : radio, téléviseur, antenne, téléphone fixe, téléphone mobile, réfrigérateur, ventilateur, climatiseur, ordinateur, vélo, moto et voiture. Les résultats pour tous ces biens se trouvent en annexe, mais la présente section se concentre sur quatre d'entre eux : réfrigérateur, téléviseur, téléphone et motocyclette. La possession de ces quatre biens est analysée selon le milieu et la région de résidence ainsi que selon le quintile d'appartenance des différents ménages.

5.1. Réfrigérateur

Au Togo, la possession du réfrigérateur est passée de 2,7% en 2006 à 3,9% en 2011 (Graphique 19). Le réfrigérateur est un bien faiblement possédé par les ménages ruraux. La hausse entre 2006 et 2011 est uniquement due à Lomé, qui est aussi le milieu où la plus grande proportion de ménage possède un réfrigérateur. Quant aux autres urbains, on parlera d'une dépossession dans la mesure où le taux est en baisse. Cette baisse pourrait être liée à l'augmentation de la population de cette strate sous l'hypothèse que les nouveaux arrivants ne possèdent pas ce bien.

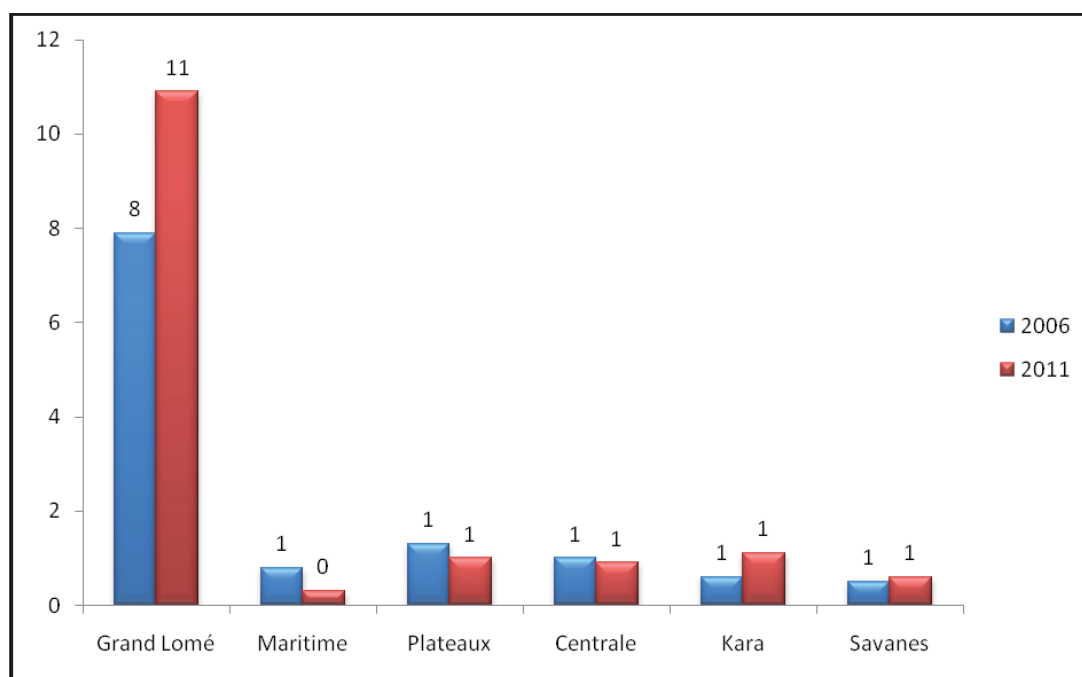
En fait, le réfrigérateur est possédé par très peu de ménages dans toutes les régions sauf Lomé. Le taux est d'environ 1% dans chacune des régions en 2011 à l'exception de Lomé qui détient un taux de 12,3% (Graphique 20). Etant donné que la pauvreté est beaucoup plus faible à Lomé que dans les autres régions, il n'est pas surprenant de constater que les réfrigérateurs soient surtout détenus par les ménages urbains du quintile le plus riche (Graphique 21). Par contre, l'utilisation de ce bien étant liée à la possession de l'électricité, le plus faible taux d'accès à l'électricité en milieu rural est sûrement un frein à l'achat de réfrigérateur.

Graphique 19: Pourcentage de ménages possédant un réfrigérateur par milieu, 2006 et 2011



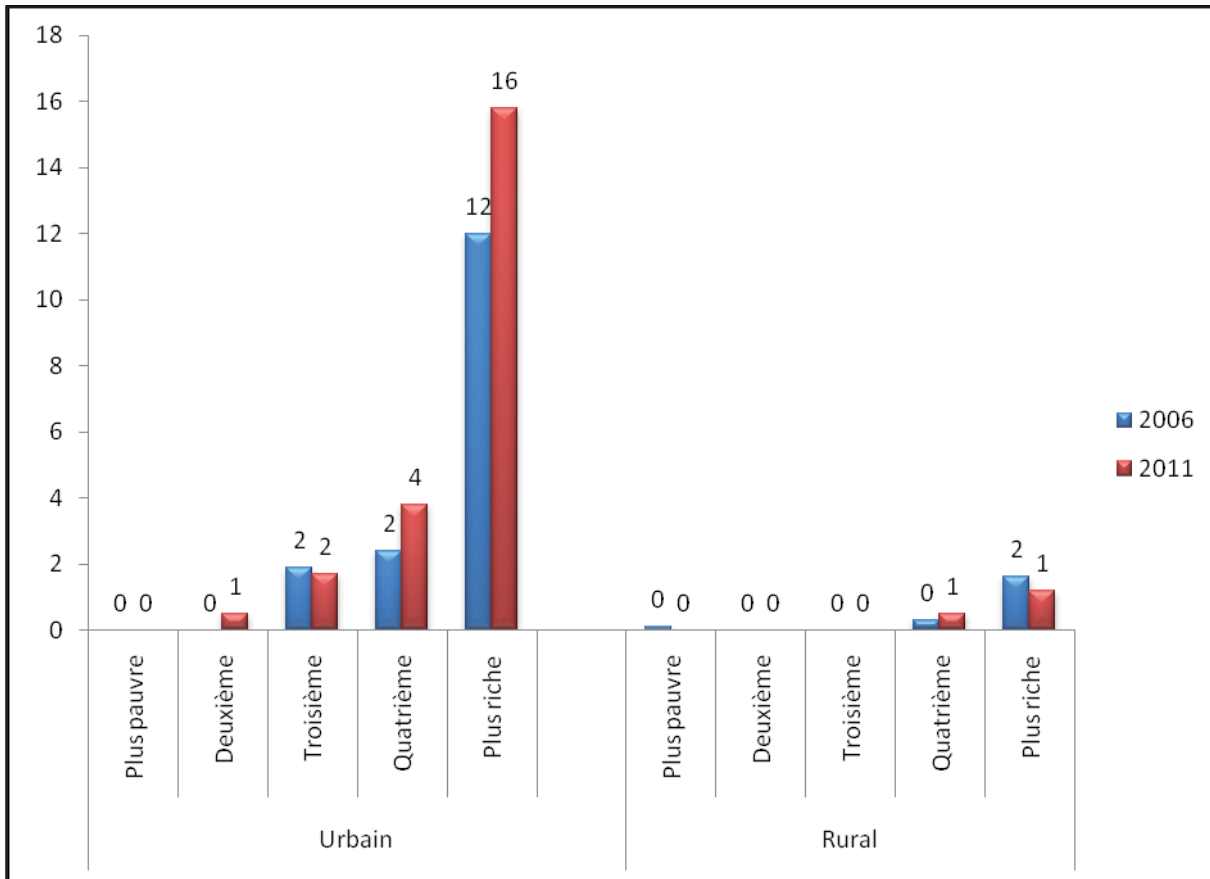
Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 20: Pourcentage de ménages possédant un réfrigérateur par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 21: Pourcentage de ménages possédant un réfrigérateur par milieu et quintile, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

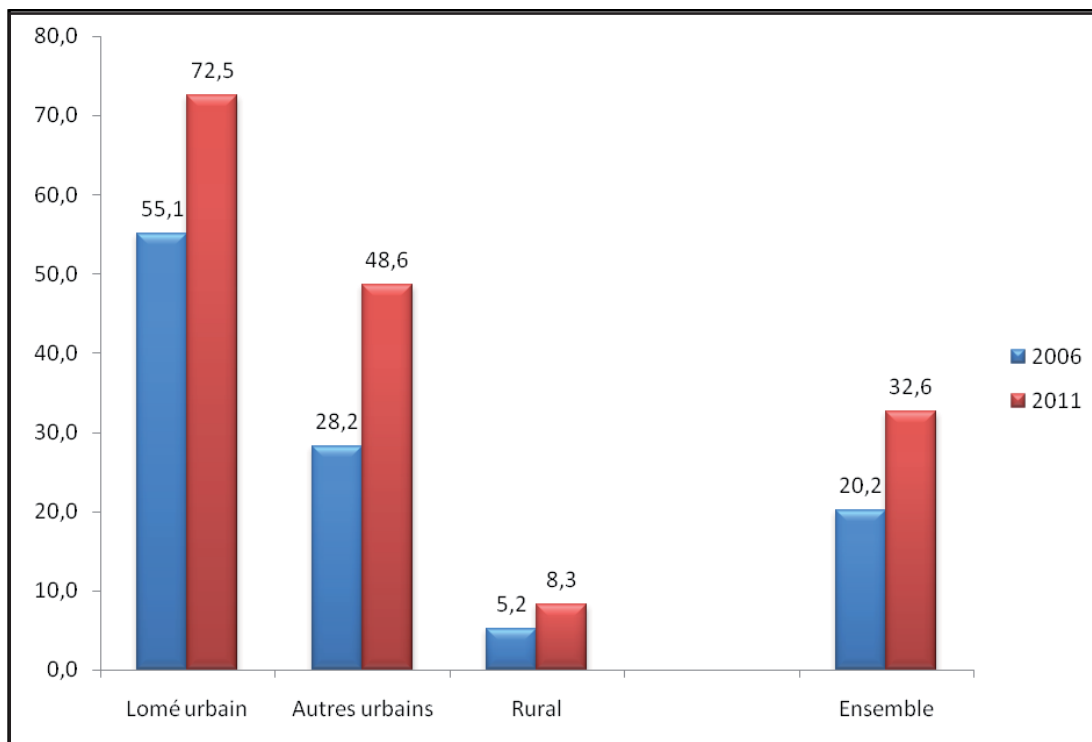
5.2. Téléviseur

Au niveau national, le graphique 22 montre que la possession du téléviseur a connu une forte croissance entre 2006 et 2011 en passant de 20,2% à 32,6%. Le téléviseur est nettement plus présent dans les ménages du milieu « autres urbains » que dans les ménages ruraux avec respectivement 48,6% et 8,3% en 2011. A Lomé, la possession du téléviseur est passée de 55,1% en 2006 à 72,5% en 2011.

La possession du téléviseur a augmenté de façon progressive entre 2006 et 2011 dans toutes les régions, particulièrement à Lomé et les régions Centrale et de la Kara (Graphique 23).

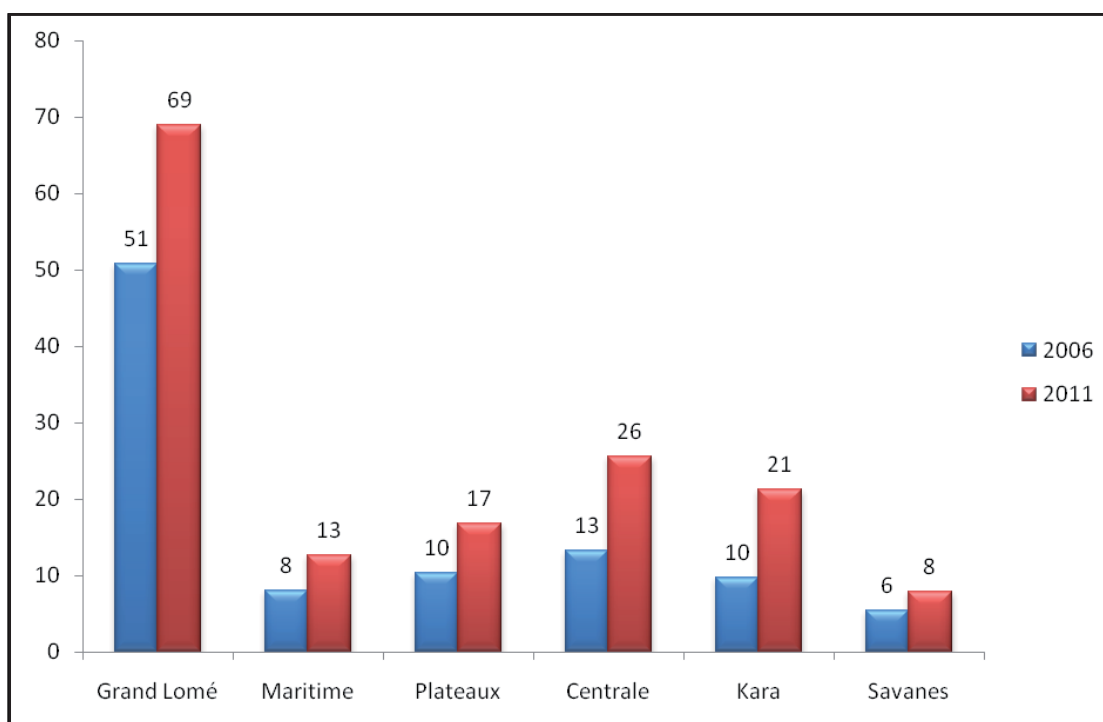
Une analyse par quintile et milieu de résidence (Graphique 24) montre que la possession de téléviseur a augmenté dans tous les quintiles, particulièrement dans les quintiles urbains et les quintiles les plus riches du milieu rural. Tout comme le cas précédent, l'accès à l'électricité est une contrainte évidente à l'utilisation d'un téléviseur.

Graphique 22: Pourcentage de ménages possédant un téléviseur par milieu, 2006 et 2011



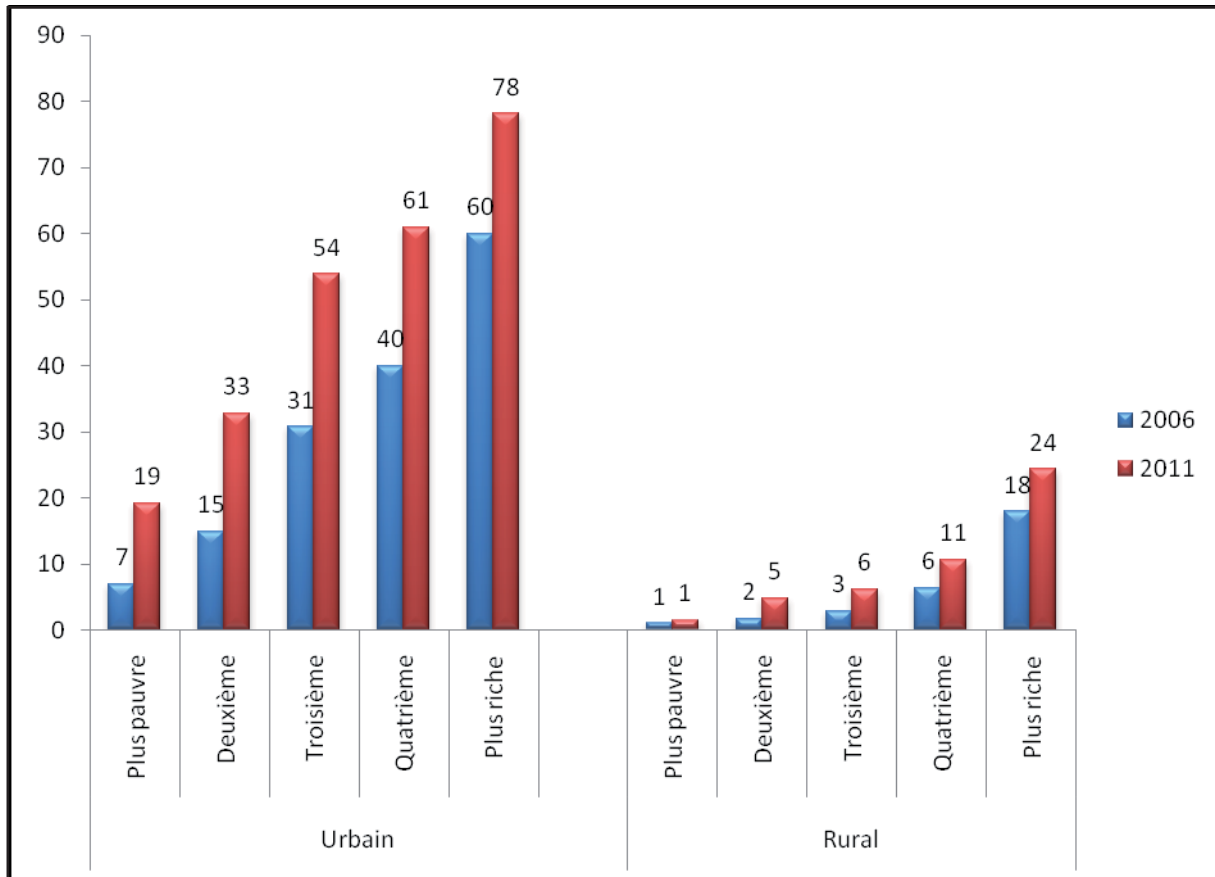
Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 23: Pourcentage de ménages possédant un téléviseur par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 24: Pourcentage de ménages possédant un téléviseur par quintile et milieu, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

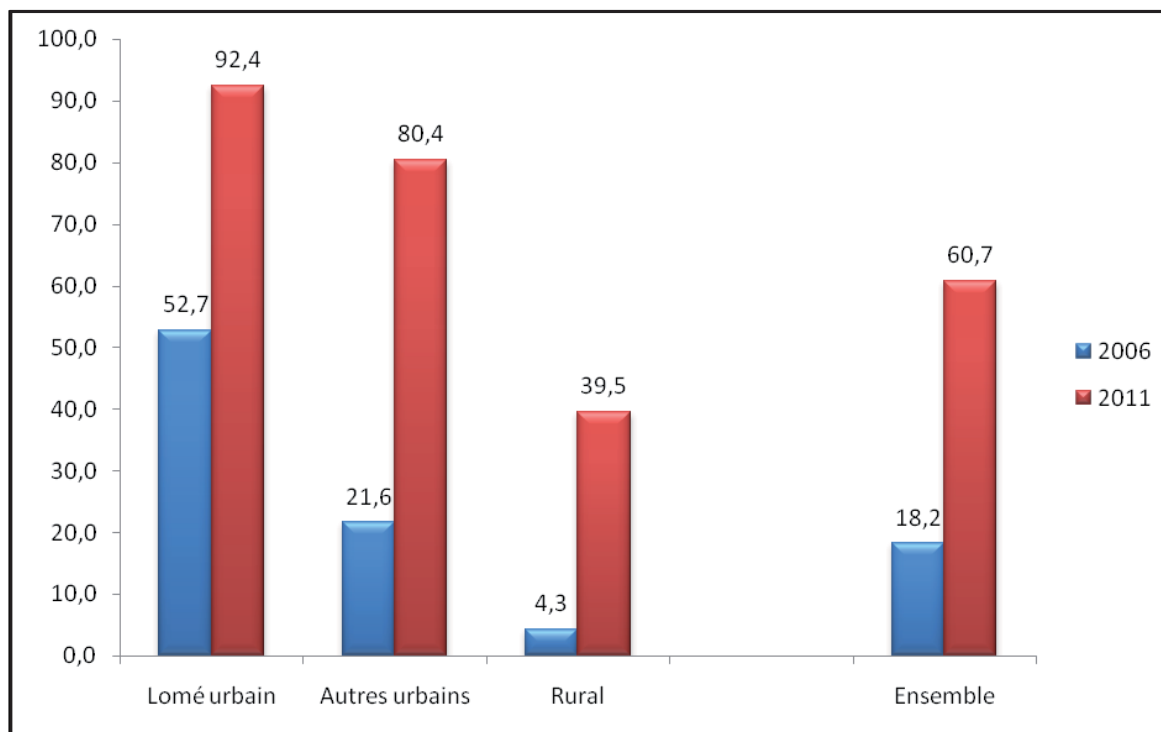
5.3. Téléphone mobile

La possession du téléphone mobile dans les ménages ne s'est généralisée que récemment. Sa possession par les ménages est passée de 18,2% en 2006 à 60,7% en 2011, soit un accroissement faramineux de 42,5 points de pourcentage en seulement cinq ans (Graphique 25).

Le téléphone mobile reste majoritairement possédé par les ménages à Lomé de 2006 à 2011 (respectivement de 52,7% à 92,4%). Dans les autres milieux urbains, la même tendance est remarquée avec un pourcentage de 21,6% en 2006 à 80,4% en 2011. Même dans le milieu rural, on constate cette progression mais de façon plus accentuée comparativement au milieu urbain (4,3% en 2006 à 39,5% en 2011). Dans toutes les régions, on note un accroissement remarquable de la possession du téléphone mobile entre 2006 et 2011 (Graphique 26).

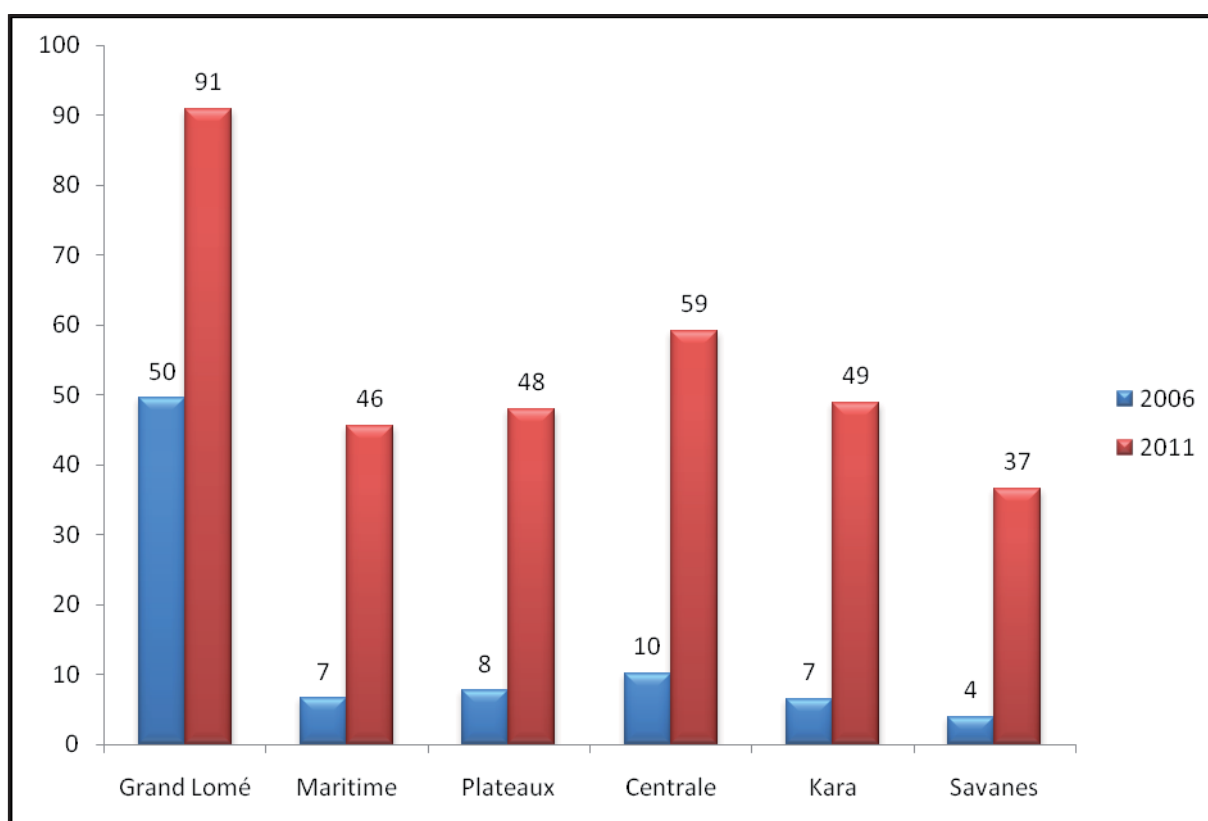
La possession du téléphone mobile est effective dans tous les quintiles de pauvreté et on constate que plus le ménage est riche plus il en possède quel que soit le milieu. En milieu urbain la possession chez les plus pauvres est passée de 9% à 56%. Dans la zone rurale, elle passe de 0,3% à 21% dans le premier quintile.

Graphique 25: Pourcentage de ménages possédant un téléphone par milieu, 2006 et 2011



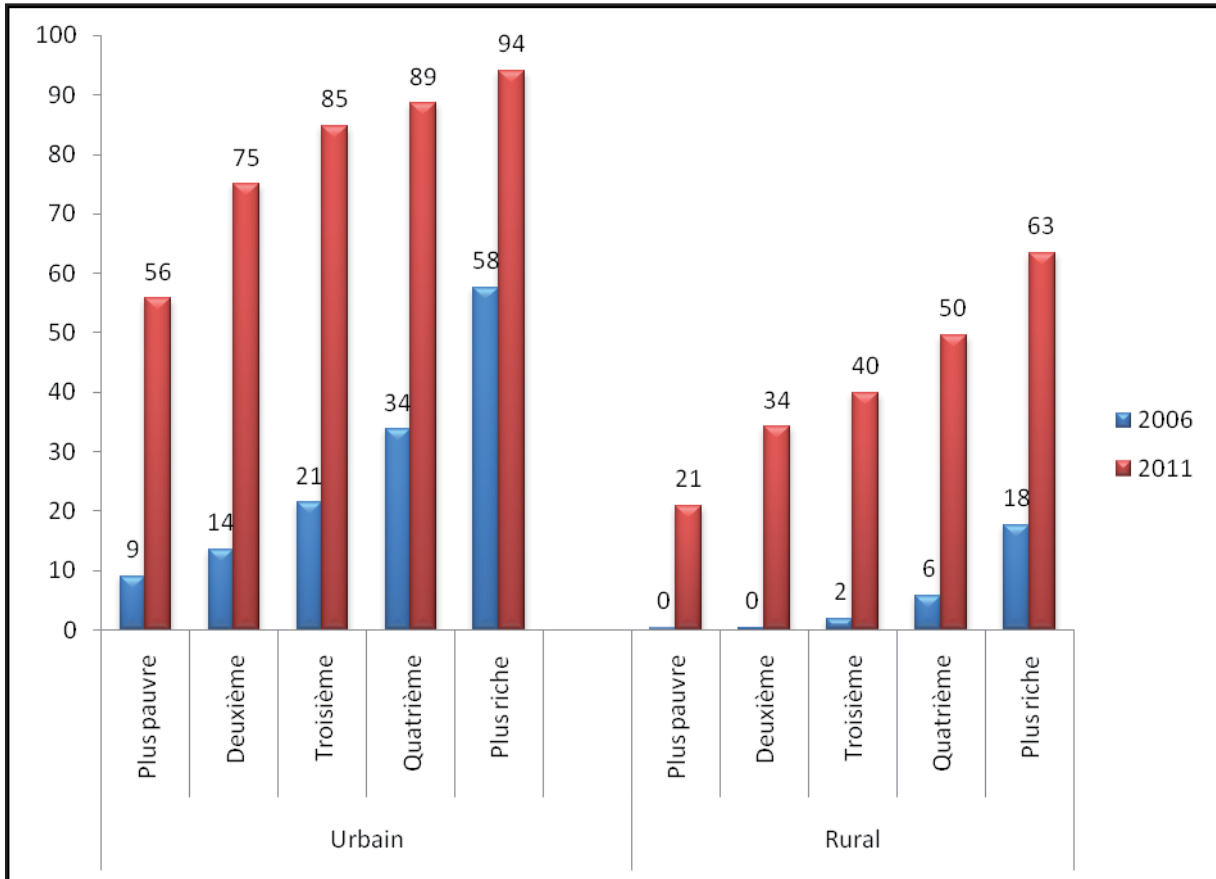
Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 26: Pourcentage de ménages possédant un téléphone par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 27: Pourcentage de ménages possédant un téléphone par quintile et milieu, 2006 et 2011

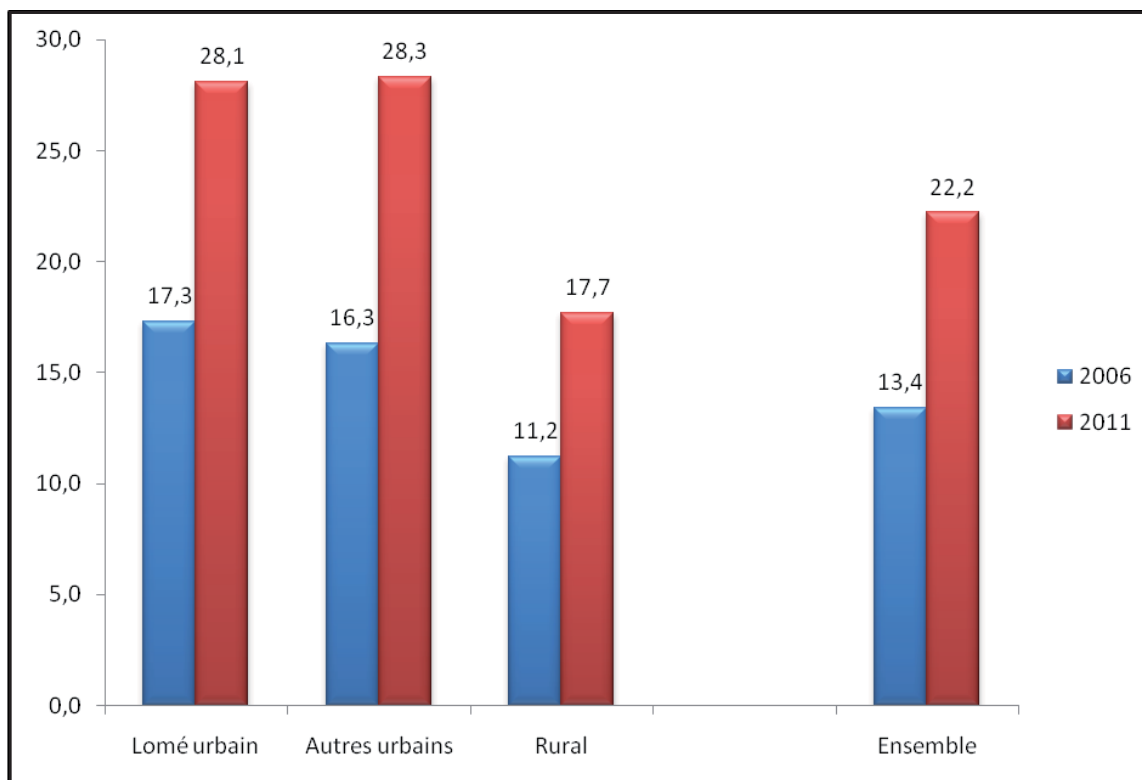


Source : QUIBB 2006 et 2011

5.4. Moto

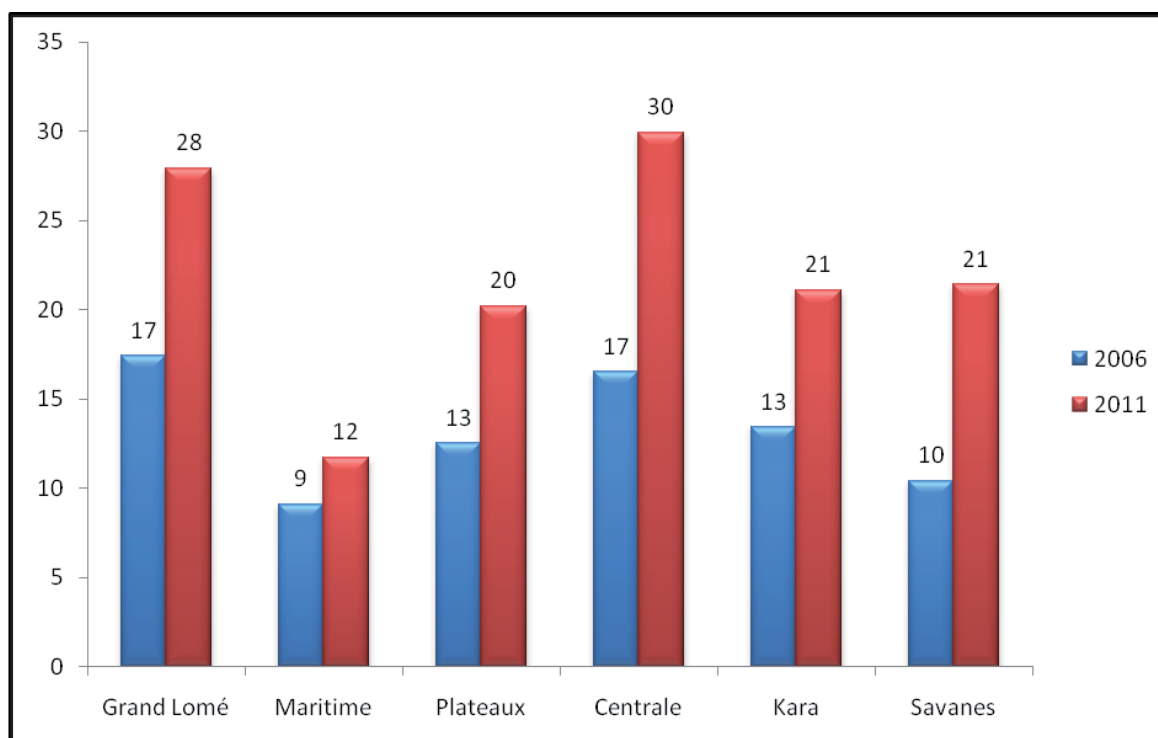
La proportion des ménages possédant une moto a connu une hausse importante entre 2006 et 2011 en passant de 13,4% à 22,2% (Graphique 28). En 2011, cette proportion est plus élevée en milieu urbain (28,3%) qu'en milieu rural (17,7%). A Lomé, ce taux est passé de 17,3% en 2006 à 28,1% en 2011. Les graphiques 29 et 30 montrent aussi que cette hausse de la possession des motos se retrouve dans toutes les régions et quintiles. Il est aussi intéressant de noter que contrairement aux autres biens durables, il n'y a pas une très grande inégalité entre les différents groupes analysés.

Graphique 28: Pourcentage de ménages possédant une moto par milieu, 2006 et 2011



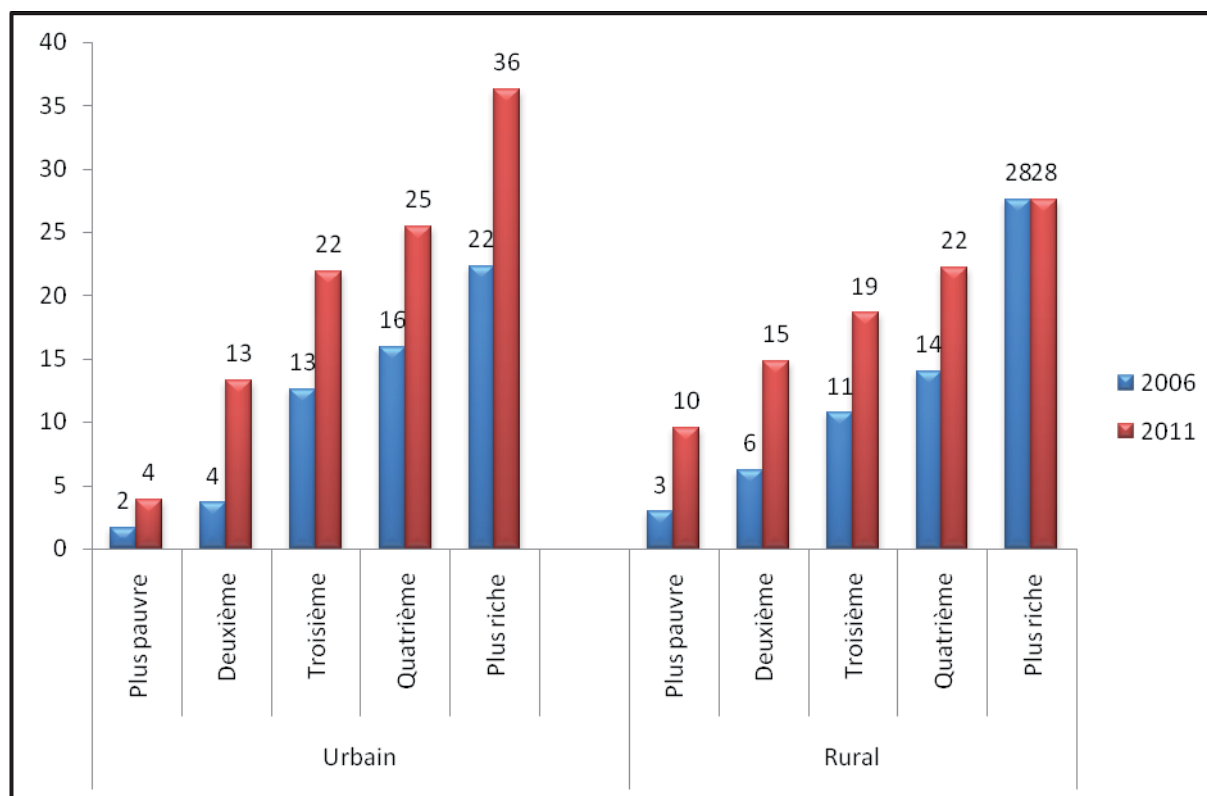
Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 29: Pourcentage de ménages possédant une moto par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 30: Pourcentage de ménages possédant une moto par quintile et milieu, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011



VI. ACCES AUX SERVICES DE BASE

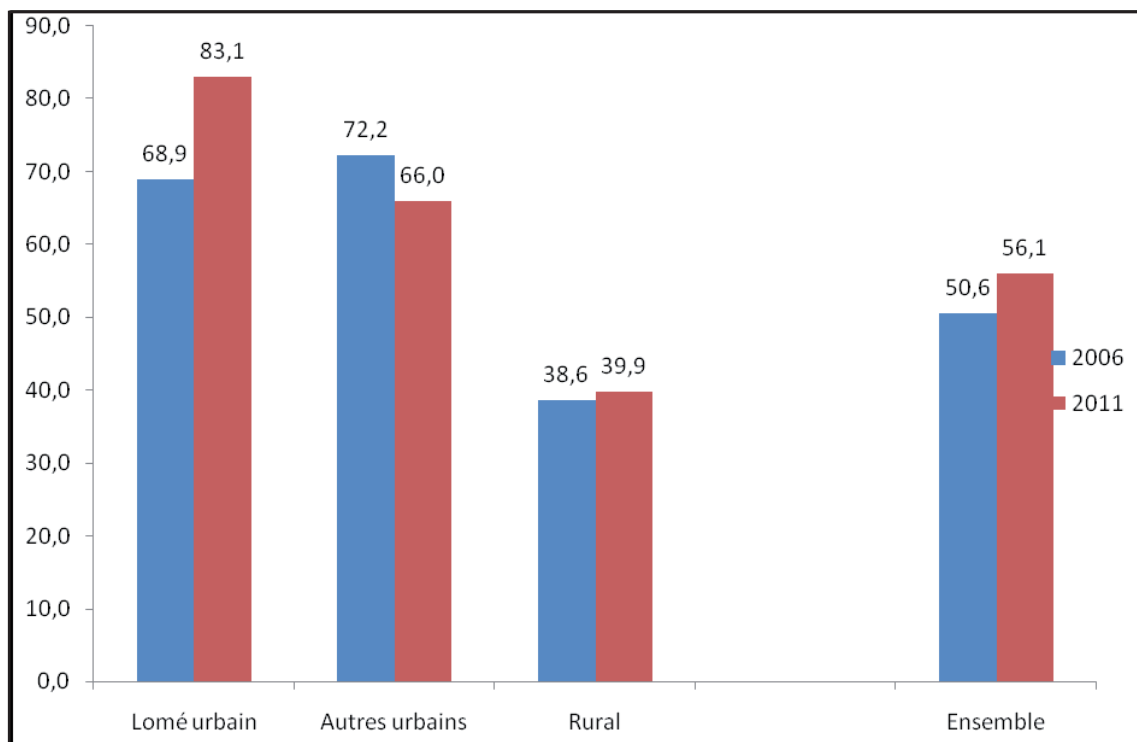
La présente section examine la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable et à l'électricité, utilisant des lieux d'aisance adéquats et, utilisant une source d'énergie pour la cuisson autre que le bois. Comme précédemment, ces indicateurs sont examinés par milieu, région et quintile de dépenses. Il faut noter que l'accès à ces services ne dépend pas seulement du comportement des ménages. L'accès à l'électricité dépend uniquement de décisions publiques, tandis que cela est partiellement vrai pour les autres services.

6.1. Eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet et des forages. Selon cette définition, il est constaté une amélioration significative de la situation sur l'ensemble du territoire entre 2006 (50,6%) et 2011 (56,1%) concernant l'accès à l'eau potable (Graphique 31). Par contre, cette amélioration est uniquement due à une hausse importante de l'accès à l'eau potable à Lomé et dans la région Maritime (Graphique 32). Le Grand Lomé, qui avait déjà le meilleur accès à l'eau potable parmi les différentes régions, a vu son taux d'accès passé de 66 à 80% sur les cinq ans. La région Maritime a aussi connu une hausse similaire. La région des Plateaux, qui avait le plus faible accès en 2006, n'a enregistré aucune amélioration de son taux qui se situe aux environs de 38%. Les trois autres régions, et particulièrement Centrale, ont vu une dégradation.

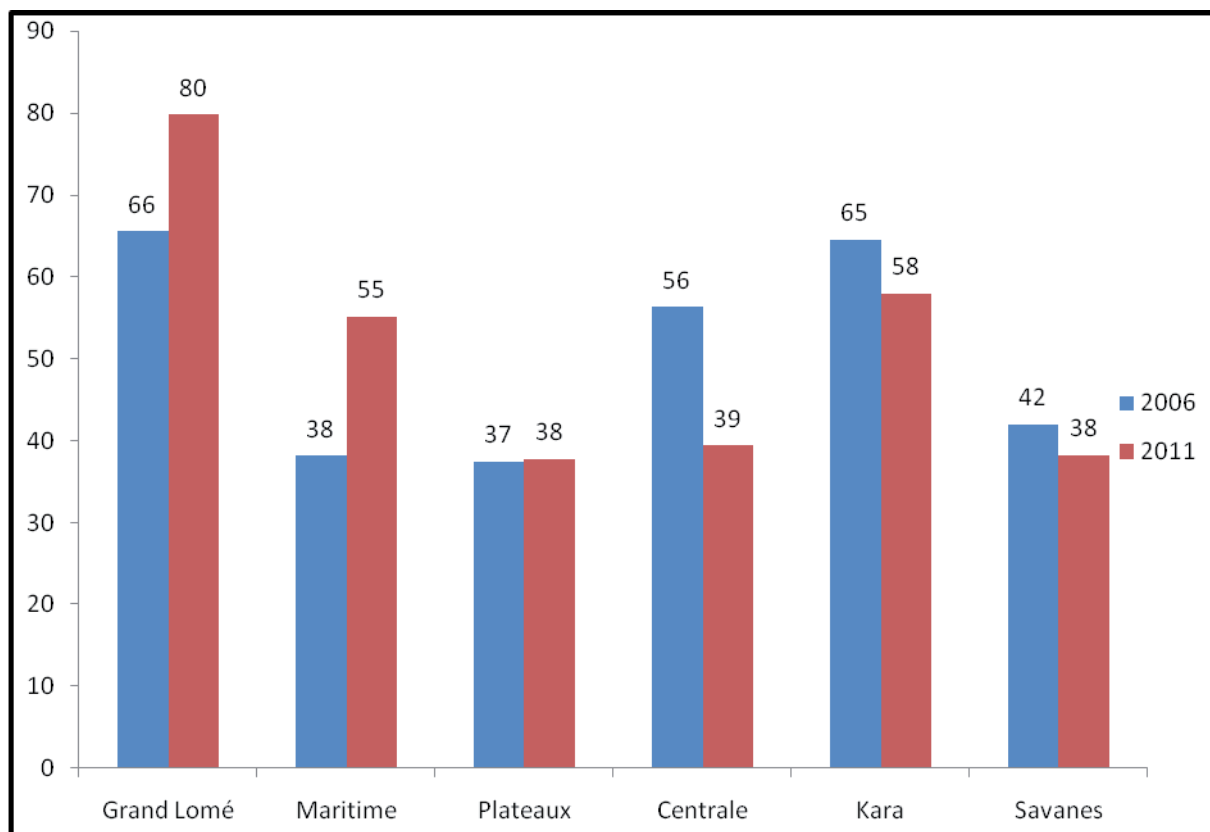
L'analyse selon les quintiles de dépenses (Graphique 33) montre que l'accès à l'eau potable augmente avec le niveau de vie mais que les différences entre les quintiles les plus faibles et les plus élevés.

Graphique 31: Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable par milieu, 2006 et 2011



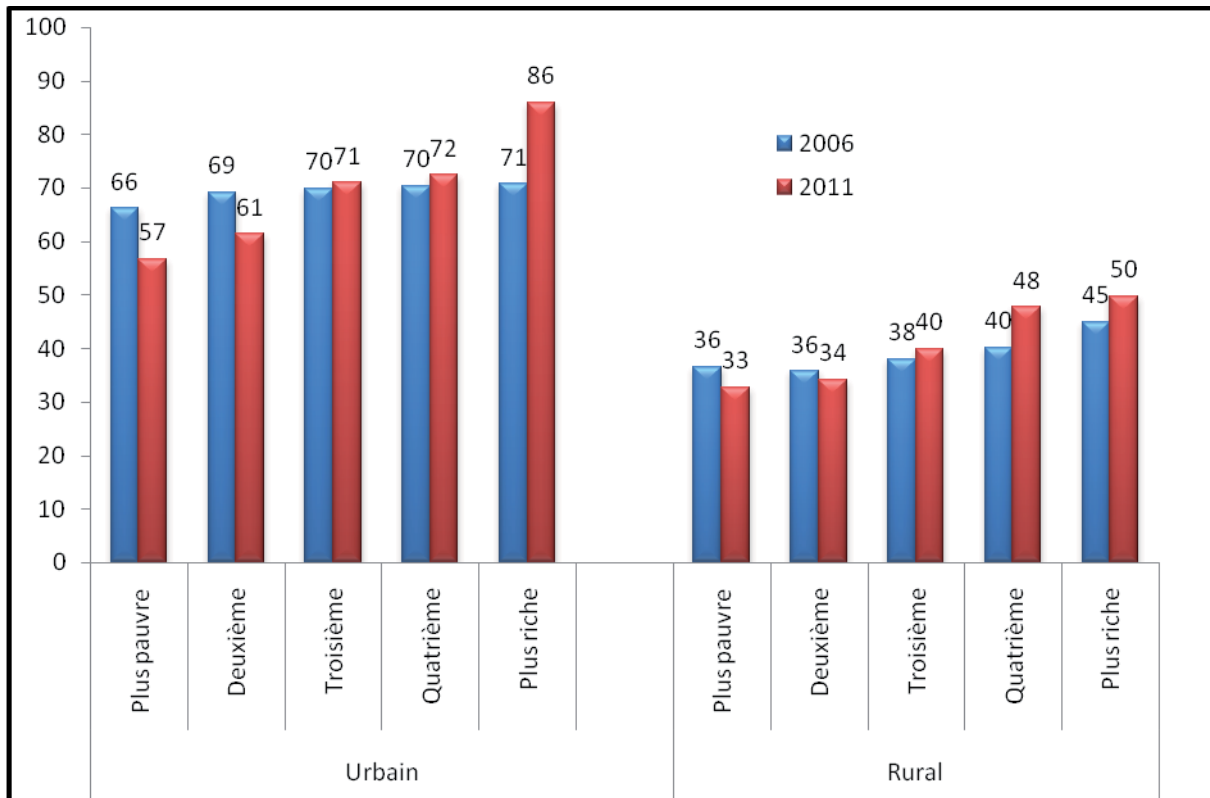
Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 32: Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 33: Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable par quintile et milieu, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

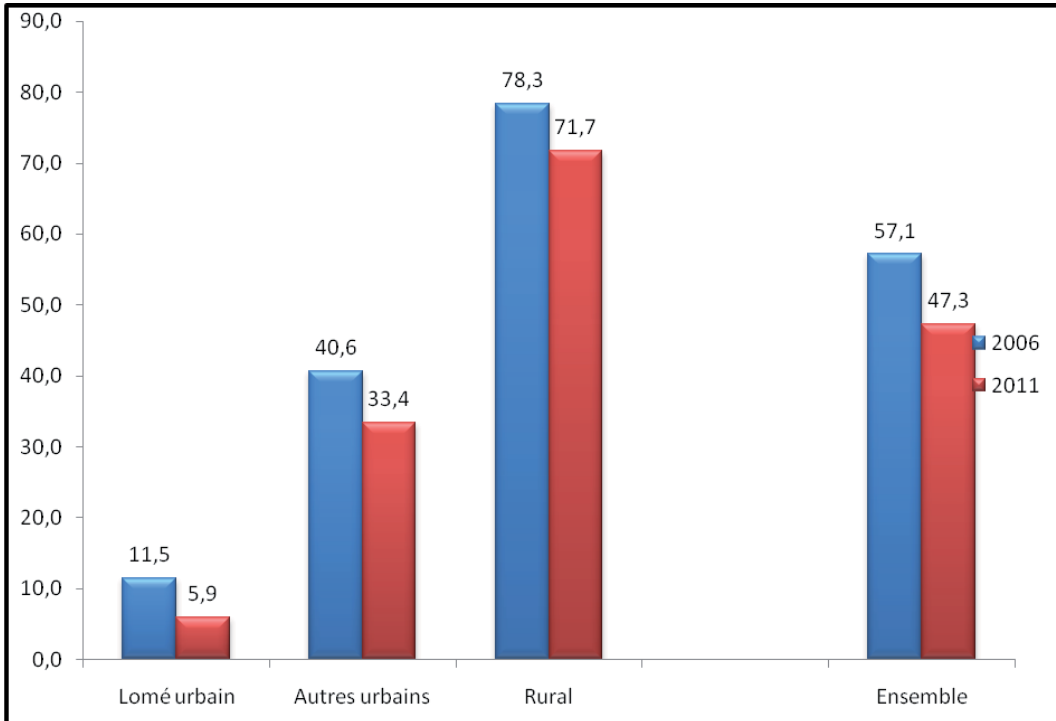
6.2. Hygiène

Dans l'ensemble, il y a eu une diminution d'environ dix points de pourcentage de l'utilisation de la nature comme lieux d'aisance parmi les ménages togolais entre 2006 et 2011. Cette diminution s'est produite dans toutes les régions, même si la baisse n'est pas significative dans la région de la Kara.

Même s'il y a eu une baisse généralisée au niveau des régions, le taux d'utilisation de la nature comme lieu d'aisance demeure extrêmement élevé en dehors de Lomé. En 2011, il semble que plus on s'éloigne de la côte du Golfe de Guinée, plus les taux augmentent.

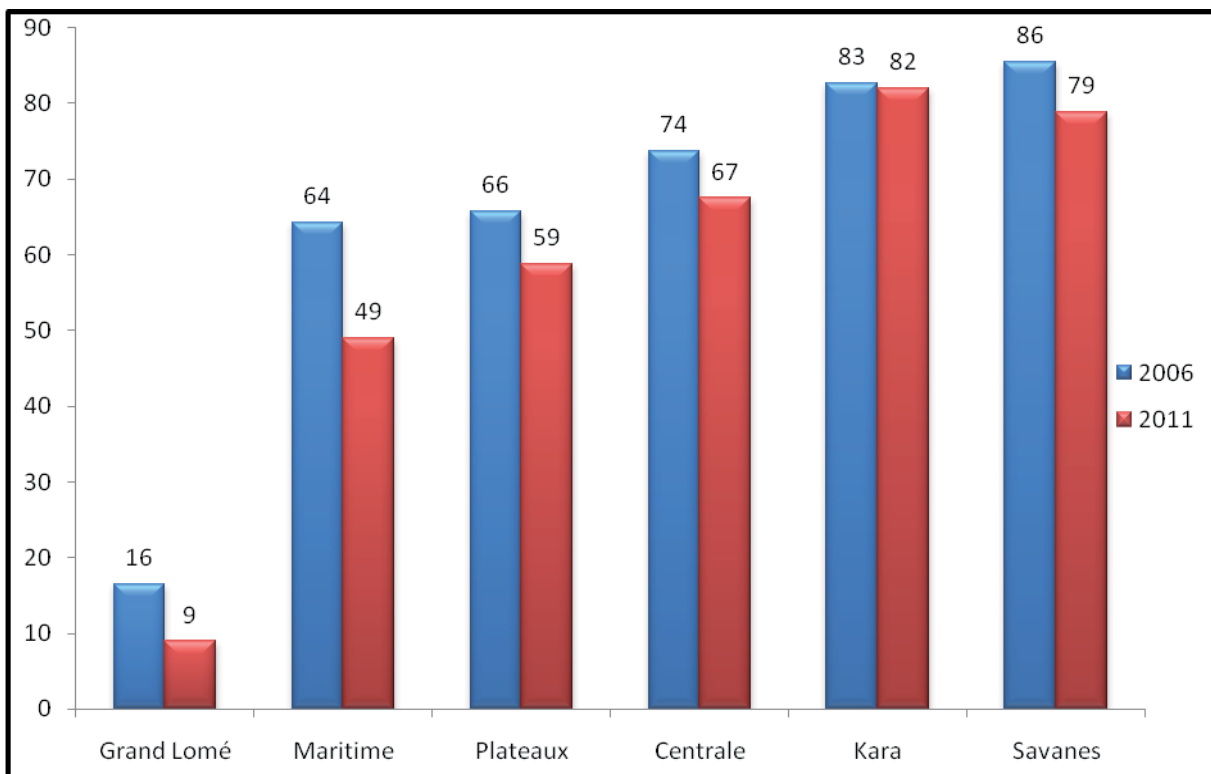
L'utilisation de la nature baisse fortement avec le niveau de quintile. Il est intéressant de noter que le quintile urbain le plus pauvre a un taux d'utilisation semblable à celui du quintile rural le plus riche.

Graphique 34: Pourcentage des ménages utilisant la nature par milieu de résidence, 2006 et 2011



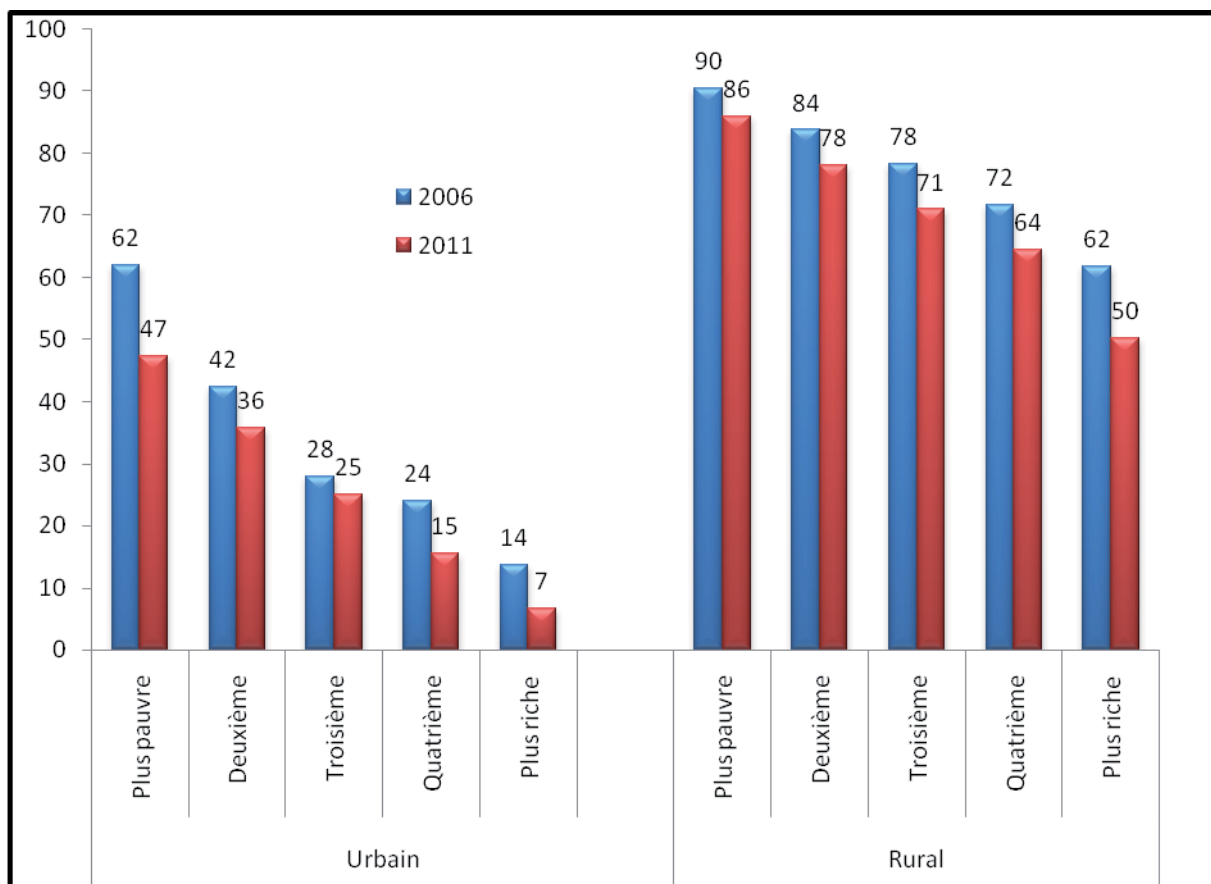
Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 35: Pourcentage des ménages utilisant la nature par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 36: Pourcentage des ménages utilisant la nature par quintile et milieu, 2006 et 2011



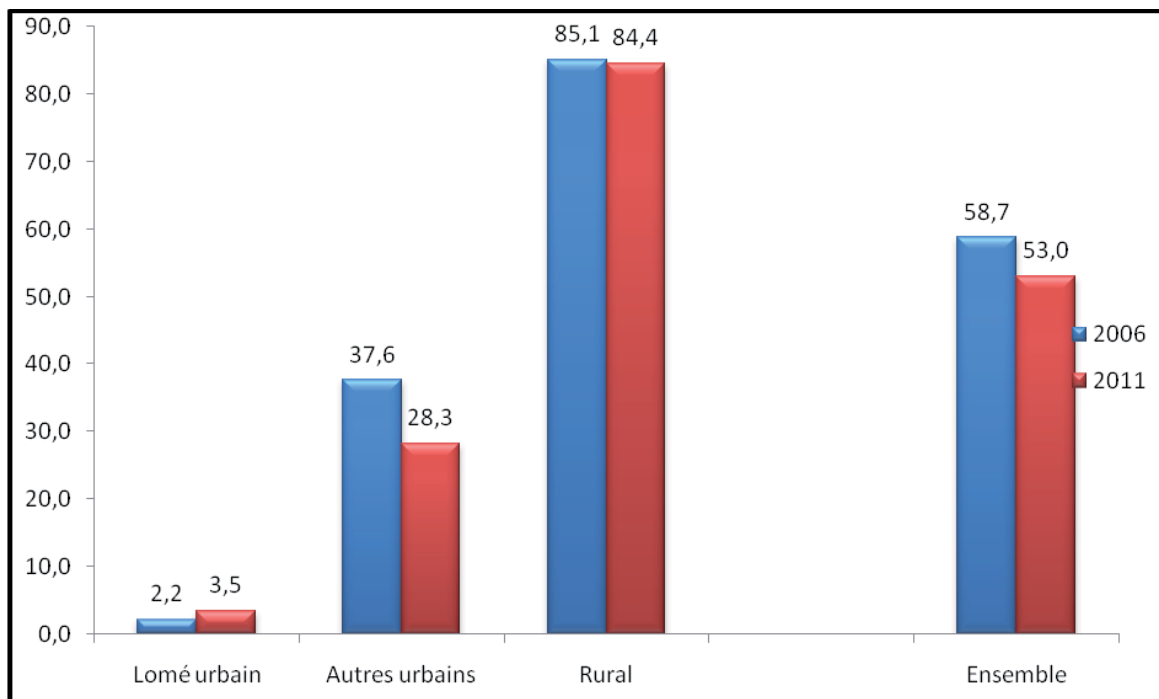
Source : QUIBB 2006 et 2011

6.3. Combustible pour la cuisson

Le bois reste la principale source d'énergie pour la cuisson avec un taux de 53,0% en 2011. Depuis 2006, les ménages togolais ont réduit légèrement le recours au bois pour la cuisson des aliments. Sans grande surprise, le bois n'est pratiquement pas utilisé à Lomé tandis que plus de 80% des ménages vivant en milieu rural l'utilisent. Cette grande utilisation du bois est susceptible de provoquer une déforestation à moyen ou long terme.

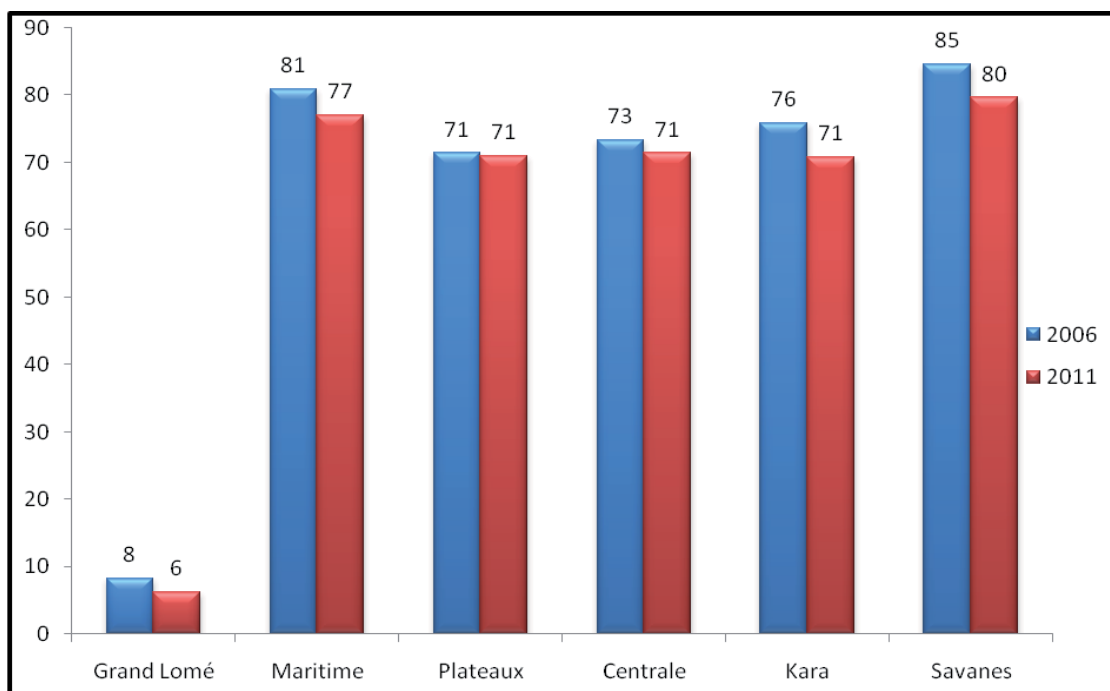
En milieu rural, il n'y a que les ménages du quintile le plus riche qui utilisent un peu moins le bois. Par contre, en milieu urbain la corrélation entre niveau de vie (quintile) et l'utilisation du bois est très forte.

Graphique 37: Pourcentage des ménages utilisant du bois comme énergie pour la cuisson par milieu de résidence, 2006 et 2011



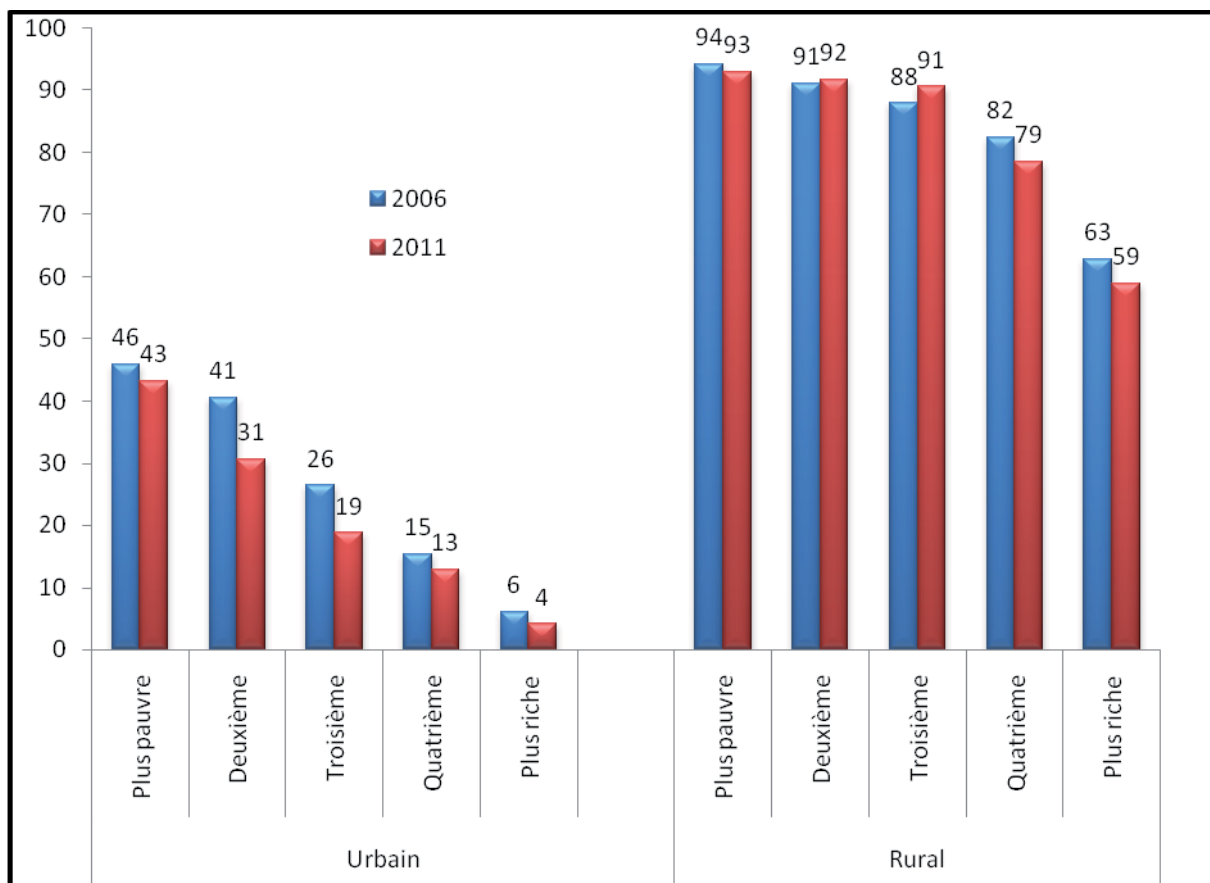
Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 38: Pourcentage des ménages utilisant du bois comme énergie pour la cuisson par région, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 39: Pourcentage des ménages utilisant du bois comme énergie pour la cuisson par quintile et milieu de résidence, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

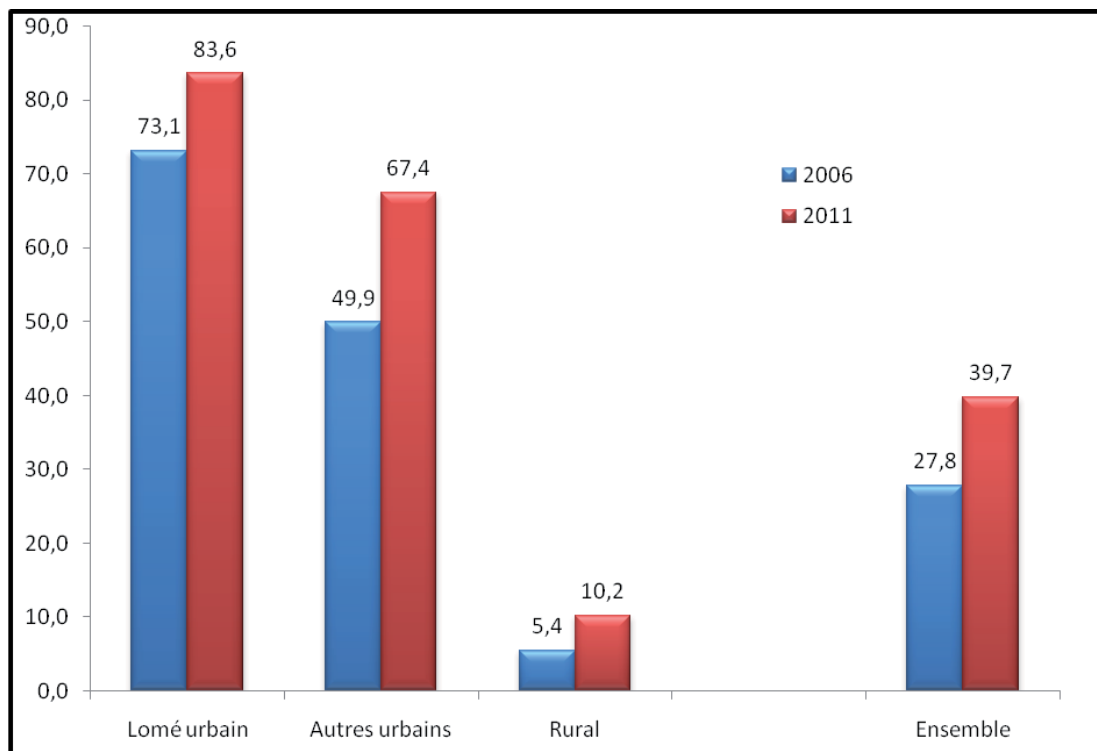
6.4. Accès à l'électricité

Pour l'ensemble du pays, le taux d'accès à l'électricité est passé de 27,8% en 2006 à 39,7% en 2011 (Graphique 40). Cette augmentation est constatée aussi bien en milieu « autres urbains » (49,9% en 2006 à 67,4% en 2011) qu'en milieu rural (5,4% contre 10,2%). A Lomé, l'accès à l'électricité est passé de 73,1% en 2006 à 83,6% en 2011.

Le programme d'électrification du pays semble tenir compte de la division régionale même si la région la moins dotée en électricité (Savanes) a connu la hausse la plus faible.

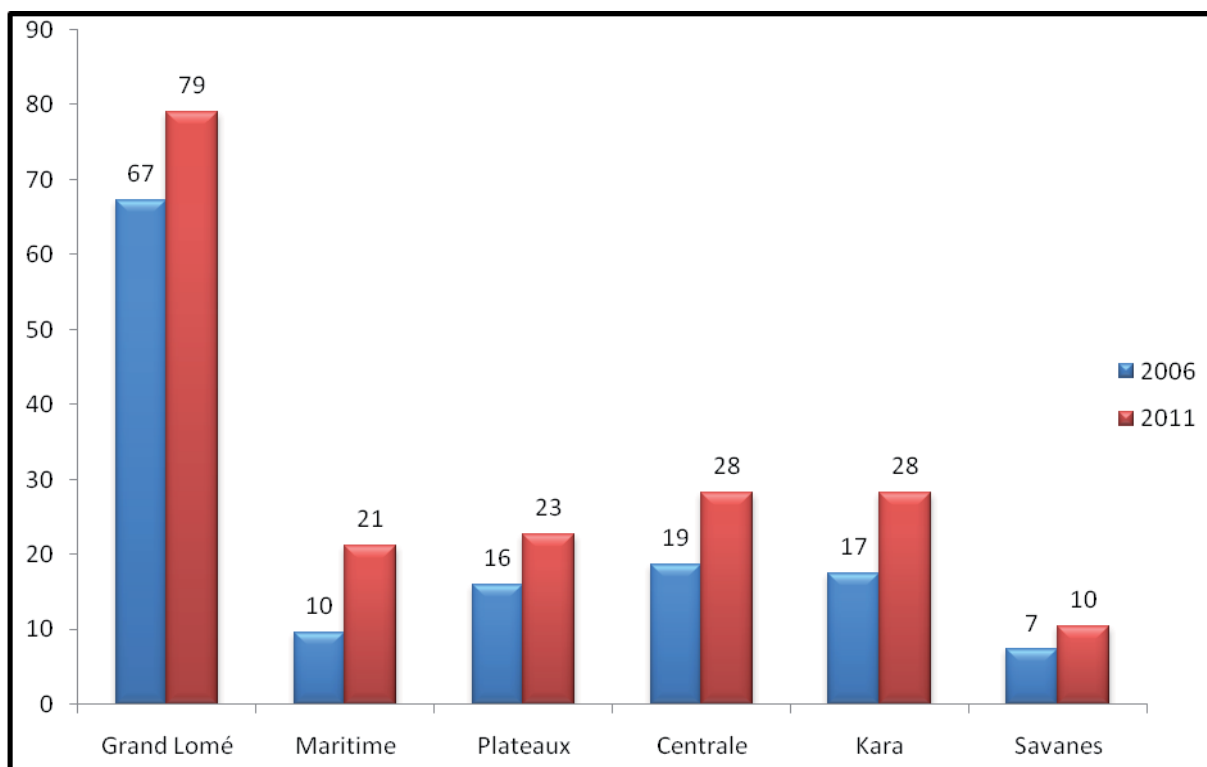
Il est important de noter que l'accès à l'électricité a augmenté pour tous les quintiles en milieu urbain, mais que seul le quintile le plus riche a connu une hausse en milieu rural.

Graphique 40: Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu, 2006 et 2011



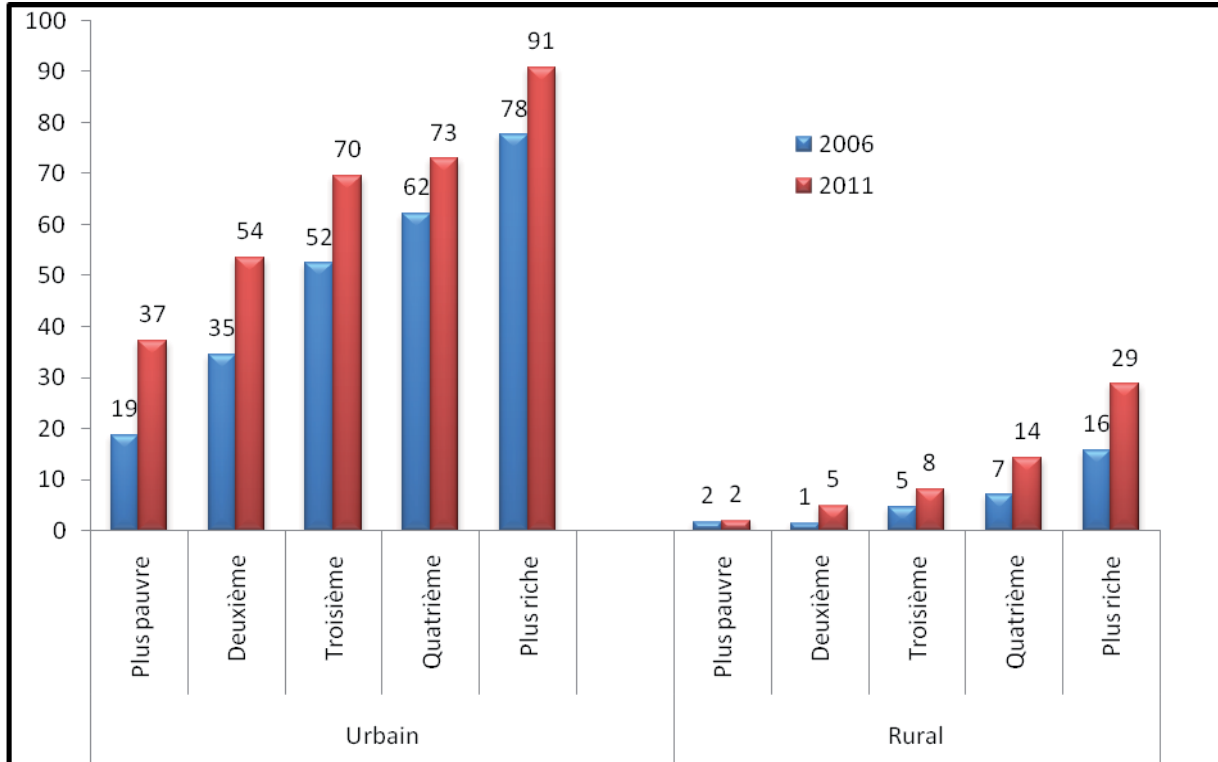
Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 41: Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par région, 2006 et 2011

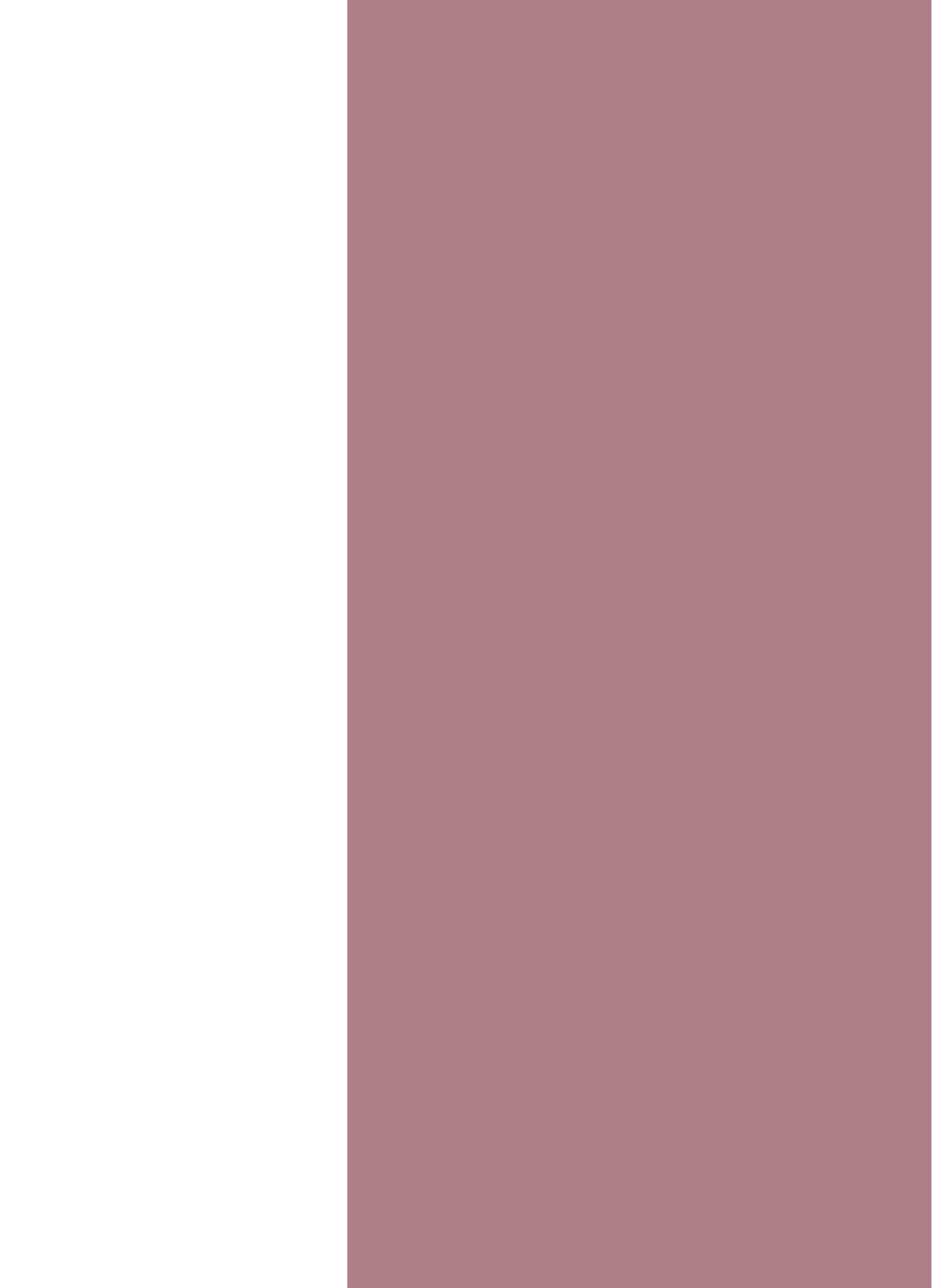


Source : QUIBB 2006 et 2011

Graphique 42: Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par quintile et milieu, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011



VII. EDUCATION ET ALPHABETISATION

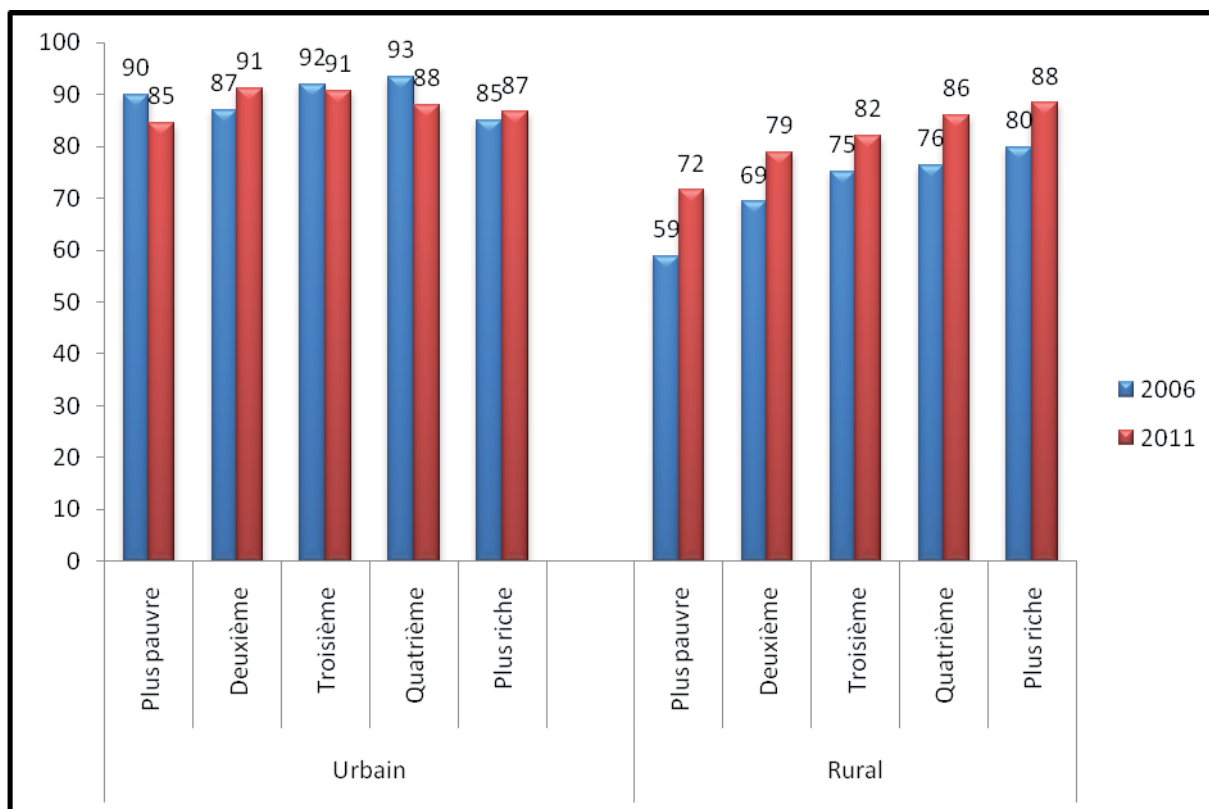
L'éducation est par excellence un vecteur de transmission de potentialités, ce qui la met ainsi au cœur de toute analyse de pauvreté. En d'autres termes, il existe un lien entre le niveau d'éducation et le niveau de vie des ménages qui peut être mesuré à partir de plusieurs indicateurs tels que le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS).

En effet, le TBS se définit comme étant l'effectif d'un degré d'enseignement donné sans distinction d'âge, par rapport à l'ensemble des enfants de la tranche d'âge officiellement en droit d'être à ce degré d'enseignement. En ce qui concerne le TNS, c'est l'effectif d'un groupe d'âge officiel dans un degré d'enseignement donné en pourcentage de la population correspondante. Afin de mieux percevoir ce lien entre éducation et pauvreté, le TNS a été désagrégé par niveau d'éducation, milieu de résidence, sexe, région et quintile tout en le comparant pour les années 2006 et 2011.

7.1. Niveau Primaire

Au niveau national, le TBS et le TNS sont respectivement de 121,4% et 81,8% au primaire en 2011. Le TNS au primaire est influencé par la condition de vie des ménages. En effet, le TNS en 2011 est de 87,2% parmi les enfants issus des ménages les plus riches contre 72,6% pour ceux des ménages les plus pauvres. Cette prédominance des ménages riches sur les ménages pauvres en matière de scolarisation au niveau primaire est aussi observée entre 2006, 83% contre 61%.

Graphique 43 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile et milieu, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

7.2. Niveau Secondaire

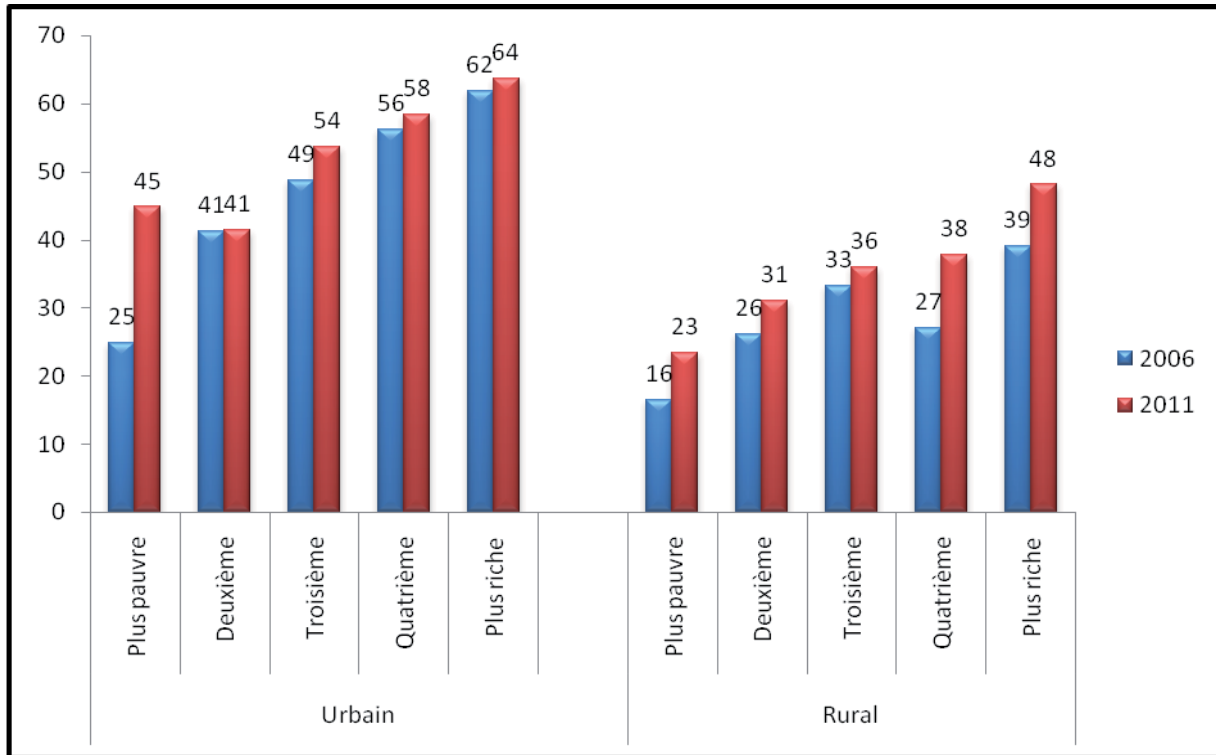
Au niveau du secondaire, le Togo a un TNS de 41 % en 2011. Cette tendance est en nette augmentation par rapport à 2006 où il était de 35,2%.

Il faut noter que le niveau de vie des ménages, est un facteur qui influence considérablement le taux de scolarisation au secondaire. Les enfants des quintiles urbains sont plus fréquents au secondaire que ceux des quintiles ruraux. On remarque également que, plus le ménage est riche, plus son enfant a accès à l'école secondaire.

Le constat général est que, quel que soit le degré d'éducation, le taux de scolarisation est toujours plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, cet écart de scolarisation par milieu croît avec le niveau d'éducation. En outre, la disparité entre filles et garçons évolue en faveur des garçons avec le degré d'éducation.

Les différents graphiques faits par quintile de pauvreté illustrent clairement l'évolution du TNS avec le niveau de vie des ménages. Cela signifie que le TNS augmente avec le bien-être des ménages et cela quel que soit le milieu. Ce lien est plus perceptible en milieu rural qu'en milieu urbain. En outre, par rapport à 2006, les TNS de 2011 se sont considérablement améliorés en milieu rural par rapport au milieu urbain.

Graphique 46: Taux net de scolarisation au secondaire par quintile et milieu, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011

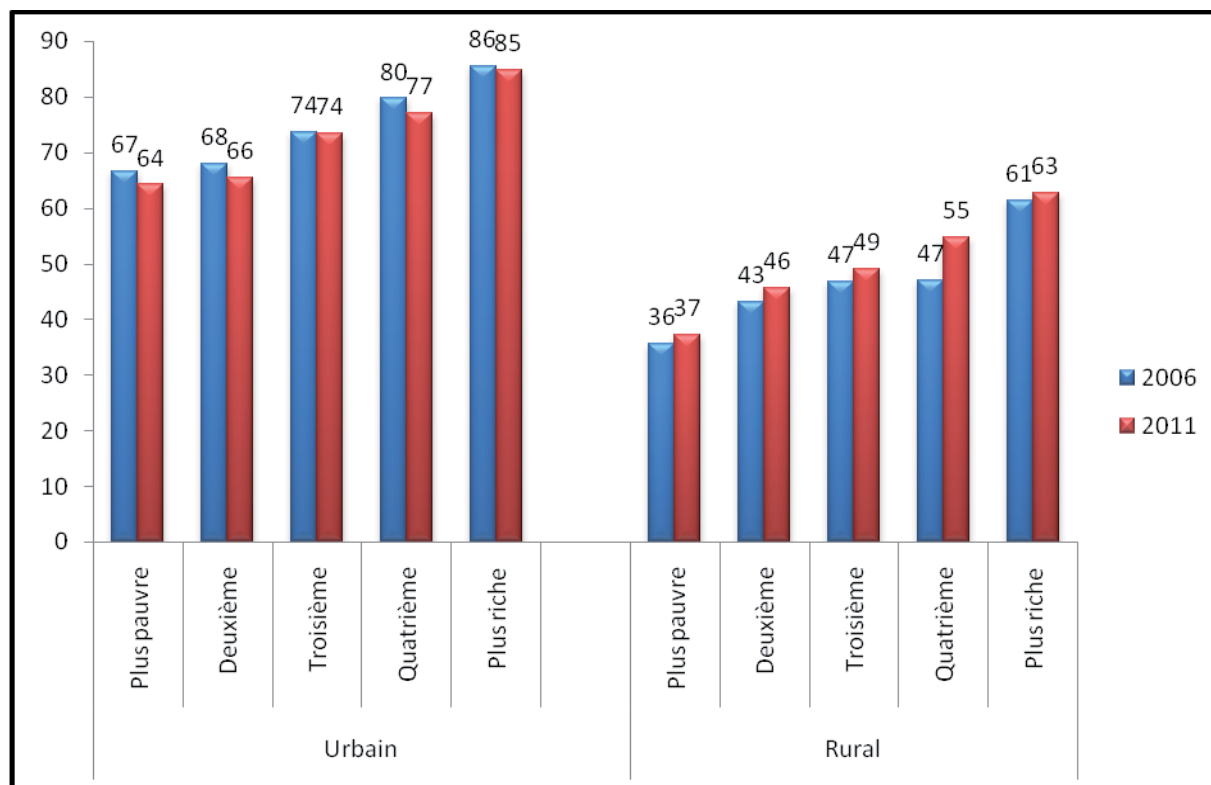
7.3. Alphabétisation

Dans le cadre de la présente étude, l'alphabétisation se définit comme la capacité d'un individu de 15 ans et plus, à lire et écrire des mots simples dans une langue quelconque. Les résultats de l'enquête 2011 indiquent qu'au Togo, 60,40% des adultes (15 ans ou plus) sont alphabétisés. Cette proportion a connu une amélioration par rapport à celui de 2006. Une analyse faite par milieu de résidence, montre que la proportion de personnes alphabétisées est de 81,5% à Lomé, 71,4% en autres urbains et de 47,5% en milieu rural.

Aussi, une comparaison des régions entre elles, montre que la capitale a le plus fort taux d'alphabétisation suivi de la région Centrale (57,8%). En plus du milieu de résidence, le taux d'alphabétisation évolue suivant le sexe et le niveau de vie du ménage. Ainsi, il est plus élevé chez les hommes (74%) que chez les femmes (48%).

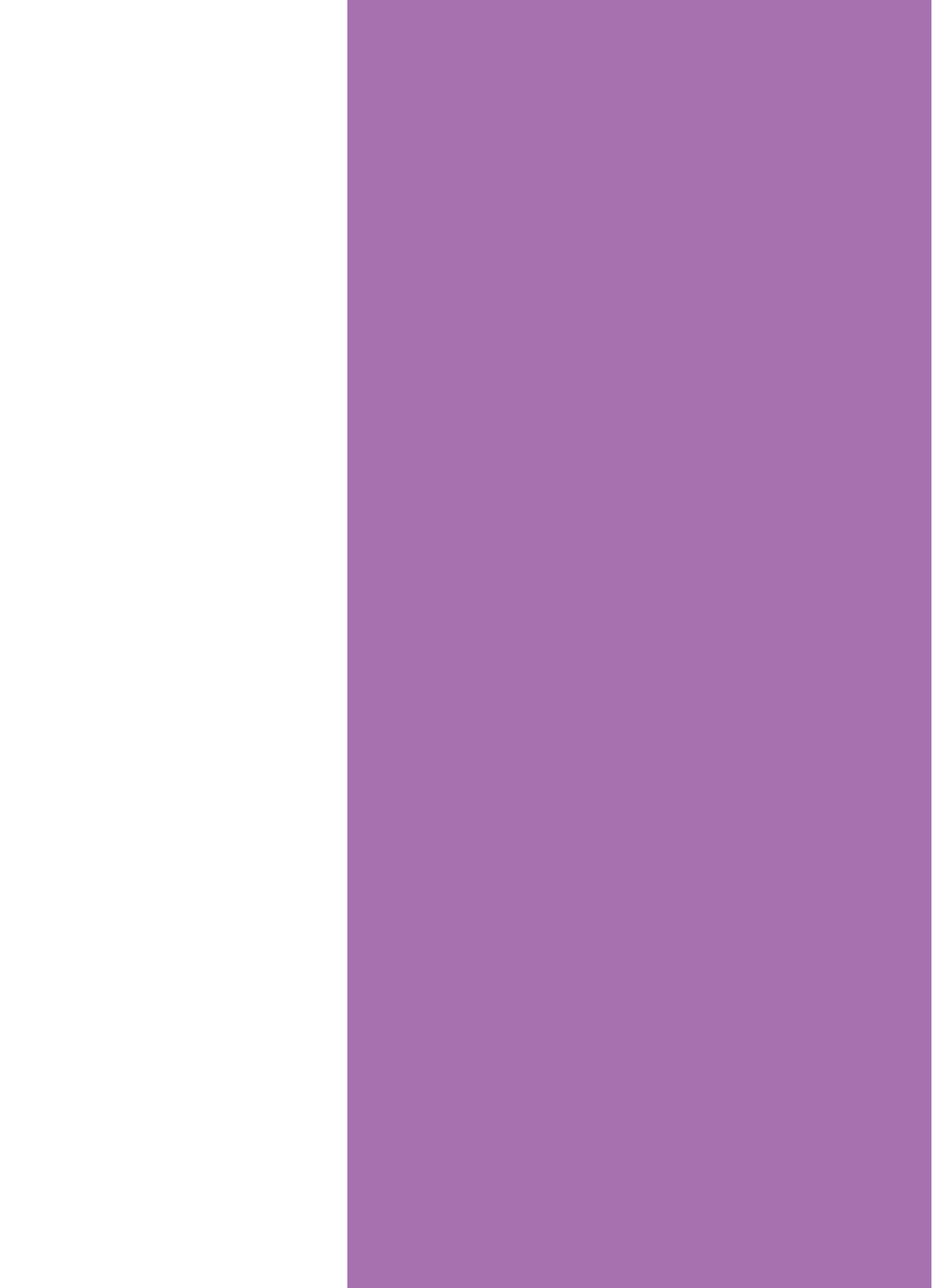
Par rapport à la condition de vie des ménages, on constate que le taux d'alphabétisation croît avec le niveau de vie du ménage. En effet, les ménages les plus riches ont le taux le plus élevé (78,8%) que les ménages les plus pauvres (40,3%) en 2011. Cette remarque reste valable, même si l'ensemble des quintiles ont profité de l'alphabétisation des 15 ans et plus.

Graphique 47: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile et milieu, 2006 et 2011



Source : QUIBB 2006 et 2011





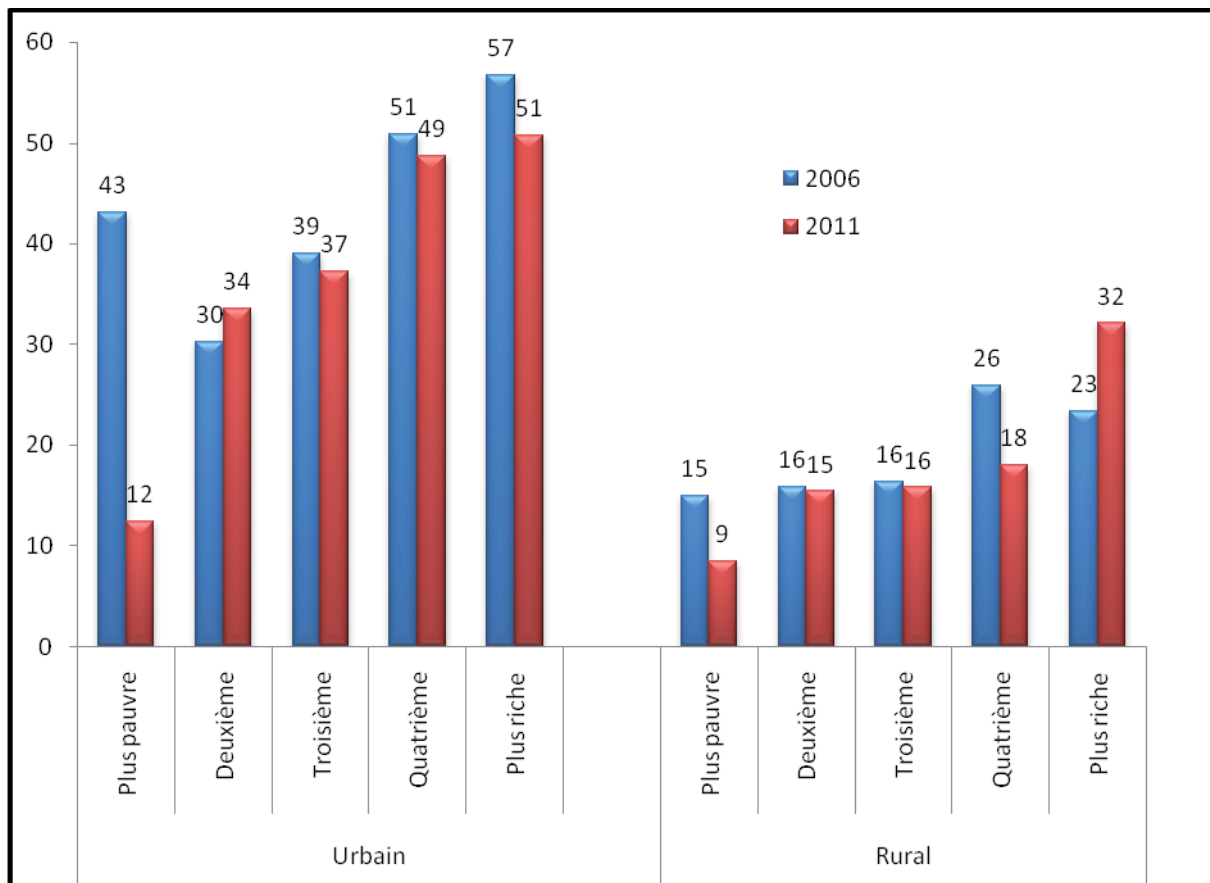
Dans cette rubrique, il s'agit de mettre en exergue d'une part, le recours aux hôpitaux et d'autre part, aux médecins par les individus ayant été malades ou blessés durant les 4 semaines qui ont précédées la date de collecte des deux enquêtes. Le choix de ces deux indicateurs a pour but d'appréhender l'accessibilité aux hôpitaux et aux médecins par la population togolaise. Dans un pays où plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, une grande accessibilité aux hôpitaux et aux médecins est un signe de développement pour l'aspect santé.

8.1. Recours aux hôpitaux ou cliniques en cas de maladie

A l'exception des individus de la région Maritime, le recours aux hôpitaux s'est faiblement détérioré en cinq ans, les individus ayant tendance à moins recourir aux hôpitaux au profit des cliniques et dispensaires.

La baisse de recours aux hôpitaux dans le milieu urbain se fait sentir au niveau des quintiles de cette zone. En effet, tous les quintiles urbains, des plus pauvres au plus riches, font recours de moins en moins aux hôpitaux contrairement au quintile du milieu rural. Dans le milieu rural où la pauvreté est accentuée, la proportion des rares personnes malades ou blessées avant l'enquête et soignées dans les hôpitaux est restée stable de 2006 à 2011. Ils sont, cependant, nombreux à aller vers les dispensaires (39,1% pour les plus riches à 46,7% pour les plus pauvres du milieu urbain).

Graphique 48: Recours aux hôpitaux en cas de maladie par quintile de bien-être

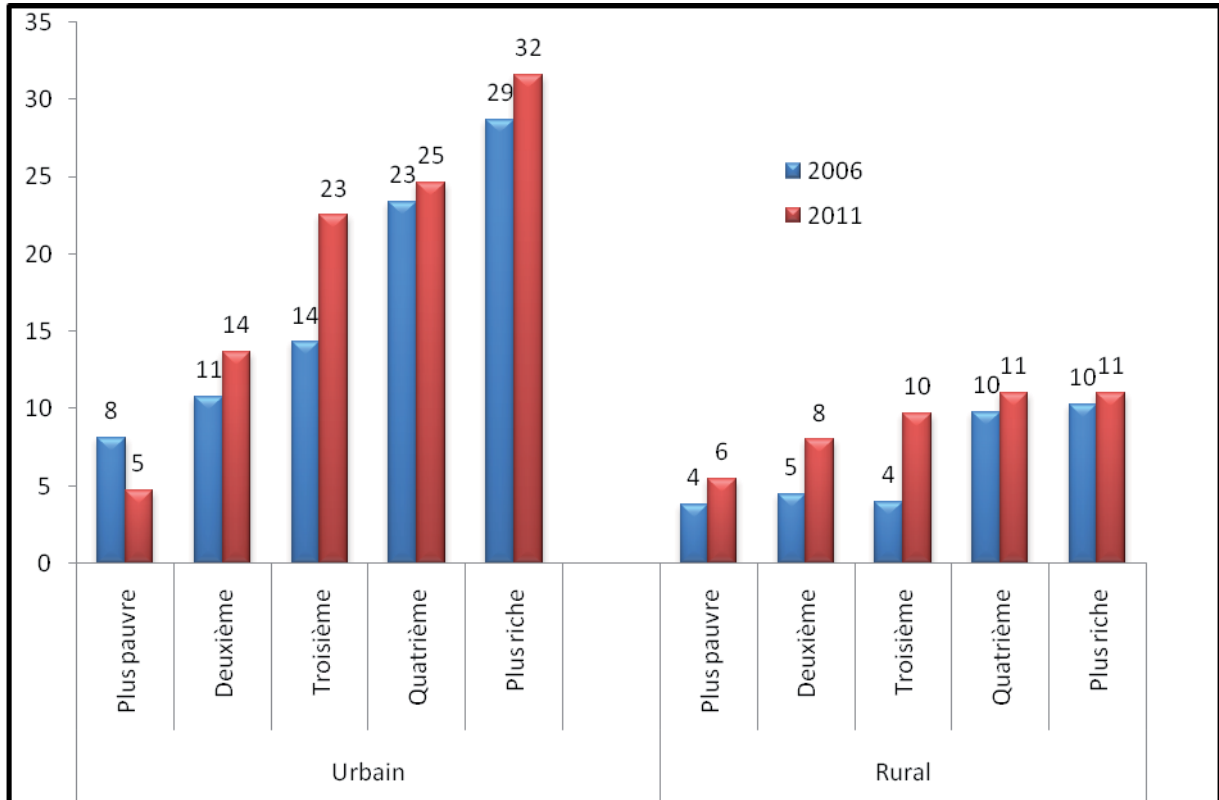


Source : QUIBB 2006 et 2011

8.2. Recours aux médecins en cas de maladie

Selon les quintiles de bien-être du milieu rural, le recours aux médecins reste moins populaire même dans les quintiles les plus riches. Les deux quintiles les plus pauvres des deux milieux semblent être en marge des services des médecins. En effet, il s'agit des individus très pauvres qui disposent difficilement des moyens financiers pour effectuer des grandes analyses médicales généralement prescrites par les médecins. On les voit par contre, de plus en plus nombreux chez les infirmiers.

Graphique 49: Recours aux médecins en cas de maladie par quintile de bien être



Source : QUIBB 2006 et 2011



IX. CAUSES DE LA PAUVRETÉ

Un profil de pauvreté est un ensemble de résultats donnant la probabilité d'être pauvre selon une série de caractéristiques tels que le milieu de résidence ou le niveau d'éducation du chef de ménage. Les résultats d'un tel profil ont été analysés à la section 3 de ce rapport. En outre, il est apparu que la pauvreté avait diminué légèrement entre 2006 et 2011. Les zones rurales étaient beaucoup plus pauvres que les zones urbaines, surtout dans les régions Centrale et Savanes. Les ménages pratiquant l'agriculture étaient plus pauvres que la moyenne et surtout par rapport aux ménages ayant un chef travaillant dans le secteur public. Les ménages ayant une femme comme chef étaient légèrement moins pauvres. Enfin, le niveau d'instruction du chef était inversement corrélé avec le niveau de pauvreté.

Construire un profil de pauvreté est une étape nécessaire afin d'identifier les caractéristiques des ménages pauvres, mais cela n'est pas suffisant pour mesurer l'impact de ces caractéristiques sur la pauvreté. Le principal problème avec les profils de pauvreté est qu'ils nous donnent de l'information sur les groupes les plus pauvres (ou sur la probabilité d'être pauvre selon certaines caractéristiques socio-économiques), mais ils ne peuvent pas être utilisés pour nous renseigner sur les liens causaux sur la pauvreté. Par exemple, parfois les variations des taux de pauvreté entre les différentes régions sont mieux expliquées par les caractéristiques des ménages que par les spécificités des régions analysées. Est-ce les ménages de la région Savane sont plus pauvres à cause des caractéristiques agro-climatiques spécifique à cette région ou parce que le niveau d'instruction est beaucoup plus faible?

Afin de mieux discerner les effets causaux sur la pauvreté et l'impact des différentes caractéristiques des ménages, il est préférable d'utiliser l'analyse multivariée⁵. Dans cette section du rapport, nous présentons les résultats d'une série de régressions par milieu pour les deux enquêtes analysées. En plus de la constante, les variables indépendantes utilisées sont a) la localisation géographique selon la région administrative, b) la taille du ménage (le nombre d'enfants et d'adultes et leur valeur au carré afin de prendre en compte de potentiel relation non-linéaire entre le niveau de consommation et la taille des ménages), le sexe et le statut matrimonial du chef de ménage, c) les caractéristiques du chef de ménage, incluant son niveau d'éducation et son groupe socio-économique, et d) le niveau d'éducation du conjoint du chef de ménage. Les régressions ont été estimées séparément entre les milieux urbain et rural.

Les régressions ont été estimées séparément par milieu (urbain et rural), avec le logarithme de la consommation par habitant comme variable dépendante. La spécification des régressions a été volontairement gardée simple afin de permettre une comparaison temporelle des déterminants de la consommation des ménages et implicitement ceux de la pauvreté. Les résultats sont présentés au Tableau 3.

Les premiers résultats concernent la constante et les variables dichotomiques représentant les différentes régions administratives du Togo. Parce que ces variables ne sont pas des caractéristiques des ménages, elles représentent les conditions macroéconomiques du pays (la constante) et celles des régions pour un ménage pauvre commun. Dans les deux cas, urbain et rural, la constante diminue entre 2006 et 2011 et ainsi suggère que le niveau de vie des ménages

⁵Dans la présente section, nous avons de simples MCO (moindres carrés ordinaires) comme technique économétrique.

pauvres urbains et ruraux a diminué entre ces deux années. Ce résultat confirme notre résultat précédent utilisant le seuil alimentaire qui démontrait que la pauvreté extrême avait augmenté au Togo. Dans le cas des zones urbaines, les ménages des trois régions les plus au sud (Grand Lomé, Maritime et Plateaux) étaient en 2011 de 34 à 45 % plus riches que les trois zones du nord du pays. De plus cet écart s'est amplifié avec le passage du temps tel que démontré par les coefficients plus élevés en 2011 qu'en 2006. Dans le cas des zones rurales, toutes les régions du pays ont un niveau de vie plus élevé que la région de référence, i.e. la région des Savanes. De plus, l'écart s'est aussi agrandi entre les deux années sous études. Étant donné que nous avons contrôlé pour les autres déterminants du niveau de vie des ménages, ces résultats révèlent clairement que la pauvreté dans les régions de la moitié nord du pays en général et celle dans la région Savane en particulier n'est pas principalement due à des taux d'éducation plus faibles qu'ailleurs. L'environnement macroéconomique en général, et plus particulièrement les conditions agro-climatiques et l'infrastructure sont probablement les principales causes de la pauvreté plus élevée dans les régions les plus au nord du pays.

Le message qui ressort des autres variables est similaire à celui obtenu à partir du profil de pauvreté présenté à la section 3.

Caractéristiques démographiques: une personne supplémentaire au sein du ménage tend à diminuer la consommation par équivalent adulte mais l'impact est plus faible pour les membres du ménage en âge de travailler. En milieu rural, il n'y avait pas de différence significative entre les ménages ayant une femme comme chef et ceux ayant un homme. Par contre, en milieu urbain, les ménages ayant une femme à leur tête étaient en moyenne 11 % plus riches. Par rapport au statut matrimonial du chef de ménage, le résultat principal est que les ménages polygames ont un niveau de consommation par équivalent adulte d'environ 10 à 15 % plus élevé que les ménages monogames (le groupe de référence). Ce résultat est inversé par rapport à l'analyse de la section 3 qui montrait que les ménages polygames étaient plus pauvres que les autres. Ce résultat en apparence contradictoire s'explique par le fait que l'effet de la taille du ménage est contrôlé par l'utilisation de méthodes économétriques.

Niveau d'instruction: sans grandes surprises, nos résultats montrent clairement que l'éducation est fortement associée avec une augmentation du niveau de vie. Dans le milieu urbain en 2011, les ménages ayant un chef de ménage avec une éducation de niveau primaire ont une consommation par habitant 10 % plus élevée que les ménages dont le chef n'est pas allé à l'école. Être allé à l'école secondaire donne entre 22 et 34 % plus de consommation, tandis qu'un niveau supérieur est associé à presque 70 % plus de consommation. Les coefficients sont semblables pour le milieu rural. Similairement, la consommation augmente aussi avec le niveau d'éducation de la conjointe du chef, mais dans une moindre mesure.

Groupe socioéconomique: Après avoir contrôlé pour les autres facteurs, le statut dans l'emploi demeure un important facteur du niveau de vie des ménages. Par rapport aux ménages ayant un chef travaillant comme agriculteur indépendant (i.e. le groupe de référence), les salariés du secteur public ont le plus haut niveau de vie en 2011, particulièrement en les comparant aux salariés du secteur privé. En milieu urbain, où se retrouve la plupart des salariés, ceux du secteur public ont vu leur situation s'améliorer grandement depuis 2005 contrairement à ceux du secteur privé.

Tableau 3: Résultats de l'analyse multivariée, par milieu, 2006 et 2011

	Urbain		Rural	
	2006	2011	2006	2011
Constante	12.853 ***	12.651 ***	12.550 ***	12.169 ***
Région				
Grand Lomé	0.212 *	0.416 ***	0.320 ***	1.094 ***
Maritime	..	0.342 ***	0.268 ***	0.658 ***
Plateaux	0.201 *	0.452 ***	0.311 ***	0.402 ***
Centrale	0.109 *	0.255 ***
Kara	0.327 ***
Savane	réf.	réf.	réf.	réf.
Groupe d'âge				
Age 0-4	-0.109 ***	-0.229 ***	-0.126 ***	-0.124 ***
Age 5-14	-0.168 ***	-0.179 ***	-0.188 ***	-0.131 ***
Age 15-59	-0.220 ***	-0.146 ***	-0.136 ***	-0.076 ***
Age 60 et +	..	-0.215 ***	-0.133 ***	-0.095 **
Age 0-4 (au carré)	..	0.038 ***	0.029 ***	0.020 ***
Age 5-14 (au carré)	0.018 ***	0.018 **	0.017 ***	0.009 ***
Age 15-59 (au carré)	0.017 ***	0.011 ***	0.009 **	..
Age 60 et + (au carré)	..	0.079 **
Sexe du chef de ménage				
Homme	réf.	réf.	réf.	réf.
Femme	0.138 ***	0.110 ***	-0.119 ***	..
Niveau d'éducation du chef				
Sans instruction	réf.	réf.	réf.	réf.
Primaire	0.142 ***	0.105 ***	0.057 ***	0.104 ***
Secondaire (partiel)	0.244 ***	0.225 ***	0.150 ***	0.230 ***
Secondaire (complété)	0.356 ***	0.342 ***	0.226 ***	0.296 ***
Supérieur	0.643 ***	0.693 ***	0.360 ***	0.564 ***
Niveau d'éducation du conjoint				
Sans instruction	réf.	réf.	réf.	réf.
Primaire
Post primaire	0.110 ***	0.154 ***	0.106 ***	0.164 ***
Statut matrimonial du chef				
Célibataire	..	-0.109 **	..	-0.141 *
Marié (monogame)	réf.	réf.	réf.	réf.
Marié (Polygame)	0.094 ***	0.151 ***	0.091 ***	0.160 ***
Divorcé
Veuf	..	-0.101 **
Groupe socioéconomique du chef				
Salarié - secteur public	0.191 ***	0.283 ***	0.281 ***	0.226 ***
Salarié - secteur privé	0.204 ***	0.178 ***	0.122 **	..
Indépendant agricole	réf.	réf.	réf.	réf.
Autre indépendant	0.193 ***	0.228 ***	0.238 ***	0.118 ***
Sans travail	0.111 *	0.129 **
Nombre d'observations	2580	2439	4892	3052
R2	0.35	0.36	0.33	0.37

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Note : *, ** et *** signifient que les coefficients sont significativement différents de zéro à respectivement 90%, 95% et 99%. Les coefficients non significatifs ont été remplacés par « .. »



X. CONCLUSION

Basé sur les données de deux récentes enquêtes auprès des ménages, ce rapport a analysé les tendances récentes de la pauvreté au Togo sur la période de 2006 à 2011, ainsi que fait un profil de la pauvreté selon les milieux et régions de résidence ou bien selon certaines caractéristiques socio-économiques. Malgré une faible croissance économique annuelle per capita d'au plus un pourcent, le Togo a vu son niveau de pauvreté diminué de 61,7% en 2006 à 58,7% cinq ans plus tard. Néanmoins, ces taux pour l'ensemble du pays cachent des disparités régionales importantes. La réduction de la pauvreté s'est surtout concentrée à Lomé et la région Maritime, et dans la Kara dans une moindre mesure. Les autres régions ont vu leur taux de pauvreté augmenté.

Malheureusement, l'utilisation d'un seuil de pauvreté alimentaire afin de définir la pauvreté extrême démontre que cette pauvreté a légèrement augmenté entre 2006 et 2011. En fait, les 30 pourcent de la population la plus pauvre a vu son niveau de vie diminuer significativement. Dans ce contexte, la croissance économique des dernières années ne peut pas être qualifiée de pro-pauvre. Autrement dit, l'inégalité des revenus a augmenté ses dernières années au Togo du fait que la croissance économique a surtout bénéficié aux ménages les moins pauvres de la société.

Sur une note plus positive, nous avons aussi examiné la possession de biens durables comme mesure alternative de bien-être des ménages. Entre autres la possession de biens durables tels que les téléviseurs, téléphones mobiles et motocyclettes a augmenté significativement pour toutes les couches de la population.

La pauvreté étant assurément un phénomène multidimensionnel, nous avons aussi étudié l'accès aux services de base comme mesure de la pauvreté. Ainsi, nous avons pu constater que l'accès à l'eau potable a augmenté, mais essentiellement à Lomé. Par contre, l'utilisation de l'électricité a fortement augmenté pour tous les différents groupes étudiés. Concernant la fréquentation scolaire au niveau primaire, les taux ont augmenté en milieu rural, surtout auprès des ménages les plus pauvres. Par contre, pour le niveau secondaire, les taux de fréquentation ont augmenté significativement dans tous les milieux et régions.

La présente étude nous a permis de caractériser la pauvreté selon les grands groupes de la population togolaise. Par contre, un profil de pauvreté ne se veut pas un outil opérationnel. Par exemple, le profil nous permet de constater le haut niveau de pauvreté dans la région des Savanes mais sans autres précisions. Il est permis de supposer que cette région n'est pas homogène en termes de pauvreté. Il est possible qu'il existe des cantons mieux nantis que les autres. Similairement, il est permis de croire que certains quartiers de Lomé soient très pauvres malgré le fait que la capitale le soit moins que le reste du pays. Basé sur ces résultats et les données du dernier recensement général de la population (RGPH 4), une carte de pauvreté au niveau des préfectures et cantons est présentement en cours d'élaboration. Cette carte de la pauvreté devra être vue comme le prolongement du profil et sera une façon d'opérationnaliser les résultats du profil.

Liste des Tableaux en Annexe

Tableau A1: Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence	62
Tableau A2 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par région	62
Tableau A3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate	63
Tableau A4 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par groupe socio-économique	63
Tableau A5 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par sexe du Chef de ménage	64
Tableau A6 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par scolarisation du Chef de ménage	64
Tableau A7 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par statut matrimonial du Chef de ménage	65
Tableau A8 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par âge du Chef de ménage	65
Tableau A9 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par taille du ménage	66
Tableau A10 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le milieu de résidence	67
Tableau A11 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le milieu	67
Tableau A12 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les régions	68
Tableau A13 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les strates de régions	68
Tableau A14 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les groupes socioéconomiques	69
Tableau A15 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu de résidence	70
Tableau A16 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu et par région	71
Tableau A17 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu et par quintile	73
Tableau A18 : Principale source d'eau des ménages par milieu de résidence	75
Tableau A1 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence	62
Tableau A2 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par région	62
Tableau A3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate	63
Tableau A4 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par groupe socio-économique	63
Tableau A5 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par sexe du Chef de ménage	64
Tableau A6 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par scolarisation du Chef de ménage	64
Tableau A7 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par statut matrimonial du Chef de ménage	65
Tableau A8 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par âge du Chef de ménage	65
Tableau A9 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par taille du ménage	66
Tableau A10: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le milieu de résidence	67
Tableau A11: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le milieu	67
Tableau A12: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les régions	68
Tableau A13: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les strates de régions	68
Tableau A14: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les groupes socioéconomiques	69
Tableau A15 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu de résidence	70
Tableau A16 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu et par région	71
Tableau A17 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu et par quintile	73
Tableau A18 : Principale source d'eau des ménages par milieu de résidence	75

Tableau A19 : Principale source d'eau des ménages par milieu et par région	76
Tableau A20 : Principale source d'eau des ménages par milieu et par quintile	77
Tableau A21 : Type de toilette utilisé par les ménages par milieu de résidence	78
Tableau A22 : Type de toilette utilisé par les ménages par milieu de résidence et par région	79
Tableau A23 : Type de toilette utilisé par les ménages par quintile et par milieu	80
Tableau A24 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence	81
Tableau A25 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence et par région	82
Tableau A26 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence et par quintile	83
Tableau A27 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence	84
Tableau A28 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence et par région	84
Tableau A29 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence et par quintile	84
Tableau A30 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence	85
Tableau A31 : Taux net de scolarisation au secondaire par milieu de résidence	85
Tableau A32 : Taux brut de scolarisation au primaire par milieu de résidence	85
Tableau A33 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence	85
Tableau A34 : Taux net de scolarisation au primaire par région et par milieu	86
Tableau A35 : Taux net de scolarisation au secondaire par région et par milieu	86
Tableau A36 : Taux brut de scolarisation au primaire par région et par milieu	87
Tableau A37 : Taux brut de scolarisation au secondaire par région et par milieu	87
Tableau A38 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile et par milieu	88
Tableau A39 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile et par milieu	88
Tableau A40 : Taux brut de scolarisation au primaire par quintile et par milieu	89
Tableau A41 : Taux brut de scolarisation au secondaire par quintile et par milieu	89
Tableau A42 : Ratio Fille/Garçon par niveau et région	90
Tableau A43 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence des individus âgés de 15-24 ans	90
Tableau A44 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence des individus âgés de 25-64 ans	90
Tableau A45 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence des individus âgés de 15 ans et plus	90
Tableau A46 : Taux d'alphabétisation par milieu et région des individus âgés de 15-24 ans	91
Tableau A47 : Taux d'alphabétisation par milieu et région des individus âgés de 25-64 ans	91
Tableau A48 : Taux d'alphabétisation par milieu et région des individus âgés de 15 ans et plus	92
Tableau A49 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 15-24 ans	92
Tableau A50 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 25-64 ans	93
Tableau A51 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 15 ans et plus	93

Annexe I. Principaux tableaux-Indices de pauvreté monétaire

Tableau A1: Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence

Indice + Contribution Milieu	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Lomé urbain	21.0	30.8	8.2	3.2	26.6	10.5	7.3	5.9
Autre urbain	14.1	46.4	14.2	5.9	30.6	10.6	8.5	7.1
Rural	64.9	75.1	30.6	15.6	40.7	78.9	84.2	87.0
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
Lomé urbain	23.5	28.5	6.9	2.6	24.2	11.4	6.6	4.6
Autre urbain	14.5	44.7	15.3	7.1	34.2	11.0	9.1	7.9
Rural	62.0	73.4	33.1	18.4	45.1	77.6	84.3	87.5
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A2 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par région

Indice + Contribution Région	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Grand Lomé	23.3	32.8	9.2	3.8	28.0	12.4	9.1	7.6
Maritime	20.7	67.1	22.6	9.8	33.7	22.5	19.8	17.5
Plateaux	21.5	61.1	21.7	9.9	35.5	21.3	19.7	18.3
Centrale	9.8	74.6	29.1	14.1	39.0	11.8	12.1	11.9
Kara	13.5	74.2	32.0	17.4	43.1	16.3	18.3	20.3
Savanes	11.2	86.7	44.2	25.4	51.0	15.7	21.0	24.5
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
Grand Lomé	26.1	27.2	6.4	2.4	23.5	12.1	6.9	4.8
Maritime	14.9	53.9	19.1	9.3	35.4	13.7	11.7	10.6
Plateaux	23.4	64.7	26.7	13.7	41.3	25.8	25.6	24.5
Centrale	10.3	80.2	34.1	17.8	42.5	14.1	14.5	14.1
Kara	12.9	68.4	29.2	15.7	42.7	15.0	15.4	15.5
Savanes	12.5	90.8	50.7	31.9	55.8	19.3	25.9	30.4
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par strate

Indice + Contribution Région	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Lomé urbain	21.0	330.8	8.2	3.2	26.6	10.5	7.3	5.9
Autres Urbains	14.1	46.4	14.2	5.9	30.6	10.6	8.5	7.1
Rural Maritime	20.0	68.4	23.7	10.5	34.6	22.2	20.1	18.1
Rural Plateaux	17.4	67.6	24.6	11.4	36.4	19.0	18.1	17.0
Rural Centrale	7.3	83.6	34.0	16.9	40.7	10.0	10.6	10.7
Rural Kara	10.2	80.3	36.3	20.2	45.2	13.2	15.6	17.7
Rural Savanes	9.9	89.9	47.0	27.5	52.3	14.5	19.8	23.5
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
Lomé urbain	23.7	28.5	6.8	2.6	23.9	11.5	6.7	4.7
Autres Urbains	14.3	44.9	15.4	7.2	34.3	10.9	9.0	7.8
Rural Maritime	15.2	49.9	17.7	8.7	35.5	12.9	11.1	10.1
Rural Plateaux	18.9	73.4	31.2	16.3	42.5	23.6	24.2	23.6
Rural Centrale	7.8	85.7	38.2	20.4	44.6	11.4	12.2	12.1
Rural Kara	9.6	75.7	33.2	18.2	43.9	12.3	13.0	13.4
Rural Savanes	10.6	95.9	54.9	35.0	57.2	17.3	23.8	28.3
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A4 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par groupe socio-économique

Indice + Contribution Groupe	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Salariés secteur public	8.0	34.9	9.2	3.5	26.4	4.5	3.1	2.4
Salariés secteur privé	8.3	41.4	12.0	4.9	29.0	5.6	4.2	3.5
Indépendants agricole	47.9	79.5	33.6	17.4	42.3	61.7	68.2	71.7
Autres indépendants	24.7	44.7	13.8	5.9	30.9	17.9	14.5	12.6
Sans Travail	11.1	57.3	21.2	10.2	37.0	10.3	10.0	9.8
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
Salariés secteur public	6.8	27.4	8.5	3.9	31.0	3.2	2.3	2.0
Salariés secteur privé	10.8	44.1	15.1	7.1	34.2	8.1	6.7	5.9
Indépendants agricole	47.9	77.8	35.7	20.1	45.9	63.6	70.2	73.6
Autres indépendants	25.7	39.7	12.6	5.7	31.7	17.4	13.3	11.2
Sans Travail	8.8	51.5	20.6	10.9	40.0	7.7	7.4	7.3
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A5 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par sexe du Chef de ménage

Indice + Contribution Sexe	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Homme	82.0	62.9	24.2	12.0	38.5	83.5	84.2	84.7
Femme	18.0	56.5	20.7	9.9	36.6	16.5	15.8	15.3
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
Homme	83.0	59.6	24.9	13.4	41.8	84.3	84.9	84.9
Femme	17.0	54.3	21.7	11.6	40.0	15.7	15.1	15.1
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A6 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par scolarisation du Chef de ménage

Indice + Contribution Scolarisation	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Sans instruction	39.1	76.8	32.4	16.8	42.2	48.6	53.7	56.5
Primaire	32.3	63.5	23.4	11.3	36.9	33.2	32.1	31.3
Secondaire partiel	16.2	48.5	15.5	6.8	32.0	12.8	10.6	9.4
Secondaire complet	8.1	34.7	9.2	3.5	26.5	4.6	3.1	2.5
Supérieur	4.3	12.0	2.4	0.7	20.0	0.8	0.4	0.3
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
Sans instruction	36.8	77.3	36.4	20.9	47.1	48.5	54.9	58.7
Primaire	32.6	59.2	22.4	11.4	37.8	32.9	30.0	28.4
Secondaire partiel	18.0	44.6	15.7	7.3	35.2	13.7	11.6	10.1
Secondaire complet	8.1	30.0	9.0	4.0	30.0	4.2	3.0	2.5
Supérieur	4.5	10.1	2.4	0.8	23.8	0.8	0.4	0.3
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A7 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par statut matrimonial du Chef de ménage

Indice + Contribution Statut matrimonial	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Jamais marié(e)	2.8	76.8	15.0	8.4	41.6	1.6	1.8	2.0
Marié(e) monogame	56.6	63.5	22.6	10.9	37.5	55.1	54.1	53.2
Marié(e) polygame	27.5	48.5	27.6	14.0	40.0	30.8	32.2	33.1
Divorcé(e)/Séparé(e)	4.1	34.7	16.6	8.0	34.7	3.2	2.9	2.8
Veuf/Veuve	9.0	12.0	23.8	11.5	37.4	9.3	9.1	8.9
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
Jamais marié(e)	3.2	77.3	14.9	8.4	43.4	1.9	2.0	2.1
Marié(e) monogame	55.7	59.2	22.3	11.5	39.6	53.5	51.0	49.2
Marié(e) polygame	29.2	44.6	29.2	16.4	44.6	32.6	35.0	36.6
Divorcé(e)/Séparé(e)	3.5	30.0	21.6	11.4	40.4	3.2	3.1	3.1
Veuf/Veuve	8.4	10.1	26.0	14.2	41.8	8.9	8.9	9.1
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A8 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par âge du Chef de ménage

Indice + Contribution Age	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
15-29	9.9	48.0	16.3	7.3	34.0	7.7	6.9	6.2
30-44	39.2	59.7	22.2	10.7	37.2	38.0	36.9	36.2
45-64	38.6	64.3	25.7	13.0	40.0	40.2	42.0	43.3
65 et plus	12.2	71.3	27.5	13.6	38.6	14.1	14.2	14.2
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
15-29	10.3	50.7	20.2	10.5	39.8	8.9	8.5	8.3
30-44	39.8	56.4	22.7	11.8	40.2	38.3	37.0	35.9
45-64	38.1	59.3	25.4	13.9	42.8	38.5	39.6	40.6
65 et plus	11.8	70.9	30.6	16.8	43.2	14.3	14.8	15.2
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A9 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par taille du ménage

Indice + Contribution Taille du ménage	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
1-2	6.0	21.5	5.2	2.0	24.2	2.1	1.3	1.0
3-4	23.4	48.4	15.1	6.4	31.2	18.3	15.0	12.9
5-6	32.5	63.3	23.3	11.1	36.8	33.3	32.0	31.0
7-8	21.4	72.9	29.9	15.2	41.0	25.3	27.2	28.1
9-10	13.6	78.9	34.1	18.1	43.2	17.3	19.6	21.1
11 et plus	3.1	72.4	37.1	22.0	51.2	3.7	4.9	5.9
Ensemble	100.0	61.7	23.6	11.6	38.2	100.0	100.0	100.0
2011								
1-2	5.6	22.5	7.7	3.9	34.2	2.1	1.8	1.7
3-4	19.2	39.3	13.6	6.5	34.6	12.9	10.8	9.5
5-6	26.9	59.5	21.7	10.8	36.5	27.2	23.9	22.1
7-8	19.7	63.8	27.7	14.9	43.4	21.4	22.4	22.5
9-10	12.5	69.9	31.1	17.4	44.5	15.0	16.0	16.8
11 et plus	16.0	78.0	38.3	22.3	49.1	21.3	25.2	27.4
Ensemble	100.0	58.7	24.4	13.1	41.6	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Annexe II. Principaux tableaux-Indices de l'extrême pauvreté

Tableau A10: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le milieu de résidence

Indice + Contribution Milieu	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Lomé urbain	21.0	7.4	1.5	0.5	20.3	5.4	4.3	3.6
Autre urbain	14.1	13.5	2.7	0.8	20.0	6.6	5.0	3.9
Rural	64.9	38.8	10.6	4.2	27.3	87.9	90.8	92.5
Ensemble	100.0	28.6	7.6	2.9	26.6	100.0	100.0	100.0
2011								
Lomé urbain	23.5	4.6	1.1	0.4	23.9	3.6	2.6	2.0
Autre urbain	14.5	16.3	4.5	1.7	27.6	7.8	6.6	5.9
Rural	62.0	43.4	14.3	6.3	32.9	88.7	90.8	92.1
Ensemble	100.0	30.4	9.8	4.3	32.2	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A11: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le milieu

Indice + Contribution milieu	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Urbain	35.1	9.8	2.0	0.6	20.4	12.1	9.2	7.5
Rural	64.9	38.8	10.6	4.2	27.3	87.9	90.8	92.5
Ensemble	100.0	28.6	7.6	2.9	26.6	100.0	100.0	100.0
2011								
Urbain	38.0	9.1	2.4	0.9	26.4	11.3	9.2	7.9
Rural	62.0	43.4	14.3	6.3	32.9	88.7	90.8	92.1
Ensemble	100.0	30.4	9.8	4.3	32.2	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A12: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les régions

Indice + Contribution Région	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Grand Lomé	23.3	9.0	1.9	0.6	21.1	7.3	5.8	4.7
Maritime	20.7	24.5	5.0	1.6	20.4	17.7	13.5	11.3
Plateaux	21.5	25.0	5.6	1.9	22.4	18.8	15.9	13.8
Centrale	9.8	34.5	8.9	3.3	25.8	11.8	11.4	11.2
Kara	13.5	41.0	13.2	5.8	32.2	19.4	23.5	26.6
Savanes	11.2	64.1	20.3	8.5	31.7	25.1	29.9	32.5
Ensemble	100.0	28.6	7.6	2.9	26.6	100.0	100.0	100.0
2011								
Grand Lomé	26.1	4.2	1.0	0.3	23.8	3.6	2.7	2.0
Maritime	14.9	20.9	6.4	2.5	30.6	10.3	9.7	8.8
Plateaux	23.4	32.8	9.6	3.8	29.3	25.3	22.9	21.1
Centrale	10.3	44.6	12.6	5.0	28.3	15.2	13.3	12.1
Kara	12.9	37.2	11.7	5.3	31.5	15.8	15.4	16.0
Savanes	12.5	72.9	28.2	13.7	38.7	29.9	36.0	40.0
Ensemble	100.0	30.4	9.8	4.3	32.2	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A13: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les strates de régions

Indice + Contribution Strate régional	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Lomé urbain	21.0	7.4	1.5	0.5	20.3	5.4	4.3	3.6
Autres Urbains	14.1	13.5	2.7	0.8	20.0	6.6	5.0	3.9
Rural Maritime	20.0	26.5	5.6	1.8	21.1	18.6	14.7	12.3
Rural Plateaux	17.4	29.3	6.6	2.2	22.5	17.8	15.1	13.2
Rural Centrale	7.3	41.9	11.1	4.2	26.5	10.8	10.7	10.7
Rural Kara	10.2	47.2	15.7	7.0	33.3	16.8	21.0	24.3
Rural Savanes	9.9	69.2	22.4	9.4	32.4	24.0	29.3	32.0
Ensemble	100.0	28.6	7.6	2.9	26.6	100.0	100.0	100.0
2011								
Lomé urbain	23.7	4.6	1.1	0.4	23.9	3.6	2.6	2.0
Autres Urbains	14.3	16.5	4.5	1.7	27.3	7.8	6.6	5.8
Rural Maritime	15.2	19.4	5.9	2.4	30.4	9.7	9.2	8.4
Rural Plateaux	18.9	39.3	11.6	4.7	29.5	24.5	22.5	20.8
Rural Centrale	7.8	51.8	14.6	5.8	28.2	13.3	11.7	10.6
Rural Kara	9.6	43.0	13.8	6.3	32.1	13.5	13.5	14.2
Rural Savanes	10.6	79.5	31.3	15.3	39.4	27.7	33.9	38.0
Ensemble	100.0	30.4	9.8	4.3	32.2	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A14: Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon les groupes socioéconomiques

Indice + Contribution groupe socioéconomique	Indicateurs de pauvreté %					Contribution à la pauvreté nationale		
	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Salariés secteur public	8.0	8.4	1.5	0.5	17.9	2.3	1.6	1.3
Salariés secteur privé	8.3	11.4	2.4	0.8	21.1	3.3	2.6	2.1
Indépendants agricoles	47.9	43.2	12.1	4.8	28.0	72.3	76.4	78.8
Autres indépendants	24.7	13.7	3.1	1.0	22.6	11.8	10.0	8.7
Sans Travail	11.1	26.3	6.5	2.4	24.7	10.2	9.5	9.0
Ensemble	100.0	28.6	7.6	2.9	26.6	100.0	100.0	100.0
2011								
Salariés secteur public	6.8	7.7	2.4	1.0	31.2	1.7	1.7	1.5
Salariés secteur privé	10.8	16.8	4.5	1.6	26.8	6.0	5.0	4.1
Indépendants agricoles	47.9	47.1	15.8	7.0	33.5	74.3	77.3	78.9
Autres indépendants	25.7	12.8	3.4	1.3	26.6	10.9	8.9	7.7
Sans Travail	8.8	24.4	7.9	3.7	32.4	7.1	7.2	7.7
Ensemble	100.0	30.4	9.8	4.3	32.2	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Annexe III. Principaux tableaux-possession des biens durables

Tableau A15 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu de résidence

Bilan \ Milieu	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Radio	53.9	45.2	37.8	42.6
Télévision	55.1	28.2	5.2	20.2
Antenne	1.3	0.9	0.3	0.6
Téléphone fixe	5.3	1.6	0.3	1.7
Téléphone mobile	52.7	21.6	4.3	18.2
Frigo	8.5	3.6	0.3	2.7
Ventilateur	35.8	14.3	1.4	11.4
Climatiseur	0.7	0.2	0.0	0.2
Ordinateur	1.5	0.7	0.0	0.5
Vélo	7.3	25.7	39.8	30.1
Moto	17.3	16.3	11.2	13.4
Voiture	5.3	2.4	0.4	1.9
2011				
Radio	70.1	69.0	52.4	59.9
Télévision	72.5	48.6	8.3	32.6
Antenne	9.1	8.3	0.7	4.2
Téléphone fixe	5.0	2.8	0.9	2.4
Téléphone mobile	92.4	80.4	39.5	60.7
Frigo	11.7	3.0	0.3	3.9
Ventilateur	50.5	23.9	2.5	19.3
Climatiseur	2.5	0.5	0.0	0.8
Ordinateur	6.6	2.6	0.1	2.3
Vélo	9.8	26.3	35.8	27.0
Moto	28.1	28.3	17.7	22.2
Voiture	8.7	2.6	0.4	3.1

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A16 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu et par région

Milieu Régions	Urbain						
	2006						
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Radio	53.9	36.4	52.0	54.5	42.5	31.3	50.5
Télévision	55.1	25.0	35.3	34.1	21.7	17.4	44.8
Antenne	1.3	0.0	2.3	0.9	0.0	0.7	1.1
Téléphone fixe	5.3	1.1	2.3	2.1	1.1	0.7	3.9
Téléphone mobile	52.7	21.3	27.8	29.1	13.2	8.4	40.8
Frigo	8.5	5.0	5.1	2.9	1.9	0.7	6.6
Ventilateur	35.8	15.2	18.4	19.4	5.5	11.1	27.6
Climatiseur	0.7	0.0	0.2	0.3	0.0	0.7	0.5
Ordinateur	1.5	0.7	1.1	0.3	0.4	0.0	1.2
Vélo	7.3	24.8	17.9	34.8	24.2	41.9	14.3
Moto	17.3	7.9	17.8	25.3	16.5	13.1	16.9
Voiture	5.3	1.1	2.2	3.2	3.3	2.2	4.2
2011							
radio	70.1	61.6	68.4	68.0	76.6	67.3	69.7
télévision	72.5	48.2	48.1	61.1	47.8	35.8	64.0
antenne	9.1	5.8	11.2	9.5	2.7	12.5	8.8
téléphone fixe	5.0	1.1	4.6	3.2	1.4	1.5	4.2
téléphone mobile	92.4	80.4	81.7	83.7	78.4	76.0	88.2
frigo	11.7	0.7	4.3	3.4	2.3	3.4	8.6
ventilateur	50.5	17.4	28.1	31.5	18.2	21.5	41.1
climatiseur	2.5	1.1	0.5	0.1	0.3	0.2	1.8
ordinateur	6.6	4.9	2.8	2.9	0.7	2.1	5.1
vélo	9.8	25.1	14.9	31.8	29.4	48.5	15.7
moto	28.1	21.7	23.6	35.7	31.1	35.4	28.2
voiture	8.7	2.6	3.3	1.4	1.9	3.7	6.5

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Rural							
2006							
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Radio	44.3	34.7	34.8	48.8	41.2	35.0	37.8
Télévision	14.6	5.1	4.0	6.1	5.3	3.6	5.2
Antenne	1.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.9	0.3
Téléphone fixe	0.0	0.1	0.4	0.2	0.4	0.8	0.3
Téléphone mobile	22.8	4.1	2.5	3.4	4.1	3.3	4.3
Frigo	2.8	0.1	0.3	0.3	0.2	0.4	0.3
Ventilateur	5.6	1.2	1.0	0.6	1.5	2.0	1.4
Climatiseur	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ordinateur	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Vélo	20.6	33.8	31.1	48.0	41.3	71.1	39.8
Moto	18.3	9.3	11.2	13.5	12.2	10.0	11.2
Voiture	0.0	0.3	0.8	0.5	0.3	0.0	0.4
2011							
Radio	52.8	40.7	55.7	59.5	61.4	50.8	52.4
Télévision	30.0	6.7	7.3	12.1	9.9	1.4	8.3
Antenne	4.3	0.1	0.4	0.4	1.5	0.5	0.7
Téléphone fixe	0.7	2.0	0.7	0.0	1.2	0.1	0.9
Téléphone mobile	72.1	39.7	37.9	49.8	36.0	27.4	39.5
Frigo	2.4	0.3	0.0	0.0	0.6	0.0	0.3
Ventilateur	18.0	1.9	1.1	1.9	3.8	0.5	2.5
Climatiseur	0.4	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Ordinateur	2.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0	0.1
Vélo	14.6	32.7	24.2	39.2	39.7	67.9	35.8
Moto	26.0	10.0	19.2	27.8	16.8	18.1	17.7
Voiture	4.4	0.4	0.0	0.0	0.5	0.1	0.4

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Ensemble							
	2006						
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Radio	52.9	34.9	38.3	50.3	41.6	34.5	42.6
Télévision	50.8	8.0	10.4	13.3	9.7	5.5	20.2
Antenne	1.3	0.1	0.6	0.4	0.1	0.9	0.6
Téléphone fixe	4.8	0.2	0.8	0.7	0.6	0.8	1.7
Téléphone mobile	49.5	6.6	7.7	10.1	6.5	4.0	18.2
Frigo	7.9	0.8	1.3	1.0	0.6	0.5	2.7
Ventilateur	32.6	3.3	4.5	5.5	2.6	3.3	11.4
Climatiseur	0.6	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.2
Ordinateur	1.4	0.1	0.2	0.1	0.1	0.0	0.5
Vélo	8.7	32.5	28.4	44.6	36.7	67.1	30.1
Moto	17.4	9.1	12.5	16.5	13.4	10.4	13.4
Voiture	4.8	0.4	1.1	1.2	1.1	0.3	1.9
2011							
Radio	68.7	43.8	58.6	61.9	66.0	53.9	59.9
Télévision	69.0	12.7	16.8	25.6	21.3	7.9	32.6
Antenne	8.7	0.9	2.9	2.9	1.9	2.7	4.2
Téléphone fixe	4.7	1.9	1.6	0.9	1.2	0.4	2.4
Téléphone mobile	90.8	45.6	48.0	59.2	48.8	36.6	60.7
Frigo	10.9	0.3	1.0	0.9	1.1	0.6	3.9
Ventilateur	47.9	4.2	7.4	10.1	8.2	4.5	19.3
Climatiseur	2.3	0.2	0.2	0.0	0.1	0.0	0.8
Ordinateur	6.2	0.7	0.6	0.8	0.5	0.4	2.3
Vélo	10.2	31.6	22.0	37.2	36.6	64.2	27.0
Moto	27.9	11.7	20.2	29.9	21.1	21.4	22.2
Voiture	8.3	0.7	0.8	0.4	0.9	0.8	3.1

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A17 : Pourcentage de ménages possédant des biens durables par milieu et par quintile

Urbain								
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
2006								
Radio	24.8	37.9	44.4	47.9	58.0	40.5	54.5	50.5
Télévision	6.9	14.9	30.7	40.0	59.9	23.5	53.3	44.8
Antenne	0.0	0.2	0.0	0.4	2.1	0.1	1.6	1.1
Téléphone fixe	0.0	0.0	0.5	1.0	7.5	0.2	5.4	3.9
Téléphone mobile	8.9	13.5	21.4	33.7	57.6	18.8	49.5	40.8
Frigo	0.0	0.0	1.9	2.4	12.0	1.0	8.9	6.6
Ventilateur	1.1	5.8	12.3	22.1	41.0	9.2	34.9	27.6
Climatiseur	0.0	0.2	0.0	0.3	0.9	0.1	0.7	0.5
Ordinateur	0.0	0.0	0.0	1.2	1.8	0.0	1.7	1.2
Vélo	14.9	21.2	19.6	13.9	11.7	19.2	12.4	14.3
Moto	1.6	3.6	12.6	15.9	22.3	7.9	20.5	16.9
Voiture	0.0	0.0	0.2	0.8	8.3	0.1	5.8	4.2
2011								
Radio	52.7	59.5	62.1	67.6	76.5	59.8	73.3	69.7
Télévision	19.2	32.8	53.8	60.9	78.1	42.7	71.7	64.0
Antenne	0.0	3.0	2.1	3.8	15.5	2.2	11.1	8.8
Téléphone fixe	0.0	0.9	1.7	1.7	7.4	1.2	5.3	4.2
Téléphone mobile	55.7	74.9	84.7	88.5	94.0	78.2	91.8	88.2
Frigo	0.0	0.5	1.7	3.8	15.8	0.9	11.4	8.6
Ventilateur	5.5	13.4	25.7	35.6	57.0	19.1	49.0	41.1
Climatiseur	0.0	0.0	0.2	0.2	3.6	0.1	2.4	1.8
Ordinateur	0.0	0.0	0.7	1.8	9.8	0.3	6.9	5.1
Vélo	18.7	17.7	18.1	16.1	14.0	18.0	14.8	15.7
Moto	3.9	13.3	21.9	25.4	36.3	16.8	32.2	28.2
Voiture	0.0	0.0	1.2	1.8	12.7	0.7	8.6	6.5

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Rural								
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
2006								
Radio	28.4	34.9	38.6	38.1	53.4	34.2	45.0	37.8
Télévision	1.0	1.7	2.9	6.3	17.9	1.9	11.7	5.2
Antenne	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	0.0	0.9	0.3
Téléphone fixe	0.1	0.1	0.2	0.1	1.3	0.1	0.7	0.3
Téléphone mobile	0.3	0.4	1.9	5.7	17.6	1.0	11.0	4.3
Frigo	0.1	0.0	0.0	0.3	1.6	0.0	0.9	0.3
Ventilateur	0.0	0.2	0.4	1.8	6.3	0.3	3.8	1.4
Climatiseur	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ordinateur	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Vélo	46.2	41.3	40.5	36.7	31.3	42.5	34.2	39.8
Moto	2.9	6.2	10.7	14.0	27.6	6.8	20.2	11.2
Voiture	0.0	0.2	0.1	0.1	2.2	0.1	1.1	0.4
2011								
Radio	43.6	53.7	53.5	51.1	64.0	49.9	57.1	52.4
Télévision	1.4	4.8	6.1	10.6	24.3	4.1	16.1	8.3
Antenne	0.0	0.2	0.2	1.0	2.6	0.2	1.6	0.7
Téléphone fixe	0.0	0.5	0.8	1.6	2.4	0.4	1.9	0.9
Téléphone mobile	20.9	34.1	39.8	49.5	63.4	31.0	55.3	39.5
Frigo	0.0	0.0	0.0	0.5	1.2	0.0	0.7	0.3
Ventilateur	0.1	1.1	1.0	3.0	9.6	0.7	5.7	2.5
Climatiseur	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.1	0.0
Ordinateur	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.4	0.1
Vélo	41.2	38.3	35.5	30.6	30.7	38.5	30.7	35.8
Moto	9.5	14.8	18.6	22.2	27.6	13.9	24.7	17.7
Voiture	0.0	0.1	0.0	0.5	1.9	0.0	1.0	0.4

Ensemble								
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
2006								
Radio	28.1	35.5	40.2	42.6	56.4	35.5	50.5	42.6
Télévision	1.5	4.3	10.7	21.7	45.5	6.4	35.5	20.2
Antenne	0.0	0.0	0.0	0.2	2.1	0.0	1.3	0.6
Téléphone fixe	0.1	0.1	0.3	0.5	5.4	0.1	3.4	1.7
Téléphone mobile	1.1	2.9	7.4	18.4	43.9	4.7	33.0	18.2
Frigo	0.1	0.0	0.5	1.3	8.4	0.2	5.5	2.7
Ventilateur	0.1	1.3	3.7	11.0	29.1	2.1	21.6	11.4
Climatiseur	0.0	0.0	0.0	0.1	0.6	0.0	0.4	0.2
Ordinateur	0.0	0.0	0.0	0.5	1.2	0.0	1.0	0.5
Vélo	43.3	37.4	34.6	26.3	18.4	37.7	21.7	30.1
Moto	2.8	5.7	11.2	14.9	24.1	7.1	20.4	13.4
Voiture	0.0	0.2	0.1	0.4	6.2	0.1	3.8	1.9
2011								
Radio	44.6	54.9	56.7	59.6	72.9	52.2	67.1	59.9
Télévision	3.3	10.9	23.7	36.6	62.5	13.3	50.6	32.6
Antenne	0.0	0.8	0.9	2.4	11.7	0.6	7.5	4.2
Téléphone fixe	0.0	0.6	1.1	1.7	5.9	0.6	4.0	2.4
Téléphone mobile	24.7	42.9	56.3	69.6	85.1	42.3	77.9	60.7
Frigo	0.0	0.1	0.6	2.2	11.5	0.2	7.3	3.9
Ventilateur	0.7	3.8	10.1	19.8	43.2	5.1	32.6	19.3
Climatiseur	0.0	0.0	0.1	0.1	2.6	0.0	1.5	0.8
Ordinateur	0.0	0.0	0.2	0.9	7.2	0.1	4.4	2.3
Vélo	38.7	33.9	29.1	23.1	18.9	33.6	20.9	27.0
Moto	8.9	14.4	19.8	23.9	33.7	14.6	29.4	22.2
Voiture	0.0	0.0	0.4	1.1	9.5	0.2	5.7	3.1

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Rural							
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Robinet	14.5	24.7	12.1	7.9	19.1	7.7	15.9
Forages	22.8	9.0	15.1	48.2	37.5	30.9	22.7
Puits	47.7	44.9	14.1	25.0	22.0	37.2	29.8
Sources non améliorées	15.1	21.5	58.7	18.9	21.4	24.2	31.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011							
Robinet	6.7	30.7	14.6	5.3	7.9	3.4	14.8
Forages	36.5	18.7	16.1	34.1	39.3	31.4	25.1
Puits	52.7	34.6	20.4	41.6	32.3	36.9	31.7
Sources non améliorées	4.1	16.0	48.9	19.0	20.6	28.3	28.4
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Ensemble							
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Robinet	55.8	30.3	21.9	12.0	32.0	13.3	32.2
Forages	9.8	7.8	15.6	44.3	32.6	28.7	18.4
Puits	10.2	39.6	12.7	28.3	18.0	35.0	21.8
Sources non améliorées	24.3	22.2	49.9	15.5	17.5	23.0	27.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011							
Robinet	47.8	36.2	25.3	13.8	22.6	11.4	31.4
Forages	32.0	19.0	12.5	25.6	35.4	26.8	24.7
Puits	19.1	31.0	22.6	46.3	26.9	38.8	27.0
Sources non améliorées	1.1	13.9	39.7	14.3	15.2	23.0	17.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Ensemble								
Quintile						Statut		
	+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
2006								
Robinet	13.8	21.1	26.8	37.7	48.2	21.4	44.0	32.2
Forages	25.5	21.0	20.1	16.3	13.6	21.8	14.7	18.4
Puits	30.5	27.3	25.1	19.9	13.1	27.3	15.7	21.8
Sources non améliorées	30.3	30.6	28.1	26.2	25.1	29.4	25.5	27.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011								
Robinet	8.8	15.4	25.7	33.1	54.1	17.1	44.6	31.3
Forages	26.5	24.6	25.6	27.3	21.3	25.4	24.0	24.7
Puits	37.6	32.8	27.7	26.0	18.8	32.5	21.9	27.0
Sources non améliorées	27.1	27.2	21.0	13.6	5.9	25.0	9.5	16.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A21 : Type de toilette utilisé par les ménages par milieu de résidence

	Lomé	Autre urbain	Rural	Ensemble
2006				
Chasse	28.7	7.3	1.0	8.4
Fosses/Latrines	59.9	52.1	20.7	34.5
Nature	11.5	40.6	78.3	57.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0
2011				
Chasse	50.2	16.3	2.0	17.8
Fosses/Latrines	43.9	50.3	26.3	34.9
Nature	5.9	33.4	71.7	47.3
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Rural								
Quintile						Statut		
	+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
2006								
Chasse	0.1	0.1	1.1	1.0	3.3	0.4	2.1	0.9
Fosses/Latrines	9.5	16.2	20.7	27.4	34.9	15.8	30.7	20.7
Nature	90.5	83.8	78.2	71.7	61.8	83.8	67.2	78.3
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011								
Chasse	0.7	0.6	0.7	2.3	7.9	0.7	4.6	2.0
Fosses/Latrines	13.3	21.4	28.3	33.3	41.8	20.8	36.5	26.3
Nature	86.0	78.1	71.0	64.5	50.3	78.6	58.9	71.7
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Ensemble								
Quintile						Statut		
	+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
2006								
Chasse	0.3	1.9	4.9	8.3	19.1	2.8	14.5	8.4
Fosses/Latrines	11.8	22.4	31.0	41.7	50.7	23.2	46.9	34.5
Nature	87.8	75.8	64.1	50.0	30.2	74.0	38.5	57.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011								
Chasse	1.7	4.2	8.6	19.2	38.6	5.0	29.7	17.8
Fosses/Latrines	16.6	26.9	37.4	41.6	42.1	27.6	41.8	34.9
Nature	81.8	68.9	54.1	39.2	19.3	67.4	28.5	47.3
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Rural							
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Electricité/Gaz		0.62	5.91	0.56	2006	1.22	2.29
Charbon	38.69	12.14	10.04	14.64	1.67	7.08	12.33
Bois	58.73	87.06	84.05	84.8	11.65	91.46	85.1
Autres	2.58	0.18			86.2	0.25	0.27
Ensemble	100	100	100	100	0.49	100	100
2011							
Electricité/Gaz	8.1	0.2	0.2	1.6	2011	0.7	0.9
Charbon	53.4	14.2	12.8	11.3	1.3	7.3	13.9
Bois	37.7	83.5	86.6	87.0	11.7	91.6	84.4
Autres	0.8	2.2	0.3	0.2		0.5	0.8
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	87.0	100.0	100.0

Ensemble							
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Electricité/Gaz	4.8	0.7	5.7	0.8	1.5	1.6	3.1
Charbon	85.4	18.2	22.9	25.9	22.2	13.5	37.7
Bois	8.2	81.0	71.4	73.3	75.9	84.6	58.7
Autres	1.6	0.2			0.4	0.4	0.5
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011							
Electricité/Gaz	14.1	1.5	0.9	1.3	2.2	1.2	5.3
Charbon	78.5	19.6	27.4	27.1	27.0	18.3	40.8
Bois	6.2	77.0	71.0	71.4	70.8	79.6	53.0
Autres	1.2	1.9	0.7	0.2	0.1	0.8	0.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Ensemble								
Quintile						Statut		
	+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
2006								
Electricité/Gaz	1.8	1.8	1.8	1.5	2.3	4.6	1.7	3.1
Charbon	7.9	7.9	16.7	27.6	45.5	58.1	19.1	37.7
Bois	89.8	89.8	81.4	70.5	51.9	36.5	78.9	58.7
Autres	0.6	0.6	0.1	0.4	0.3	0.8	0.3	0.5
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011								
Electricité/Gaz	0.7	0.7	1.5	0.9	3.0	9.2	1.1	5.3
Charbon	11.1	11.1	19.1	34.4	51.5	58.2	22.2	40.8
Bois	87.6	87.6	78.5	64.2	44.7	31.5	76.0	53.0
Autres	0.6	0.6	0.9	0.6	0.8	1.1	0.7	0.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A27 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence

	Lomé	Autre urbain	Rural	Ensemble
2006				
2006	73.1	49.9	5.4	27.8
2011	83.6	67.4	10.2	39.7

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A28 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence et par région

	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Urbain	73.1	38.4	66.1	56.1	42.0	29.3	64.2
Rural	18.2	4.7	3.2	5.5	8.4	3.8	5.4
Ensemble	67.2	9.6	16.0	18.6	17.4	7.3	27.8
2011							
Urbain	83.6	72.3	69.1	80.4	61.7	49.0	77.8
Rural	27.2	12.6	8.7	8.2	13.8	1.4	10.2
Ensemble	79.0	21.2	22.7	28.2	28.2	10.4	39.7

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A29: Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence et par quintile

	Quintile					Statut		
	+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006								
Urbain	18.7	34.5	52.4	62.1	77.6	72.7	42.6	64.2
Rural	1.7	1.4	4.6	7.0	15.8	11.2	2.6	5.4
Ensemble	3.3	7.8	18.1	32.1	56.4	46.4	10.9	27.8
2011								
Urbain	37.3	53.6	69.5	72.9	90.8	84.4	59.5	77.8
Rural	2.0	4.8	8.1	14.3	28.7	19.9	5.0	10.2
Ensemble	5.8	15.3	30.7	44.5	72.7	59.9	18.0	39.7

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Annexe V. Education

Tableau A30 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Masculin	90.6	89.6	71.5	76.3
Féminin	90.1	86.3	65.7	72.6
Total	90.3	88.0	68.8	74.5
2011				
Masculin	91.4	90.2	82.0	84.5
Féminin	84.9	88.0	75.3	79.0
Total	87.8	89.1	78.9	81.8

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A31 : Taux net de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Masculin	66.1	51.9	29.7	29.7
Féminin	43.8	48.9	20.1	20.1
Total	53.5	50.3	25.6	25.6
2011				
Masculin	68.0	65.4	38.7	38.7
Féminin	48.9	44.8	23.9	23.9
Total	57.1	55.4	32.0	32.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A33: Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Masculin	110.3	95.5	48.4	65.7
Féminin	63.9	69.7	28.1	44.1
Total	84.0	81.8	39.6	55.4
2011				
Masculin	112.6	108.9	64.9	80.0
Féminin	77.4	74.4	31.7	50.0
Total	92.5	92.1	50.0	65.6

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A34 : Taux net de scolarisation au primaire par région et par milieu

		Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006								
Urbain	Masculin	90.6	100.0	89.5	85.4	90.3	78.1	90.1
	Féminin	90.1	82.1	88.2	85.5	86.0	91.1	88.6
	Total	90.3	90.9	88.8	85.5	88.3	84.9	89.3
Rural	Masculin	88.6	81.0	74.4	73.9	60.6	56.9	71.5
	Féminin	71.9	75.9	71.0	78.8	55.8	41.5	65.7
	Total	79.4	78.7	72.8	76.1	58.2	49.6	68.8
Ensemble	Masculin	90.4	82.8	76.7	76.7	66.9	58.5	76.3
	Féminin	88.2	76.6	73.8	80.4	61.4	46.1	72.6
	Total	89.2	79.9	75.2	78.4	64.1	52.6	74.5
2011								
Urbain	Masculin	91.4	82.5	95.0	87.9	88.3	91.0	90.9
	Féminin	84.9	90.8	86.8	90.4	90.7	81.2	86.1
	Total	87.8	86.6	90.9	89.2	89.7	85.8	88.3
Rural	Masculin	86.9	86.2	81.8	79.8	82.5	77.7	82.0
	Féminin	87.6	87.5	73.5	79.9	73.5	62.8	75.3
	Total	87.2	86.8	78.0	79.8	78.4	70.4	78.9
Ensemble	Masculin	90.7	85.8	83.8	81.3	83.6	79.2	84.5
	Féminin	85.2	87.9	75.9	82.0	77.9	65.3	79.0
	Total	87.7	86.8	80.2	81.6	80.9	72.4	81.8

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A35 : Taux net de scolarisation au secondaire par région et par milieu

		Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006								
Urbain	Masculin	66.1	47.3	51.5	66.0	48.0	45.8	59.6
	Féminin	43.8	41.7	65.6	53.9	35.8	36.0	45.9
	Total	53.5	44.3	59.3	60.0	41.8	40.4	52.1
Rural	Masculin	33.2	33.4	30.6	35.5	29.5	16.6	29.7
	Féminin	17.8	23.7	21.4	20.7	21.9	9.5	20.1
	Total	25.7	29.1	26.5	29.8	26.2	13.5	25.6
Ensemble	Masculin	63.1	35.2	34.3	42.7	34.3	20.0	39.1
	Féminin	42.0	26.8	32.5	31.5	26.4	14.0	30.9
	Total	51.3	31.3	33.4	38.0	30.7	17.3	35.2
2011								
Urbain	Masculin	68.0	42.7	76.9	62.7	68.8	58.6	66.8
	Féminin	48.9	30.1	46.4	47.2	55.6	41.3	47.4
	Total	57.1	35.3	61.3	56.5	63.0	49.5	56.4
Rural	Masculin	49.9	44.0	34.8	45.1	42.5	27.3	38.7
	Féminin	22.6	20.1	24.8	31.5	28.6	17.1	23.9
	Total	36.3	33.4	30.3	39.0	36.3	22.8	32.0
Ensemble	Masculin	66.1	43.8	41.8	50.0	50.1	32.3	47.9
	Féminin	46.8	21.8	29.2	35.2	36.2	22.2	33.5
	Total	55.2	33.6	36.0	43.5	43.9	27.7	41.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A36 : Taux brut de scolarisation au primaire par région et par milieu

		Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006								
Urbain	Masculin	133.6	156.4	130.8	113.8	152.0	127.7	134.6
	Féminin	125.6	133.3	106.7	115.5	150.8	144.0	125.8
	Total	129.1	144.6	118.5	114.5	151.5	136.3	130.0
Rural	Masculin	155.1	133.4	119.7	125.1	107.4	93.5	118.7
	Féminin	120.5	123.4	106.6	120.7	88.2	59.9	102.0
	Total	136.1	128.8	113.3	123.1	97.8	77.5	110.7
Ensemble	Masculin	135.9	135.6	121.4	122.3	116.8	96.1	122.8
	Féminin	125.0	124.5	106.6	119.4	99.7	67.7	109.1
	Total	129.8	130.5	114.1	121.0	108.3	82.5	116.1
2011								
Urbain	Masculin	123.3	124.4	122.8	139.3	122.6	130.5	124.7
	Féminin	117.6	174.0	114.4	130.6	124.8	115.4	121.3
	Total	120.1	149.1	118.6	134.6	123.8	122.4	122.9
Rural	Masculin	115.0	141.5	122.2	131.4	118.1	114.0	124.4
	Féminin	125.0	138.8	116.6	123.3	107.8	96.8	116.7
	Total	119.2	140.3	119.6	127.3	113.4	105.7	120.8
Ensemble	Masculin	122.0	139.7	122.3	132.8	119.0	115.9	124.5
	Féminin	118.4	143.0	116.2	124.8	112.2	99.4	118.3
	Total	120.0	141.2	119.5	128.7	115.7	107.7	121.4

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A37 : Taux brut de scolarisation au secondaire par région et par milieu

		Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006								
Urbain	Masculin	110.3	95.7	98.3	106.0	89.0	84.8	103.5
	Féminin	63.9	56.7	87.4	77.3	62.1	47.9	66.4
	Total	84.0	75.0	92.3	91.8	75.3	64.5	83.1
Rural	Masculin	53.4	56.2	47.1	54.5	54.9	24.3	48.4
	Féminin	43.4	32.9	27.0	26.6	35.2	11.9	28.1
	Total	48.5	45.8	38.2	43.7	46.4	18.9	39.6
Ensemble	Masculin	105.2	61.2	56.1	66.7	63.8	31.3	65.7
	Féminin	62.5	37.0	42.3	43.1	43.9	18.1	44.1
	Total	81.3	50.1	49.6	56.8	54.7	25.3	55.4
2011								
Urbain	Masculin	112.6	79.2	123.0	109.4	113.7	94.7	110.9
	Féminin	77.4	52.6	80.3	81.0	79.9	73.8	76.3
	Total	92.5	63.6	101.1	98.0	98.8	83.7	92.4
Rural	Masculin	73.3	61.8	61.6	80.2	82.7	46.1	64.9
	Féminin	35.5	24.7	31.0	45.3	37.6	25.8	31.7
	Total	54.5	45.3	47.8	64.5	62.4	37.1	50.0
Ensemble	Masculin	108.5	63.5	71.8	88.2	91.7	53.9	80.0
	Féminin	74.0	29.3	41.1	53.8	49.4	35.8	50.0
	Total	89.1	47.7	57.7	73.2	72.8	45.6	65.6

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A38 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile et par milieu

		Quintile					Statut		
		+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
Urbain	Masculin	88.3	86.2	95.8	92.9	85.9	91.3	89.1	90.1
	Féminin	91.9	87.8	87.9	93.6	84.0	88.8	88.4	88.6
	Total	90.0	87.0	92.0	93.3	84.9	90.1	88.7	89.3
Rural	Masculin	62.8	73.1	75.9	75.0	88.6	69.7	79.7	71.5
	Féminin	54.1	65.2	73.9	77.6	71.9	63.2	75.3	65.7
	Total	58.7	69.3	75.0	76.3	79.7	66.6	77.5	68.8
Ensemble	Masculin	64.6	75.2	81.1	82.3	86.9	73.2	84.5	76.3
	Féminin	56.8	69.0	77.7	85.2	79.7	67.7	82.6	72.6
	Total	61.0	72.2	79.5	83.8	83.0	70.5	83.5	74.5
2011									
Urbain	Masculin	84.9	90.7	94.2	89.8	91.0	91.8	90.3	90.9
	Féminin	84.2	91.4	87.6	86.3	83.5	88.0	85.0	86.1
	Total	84.5	91.1	90.7	88.0	86.6	89.8	87.4	88.3
Rural	Masculin	75.0	82.6	85.0	87.3	92.8	79.8	89.2	82.0
	Féminin	67.5	74.6	78.8	84.5	84.0	72.9	83.1	75.3
	Total	71.5	78.9	82.1	86.0	88.3	76.6	86.3	78.9
Ensemble	Masculin	75.7	83.8	88.0	88.4	91.7	81.9	89.7	84.5
	Féminin	69.0	78.0	82.1	85.3	83.6	76.1	84.2	79.0
	Total	72.6	81.0	85.1	86.9	87.2	79.1	86.9	81.8

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A39 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile et par milieu

		Quintile					Statut		
		+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
Urbain	Masculin	29.0	49.2	56.7	64.0	74.3	50.5	68.8	59.6
	Féminin	19.2	34.1	40.1	50.4	54.0	35.8	52.2	45.9
	Total	24.9	41.3	48.7	56.2	61.9	43.4	58.7	52.1
Rural	Masculin	20.3	29.6	41.0	31.0	41.7	28.7	35.0	29.7
	Féminin	10.7	21.1	22.3	23.0	37.2	17.1	29.8	20.1
	Total	16.4	26.1	33.2	27.1	39.1	23.9	32.2	25.6
Ensemble	Masculin	21.3	33.5	46.1	47.8	63.4	33.4	54.4	39.1
	Féminin	11.7	24.8	29.3	39.5	48.9	22.1	44.3	30.9
	Total	17.3	29.7	38.7	43.3	54.7	28.5	48.6	35.2
2011									
Urbain	Masculin	55.3	43.0	65.3	71.0	78.3	56.9	74.3	66.8
	Féminin	33.3	39.3	42.5	47.9	53.7	39.8	51.2	47.4
	Total	44.8	41.4	53.7	58.4	63.7	48.8	61.0	56.4
Rural	Masculin	27.1	37.0	47.1	42.9	65.5	34.8	50.7	38.7
	Féminin	18.3	22.9	26.4	31.7	25.2	21.9	30.1	23.9
	Total	23.4	31.0	36.0	37.8	48.1	29.0	41.4	32.0
Ensemble	Masculin	30.1	38.2	54.4	55.7	73.7	39.6	63.3	47.9
	Féminin	20.2	26.2	32.5	40.5	47.2	26.1	43.9	33.5
	Total	25.9	33.1	42.9	48.1	59.2	33.5	53.1	41.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A40 : Taux brut de scolarisation au primaire par quintile et par milieu

		Quintile					Statut		
		+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
Urbain	Masculin	159.8	139.7	140.6	143.0	114.8	144.3	126.8	134.6
	Féminin	140.0	135.3	136.0	122.4	117.7	134.7	120.2	125.8
	Total	150.6	137.5	138.4	131.4	116.4	139.6	123.2	130.0
Rural	Masculin	113.0	124.7	117.8	118.1	129.3	117.8	122.8	118.7
	Féminin	85.4	104.3	109.1	118.6	113.2	98.2	116.4	102.0
	Total	100.1	114.9	113.8	118.3	120.8	108.6	119.6	110.7
Ensemble	Masculin	116.3	127.1	123.7	128.2	120.2	122.1	124.8	122.8
	Féminin	89.3	109.6	116.4	120.4	116.1	104.5	118.5	109.1
	Total	103.7	118.6	120.3	124.1	118.0	113.7	121.5	116.1
2011									
Urbain	Masculin	119.6	144.3	130.0	121.0	117.2	131.9	119.8	124.7
	Féminin	126.2	124.7	131.9	124.2	110.3	129.7	116.1	121.3
	Total	123.0	133.4	131.0	122.6	113.2	130.7	117.7	122.9
Rural	Masculin	119.4	126.7	120.2	134.2	129.8	122.3	131.5	124.4
	Féminin	107.2	113.2	128.5	122.5	127.2	114.8	122.6	116.7
	Total	113.7	120.5	124.1	128.7	128.5	118.9	127.3	120.8
Ensemble	Masculin	119.4	129.3	123.3	128.6	121.7	124.0	125.6	124.5
	Féminin	109.0	115.5	129.8	123.3	115.4	117.9	118.9	118.3
	Total	114.5	122.8	126.5	126.0	118.2	121.1	122.1	121.4

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A41 : Taux brut de scolarisation au secondaire par quintile et par milieu

		Quintile					Statut		
		+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
Urbain	Masculin	47.7	86.4	89.0	112.0	137.2	82.9	124.6	103.5
	Féminin	36.9	45.0	61.6	67.0	81.4	52.8	74.7	66.4
	Total	43.2	64.7	75.7	86.0	103.1	68.5	94.4	83.1
Rural	Masculin	34.1	47.9	63.0	51.5	74.4	46.2	59.5	48.4
	Féminin	15.4	31.1	29.8	27.5	55.4	24.2	40.4	28.1
	Total	26.4	41.0	49.1	39.9	63.3	37.1	49.4	39.6
Ensemble	Masculin	35.7	55.6	71.5	82.3	116.2	54.2	96.9	65.7
	Féminin	17.9	35.1	42.2	51.2	73.4	31.8	62.7	44.1
	Total	28.3	46.7	58.6	65.6	90.5	44.6	77.2	55.4
2011									
Urbain	Masculin	89.6	75.7	102.4	118.1	132.7	91.2	125.8	110.9
	Féminin	47.4	55.6	62.5	76.2	92.8	57.1	85.9	76.3
	Total	69.6	67.1	82.1	95.3	109.0	75.1	102.9	92.4
Rural	Masculin	46.3	62.4	83.9	68.5	103.4	59.3	82.4	64.9
	Féminin	25.6	31.5	31.6	40.5	37.5	29.1	39.6	31.7
	Total	37.6	49.2	55.9	55.9	74.9	45.8	63.1	50.0
Ensemble	Masculin	50.9	65.0	91.4	91.1	122.1	66.2	105.6	80.0
	Féminin	28.4	36.2	43.3	60.0	80.2	35.7	69.9	50.0
	Total	41.4	52.7	66.1	75.6	99.2	52.4	86.9	65.6

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A42 : Ratio Fille/Garçon par niveau et région

	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Primaire	97.6	92.5	96.2	104.8	91.8	78.8	95.2
Secondaire	66.6	76.1	94.8	73.8	77.0	70.0	79.0
2011							
Primaire	93.9	102.4	90.6	100.9	93.2	82.4	93.5
Secondaire	70.8	49.8	69.9	70.4	72.3	68.7	69.9

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A43 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence des individus âgés de 15-24 ans

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Masculin	96.8	93.3	79.6	85.7
Féminin	87.1	80.6	56.6	69.3
Total	91.5	86.6	68.7	77.5
2011				
Masculin	94.6	90.8	82.0	86.6
Féminin	86.4	78.0	63.3	72.6
Total	90.2	84.5	73.2	79.7

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A44 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence des individus âgés de 25-64 ans

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Masculin	94.9	81.0	54.4	68.1
Féminin	71.1	48.0	22.1	37.6
Total	82.4	63.5	37.3	52.0
2011				
Masculin	90.7	80.8	57.0	71.0
Féminin	66.5	53.1	24.2	39.7
Total	78.5	66.5	38.7	54.2

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A45 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence des individus âgés de 15 ans et plus

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Masculin	95.1	83.4	59.8	71.4
Féminin	75.7	58.1	30.4	45.6
Total	84.8	70.0	44.8	58.1
2011				
Masculin	91.5	83.3	63	74
Féminin	72.3	60	33.7	48
Total	81.5	71.4	47.5	60.4

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A46 : Taux d'alphabétisation par milieu et région des individus âgés de 15-24 ans

		Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006								
Urbain	Masculin	96.8	98.1	90.4	93.7	96.8	85.2	95.4
	Féminin	87.1	88.2	74.5	84.7	89.1	56.6	84.5
	Total	91.5	92.8	81.4	89.5	92.7	72.2	89.5
Rural	Masculin	91.5	92.8	78.6	85.0	74.8	53.8	79.6
	Féminin	78.9	71.4	54.5	62.4	51.8	25.5	56.6
	Total	83.9	82.5	67.2	75.7	64.1	40.3	68.7
Ensemble	Masculin	96.5	93.6	81.3	87.5	80.6	59.1	85.7
	Féminin	86.5	74.3	60.6	69.7	63.7	30.5	69.3
	Total	91.0	84.2	70.9	79.9	72.4	45.6	77.5
2011								
Urbain	Masculin	94.6	82.6	94.3	89.4	94.9	84.6	93.1
	Féminin	86.4	71.3	84.3	77.2	84.4	63.8	83.4
	Total	90.2	75.8	89.3	84.6	90.1	73.5	88.0
Rural	Masculin	84.9	90.5	80.6	88.0	82.3	64.3	82.0
	Féminin	71.6	76.3	62.5	68.3	65.5	38.8	63.3
	Total	78.0	83.7	72.3	79.1	75.0	51.1	73.2
Ensemble	Masculin	93.8	89.5	83.6	88.4	86.2	68.5	86.6
	Féminin	85.3	75.3	67.9	70.7	71.8	44.3	72.6
	Total	89.2	82.4	76.2	80.7	79.9	55.9	79.7

Tableau A47 : Taux d’alphabétisation par milieu et région des individus âgés de 25-64 ans

		Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006								
Urbain	Masculin	94.9	87.2	88.0	68.6	80.1	65.8	89.7
	Féminin	71.1	43.7	59.4	41.4	50.7	23.7	62.3
	Total	82.4	64.5	73.3	54.3	63.8	42.6	75.3
Rural	Masculin	76.4	67.7	60.8	51.8	42.9	25.2	54.4
	Féminin	43.6	22.4	28.9	23.0	21.3	3.9	22.1
	Total	58.9	43.7	44.3	36.9	31.2	13.6	37.3
Ensemble	Masculin	93.2	70.8	66.4	55.8	52.8	30.0	68.1
	Féminin	68.5	25.6	35.2	27.6	29.4	6.3	37.6
	Total	80.3	46.9	50.3	41.1	40.0	17.0	52.0
2011								
Urbain	Masculin	90.7	84.7	84.5	77.7	82.6	68.2	87.4
	Féminin	66.5	45.0	63.0	52.3	52.1	39.4	61.9
	Total	78.5	63.7	73.0	64.4	67.9	53.2	74.4
Rural	Masculin	79.9	71.4	57.4	62.2	53.7	27.0	57.0
	Féminin	36.2	26.1	25.6	29.9	26.4	9.9	24.2
	Total	57.1	44.8	40.6	45.1	37.8	16.9	38.7
Ensemble	Masculin	89.9	73.6	62.8	66.4	63.4	34.9	71.0
	Féminin	64.2	28.6	33.3	36.0	32.9	14.4	39.7
	Total	76.9	47.6	47.2	50.3	46.6	23.0	54.2

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A48 : Taux d’alphabétisation par milieu et région des individus âgés de 15 ans et plus

		Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006								
Urbain	Masculin	95.1	88.1	88.5	76.3	83.5	70.4	90.5
	Féminin	75.7	55.0	65.0	55.0	61.8	35.0	68.8
	Total	84.8	70.5	75.9	65.6	71.7	52.5	79.0
Rural	Masculin	75.6	70.8	64.7	61.3	51.2	33.3	59.8
	Féminin	49.7	33.7	35.1	32.6	28.2	9.9	30.4
	Total	61.3	51.7	49.8	47.5	39.4	21.2	44.8
Ensemble	Masculin	93.4	73.4	69.6	65.2	59.5	38.4	71.4
	Féminin	73.2	37.0	42.0	38.7	37.6	13.3	45.6
	Total	82.6	54.5	55.6	52.3	48.1	25.5	58.1
2011								
Urbain	Masculin	91.5	82.0	87.8	80.6	84.9	74.2	88.5
	Féminin	72.3	55.0	68.5	56.5	60.7	48.4	67.9
	Total	81.5	66.9	77.6	69.1	73.3	60.5	77.9
Rural	Masculin	79.4	73.4	63.5	67.8	61.6	37.8	63.0
	Féminin	44.8	37.4	35.3	39.4	34.0	18.2	33.7
	Total	60.9	53.8	49.3	53.5	46.6	26.9	47.5
Ensemble	Masculin	90.6	74.6	68.5	71.5	69.0	44.6	74.0
	Féminin	70.0	40.0	42.6	43.9	41.0	23.4	48.0
	Total	79.9	55.7	55.3	57.8	54.3	32.9	60.4

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A49 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 15-24 ans

		Quintile					Statut		
		+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
Urbain	Masculin	83.7	94.6	93.4	98.2	97.6	92.3	97.8	95.4
	Féminin	82.1	81.6	87.3	83.4	85.3	84.7	84.4	84.5
	Total	83.1	88.2	90.2	89.9	90.6	88.6	90.1	89.5
Rural	Masculin	72.3	81.5	83.3	83.4	86.1	78.0	85.5	79.6
	Féminin	49.3	58.4	57.9	53.8	68.8	54.8	61.0	56.6
	Total	62.7	71.2	71.1	67.2	76.2	67.7	71.7	68.7
Ensemble	Masculin	74.0	84.9	86.9	92.0	94.1	81.7	93.4	85.7
	Féminin	53.6	65.2	69.4	71.2	80.4	63.5	76.1	69.3
	Total	65.6	75.9	78.2	80.4	86.3	73.5	83.6	77.5
2011									
Urbain	Masculin	87.6	87.9	90.7	95.1	95.8	89.5	95.2	93.1
	Féminin	76.0	79.3	80.4	82.0	87.4	79.4	85.2	83.4
	Total	82.8	84.3	85.2	88.1	91.1	84.7	89.7	88.0
Rural	Masculin	72.4	84.4	83.3	86.0	95.2	79.0	89.8	82.0
	Féminin	56.0	58.0	68.0	69.2	76.6	60.3	71.0	63.3
	Total	65.1	72.4	75.2	77.8	86.9	70.2	80.9	73.2
Ensemble	Masculin	74.6	85.2	86.6	90.8	95.6	81.8	93.1	86.6
	Féminin	58.6	62.6	73.5	76.5	85.1	65.5	80.7	72.6
	Total	67.6	75.1	79.7	83.5	90.0	74.1	86.6	79.7

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A50 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 25-64 ans

		Quintile					Statut		
		+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
Urbain	Masculin	75.2	77.5	84.1	90.8	95.1	81.3	93.5	89.7
	Féminin	41.2	43.0	51.6	61.8	74.2	48.4	69.6	62.3
	Total	56.9	57.8	66.2	76.1	84.3	63.1	81.3	75.3
Rural	Masculin	37.1	50.5	57.2	61.3	76.2	48.3	68.3	54.4
	Féminin	10.8	18.8	23.8	28.2	42.2	17.4	34.5	22.1
	Total	22.4	33.2	40.1	44.0	59.8	31.7	51.3	37.3
Ensemble	Masculin	41.1	56.1	65.3	76.0	88.7	55.6	83.2	68.1
	Féminin	13.8	24.3	33.0	44.4	64.3	24.5	55.6	37.6
	Total	25.9	38.6	48.4	59.7	76.3	38.7	69.1	52.0
2011									
Urbain	Masculin	71.2	74.4	82.1	88.0	92.9	78.3	91.0	87.4
	Féminin	40.1	46.0	56.6	58.1	72.9	50.6	67.0	61.9
	Total	54.2	57.9	69.3	72.7	83.1	63.6	79.0	74.4
Rural	Masculin	40.6	54.2	57.2	65.6	79.5	50.0	71.4	57.0
	Féminin	13.8	22.0	25.1	33.5	39.7	19.6	35.7	24.2
	Total	24.8	35.6	39.9	48.3	59.2	32.6	52.6	38.7
Ensemble	Masculin	44.1	58.9	67.4	78.1	89.4	57.5	84.2	71.0
	Féminin	16.4	27.5	36.8	46.6	63.8	26.8	55.4	39.7
	Total	27.9	40.7	51.3	61.6	76.7	40.3	69.5	54.2

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A51 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 15 ans et plus

		Quintile					Statut		
		+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
Urbain	Masculin	77.4	81.1	86.6	92.5	95.5	83.8	94.3	90.5
	Féminin	54.1	56.2	62.5	68.3	76.9	60.1	73.5	68.8
	Total	66.6	67.9	73.6	79.7	85.5	71.4	83.1	79.0
Rural	Masculin	49.6	58.4	61.9	63.6	76.3	56.2	69.8	59.8
	Féminin	21.5	28.2	31.8	32.4	47.3	26.9	39.2	30.4
	Total	35.6	43.1	46.8	47.1	61.3	41.5	53.7	44.8
Ensemble	Masculin	53.0	63.5	69.5	78.2	89.0	62.6	84.3	71.4
	Féminin	25.0	35.0	42.2	50.5	67.5	34.9	59.8	45.6
	Total	39.1	48.8	55.5	63.5	77.6	48.5	71.3	58.1
2011									
Urbain	Masculin	77.7	78.7	84.2	89.9	93.2	81.6	91.8	88.5
	Féminin	50.4	53.3	63.5	65.3	77.0	58.4	72.2	67.9
	Total	64.2	65.5	73.5	77.1	84.9	69.8	81.7	77.9
Rural	Masculin	51.1	62.6	63.0	70.0	79.9	58.1	74.3	63.0
	Féminin	25.1	30.8	36.6	41.2	45.5	30.2	42.5	33.7
	Total	37.2	45.6	49.0	54.7	62.8	43.2	57.9	47.5
Ensemble	Masculin	54.4	66.3	71.7	80.8	89.5	64.1	85.3	74.0
	Féminin	27.8	35.8	47.2	54.0	68.6	37.0	61.3	48.0
	Total	40.3	50.1	58.8	66.7	78.8	49.8	72.9	60.4

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Annexe VI : Service et personnel de santé consulté

Tableau A52 : Service de santé consulté par milieu

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Hôpital/Clinique	54.8	40.5	19.0	30.1
Dispensaire	4.6	6.5	27.4	19.4
Autres	4.7	5.3	4.4	4.6
Pas de consultation	35.8	47.7	49.1	45.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0
2011				
Hôpital/Clinique	45.3	43.9	17.3	28.8
Dispensaire	14.7	15.7	38.3	28.6
Autres	6.1	3.4	4.0	4.5
Pas de consultation	33.8	37.0	40.4	38.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Tableau A53 : Personnel de santé consulté par milieu

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Médecin	26.7	15.9	6.2	12.2
Infirmière	12.7	11.5	27.8	22.1
Autres	24.8	24.8	16.8	19.7
Pas de consultation	35.8	47.7	49.1	45.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0
2011				
Médecin	28.4	20.4	9.0	15.9
Infirmière	17.8	20.0	31.9	26.3
Autres	20.0	22.6	18.7	19.7
Pas de consultation	33.8	37.0	40.4	38.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Ensemble							
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Hôpital/Clinique	51.4	21.6	22.4	21.0	29.1	18.7	30.1
Dispensaire	7.5	18.2	25.2	30.9	26.8	27.8	19.4
Autres	4.3	3.0	3.6	8.8	7.6	5.9	4.6
Pas de consultation	36.8	57.2	48.8	39.3	36.5	47.5	45.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011							
Hôpital/Clinique	43.5	29.8	23.6	16.9	19.4	16.3	28.8
Dispensaire	15.3	14.9	37.4	45.9	40.6	45.6	28.6
Autres	6.0	2.1	5.0	4.4	5.1	2.8	4.5
Pas de consultation	35.3	53.2	33.9	32.9	34.9	35.3	38.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Ensemble							
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Médecin	25.3	7.8	5.5	6.7	13.4	4.2	12.2
Infirmière	14.5	20.9	26.2	29.0	25.8	31.4	22.1
Autres	23.5	14.1	19.5	25.1	24.3	16.9	19.7
Pas de consultation	36.8	57.2	48.8	39.3	36.5	47.5	45.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011							
Médecin	27.1	14.9	11.7	5.5	12.0	7.7	15.9
Infirmière	17.6	16.0	32.6	39.4	36.8	33.4	26.3
Autres	20.0	15.9	21.8	22.2	16.3	23.7	19.7
Pas de consultation	35.3	53.2	33.9	32.9	34.9	35.3	38.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Ensemble							
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
2006							
Médecin	25.3	7.8	5.5	6.7	13.4	4.2	12.2
Infirmière	14.5	20.9	26.2	29.0	25.8	31.4	22.1
Autres	23.5	14.1	19.5	25.1	24.3	16.9	19.7
Pas de consultation	36.8	57.2	48.8	39.3	36.5	47.5	45.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011							
Médecin	27.1	14.9	11.7	5.5	12.0	7.7	15.9
Infirmière	17.6	16.0	32.6	39.4	36.8	33.4	26.3
Autres	20.0	15.9	21.8	22.2	16.3	23.7	19.7
Pas de consultation	35.3	53.2	33.9	32.9	34.9	35.3	38.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Ensemble								
	Quintile					Statut		
	+pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	+riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006								
Médecin	4.2	5.8	6.9	15.7	21.9	6.2	19.1	12.2
Infirmière	25.2	22.5	25.3	21.9	18.1	24.1	19.9	22.1
Autres	15.3	17.3	18.4	20.2	24.3	17.2	22.7	19.7
Pas de consultation	55.2	54.4	49.4	42.2	35.7	52.5	38.4	45.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2011								
Médecin	5.4	9.2	14.3	17.6	24.8	10.4	21.1	15.9
Infirmière	28.1	31.2	29.6	25.6	20.4	30.0	22.9	26.3
Autres	17.4	15.2	17.0	23.7	22.0	16.4	22.7	19.7
Pas de consultation	49.2	44.4	39.2	33.1	32.8	43.3	33.3	38.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs basés sur les enquêtes QUIBB de 2006 et 2011

Annexe VII. Formulation des Indicateurs de Pauvreté

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La formule générique FGT est :
$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z - y}{z} \right)^{\alpha}$$

Où n est le nombre d'individus sous analyse, q est le nombre d'individus pour lesquels la consommation par équivalent adulte y est sous le seuil de pauvreté z , et α est le paramètre indiquant l'importance accordée aux plus pauvres parmi les pauvres. Habituellement, les trois premières valeurs du paramètre α est utilisé.

a. L'incidence de la pauvreté

Nous obtenons pour $\alpha = 0$, l'indice suivant : $P_0 = \frac{q}{n}$ Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base. Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

b. La profondeur de la pauvreté

Pour $\alpha = 1$, la profondeur est mesurée par :
$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z - y}{z} \right)$$

La profondeur de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

c. La sévérité de la pauvreté

Pour $\alpha = 2$, la sévérité de la pauvreté est mesurée par :
$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z - y}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

d. La contribution à la pauvreté

Au-delà de ces trois mesures, l'étude tient compte aussi de la contribution de chaque sous-groupe de la population à la pauvreté globale en utilisant la formule ci-après :

$$C_j = \frac{x_j * P_{\alpha j}}{P_{\alpha}}$$

Avec x_j la proportion du groupe j dans la proportion totale (les ménages), $P_{\alpha j}$ l'indice de la pauvreté du groupe j et P_{α} l'indice de pauvreté au niveau global.